

École nationale supérieure de la photographie

Livret de l'étudiant.e
2020 → 21

3 **Édito**

5 **L'ENSP**

- 1.1 L'école
- 1.2 Charte égalité & discriminations
- 1.3 Le bâtiment
- 1.4 L'équipe

43 **Les études à l'ENSP**

- 2.1 Organisation des études
- 2.2 Le diplôme de l'ENSP
- 2.3 Organisation pédagogique

56 **Programme des cours**

56 **1^{re} année**

Tableau des crédits
Descriptif des cours

87 **2^e année**

Tableau des crédits
Descriptif des cours

109 **3^e année**

Tableau des crédits
Descriptif des cours

126 **Recherche**

Le cycle Master
Le Centre de Recherche Art & Image (CRAI)
Le Doctorat de création

132 **International**

Mobilité internationale des étudiants
Programme international de résidence,
de recherche et de création

137 **Vie étudiante**

141 **L'ENSP et après ?**

ALLONS-Y!

Bienvenue à l'ENSP
Septembre 2020

Comment présenter aujourd'hui, en pleine pandémie, une école d'art à ses étudiant.e.s ?
Comment expliquer que, pendant l'année scolaire 2020-2021, les règles et les normes du « vivre ensemble » vont s'inviter dans toutes les activités que nous réaliserons ?
Comment faire pour que toutes ces consignes (masque et respect des gestes barrières), malgré leur caractère imposé et restrictif, soient la manifestation d'un « prendre soin les uns des autres » ? Enfin, comment concilier l'incertitude de demain avec les désirs d'un aujourd'hui urgent ?

Je ne trouve pas d'autre moyen d'y parvenir que par le « penser en collectif » en partant de la singularité de chacun. La tâche n'est pas aisée, mais le défi est passionnant. Nous disons souvent que la pratique artistique doit avoir la capacité de s'écarter de la réalité afin de proposer des façons alternatives de l'aborder, de l'analyser et d'adopter une position critique par rapport à elle. Aujourd'hui plus que jamais, imaginer, créer et produire des images, sous toutes leurs formes, sur tous les supports et à travers toutes les démarches esthétiques, peut devenir un acte de résistance, individuel et collectif, face à l'obsession provoquée par la peur ou l'indifférence. Parce que si la pandémie que nous vivons a mis quelque chose en évidence, c'est bien la fragilité de nos corps et de notre planète, ainsi que l'échec fracassant des politiques du commun.

C'est pourquoi nous considérons que l'École nationale supérieure de la photographie, l'École d'Arles, se doit de former ses étudiant.e.s à l'excellence de la maîtrise des pratiques et des formes artistiques de l'image, à l'expérimentation collective, à l'évaluation critique de leur propre travail, à la recherche et à l'innovation, à l'échange de savoirs et, enfin, à l'exercice de leur propre professionnalisation. Cependant, l'École ne peut ni ne doit ignorer ces grandes questions sociales et politiques du moment qui, à coup sûr, vont faire partie, directement ou indirectement, de vos pratiques artistiques : la viabilité écologique et le changement climatique, notre rapport à la nature, à la technologie et à la science ; les préjugés à propos du genre, de la couleur de peau ou des origines ; les inégalités sociales, la précarité endémique, les ramifications du post-colonialisme, les relations entre l'économie et la politique, ainsi que tant d'autres thèmes que nous allons aborder cette année sous forme de colloques, de conférences et de conversations. Sans oublier, la nécessité impérieuse d'encourager, que ce soit en format présentiel ou virtuel, l'échange de savoirs et d'expériences entre l'ensemble des étudiant.e.s, des professeur.e.s ainsi que l'équipe, les artistes et les intervenant.e.s invité.e.s par l'ENSP.

Comme je le disais au début, nous allons « prendre soin les uns des autres », mais nous allons aussi avoir confiance en nous-mêmes, et, vous, surtout en votre capacité d'analyser la vie vécue autrement.

Nous allons exposer des idées et des projets, sans crainte ; nous allons montrer, argumenter, risquer, écouter, comparer et apprendre.

Nous allons aussi être en désaccord, expérimenter, accepter les contradictions, chercher des alternatives, construire ensemble un présent, un quotidien, collectif.

Voici les défis que nous vous proposons pour l'année scolaire 2020-2021.

Allons-y !

Marta Gili
Directrice de l'ENSP, Arles

1.1 L'école

L'École nationale supérieure de la photographie est un établissement d'enseignement supérieur sous la tutelle du Ministère de la Culture, situé à Arles au sud de la France.

Une de ses missions principales est la formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir, développer et promouvoir toute réalisation dans le domaine de la photographie et de l'image.

Elle met également en œuvre plusieurs recherches artistiques dans le domaine des sciences, de la technologie, des sciences sociales, de l'histoire et de la pensée en général.

Des actions culturelles et de sensibilisation du public à la création contemporaine constituent en outre une partie fondamentale des activités de l'ENSP.

L'ENSP est régie par un conseil d'administration, dont les membres ont été renouvelés en 2020.

Il se compose de :

- > Régine Hotchondo, présidente du Conseil d'administration
- > Joana Hadjithomas, artiste et cinéaste
- > Sam Stourdzé, directeur de la Villa Médicis (Rome, Italie)
- > un.e représentant.e de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA, Ministère de la Culture)
- > un.e représentant.e de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAC, Ministère de la Culture)
- > un.e représentant.e de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > le maire de la ville d'Arles

Ainsi que des représentants de l'ENSP tels que :

- > Marta Gili, la directrice

- > Delphine Paul, la directrice des études et de la recherche
- > le.la secrétaire général
- > deux enseignant.e.s
- > deux représentant.e.s du personnel
- > deux étudiant.e.s de l'ENSP

L'ENSP est dotée de trois commissions spécifiques, qui se réunissent au moins deux fois par an :

- un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ;
abordant les conditions de travail des agents et des étudiants, notamment en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions générales de travail
- un comité technique (CT) ;
concerné par les conditions générales d'organisation et de fonctionnement des différents services, les emplois et la formation
- une commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE).

La CRPVE La Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE) comprend sept membres :

- > un.e président.e
- > trois représentant.e.s des enseignant.e.s, élu.e.s pour une période de trois ans renouvelable
- > deux représentant.e.s des étudiant.e.s, élu.e.s pour une période d'un an renouvelable
- > un.e représentant.e du personnel, élu.e pour une période de trois ans renouvelable.

La commission peut entendre des experts issus de l'établissement ou des personnalités extérieures.

Elle est consultée sur :

- l'adaptation des enseignements aux objectifs de formation ;
- la définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement ;
- la définition des recherches susceptibles d'être conduites qui permettent l'évolution des enseignements supérieurs dans le domaine des arts plastiques ;
- la répartition des fonctions d'enseignement permanentes et temporaires entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, ainsi que sur les compétences et qualifications correspondantes ;
- l'attribution de bourses de voyage et d'études ;
- la mise en œuvre des partenariats et des échanges.

Au sein de l'ENSP plusieurs sphères de formations et d'activités coexistent.

L'école accueille chaque année 75 étudiant.e.s en Master, des doctorant.e.s actuellement au nombre de 7, la jeune création étrangère dans le cadre du Programme international de résidence ainsi que de nombreux apprenant.e.s dans le cadre de la Formation continue, diplômante et certifiante, qui s'adresse à tout professionnel travaillant avec l'image.

Attachée à offrir à ses étudiant.e.s et à ses jeunes diplômé.e.s des expériences professionnalisantes, l'ENSP développe de nombreux partenariats avec des acteurs culturels internationaux, nationaux et locaux.

L'ENSP, c'est également l'ouverture sur l'extérieur avec une programmation d'activités culturelles et d'éducation artistique comme le développement de pratiques expérimentales lors des Openlab organisés au Fablab, l'apprentissage proposé aux amateurs avec les Cours de photographie pour tous, des cycles de conférences et de colloques, des expositions ainsi qu'un lieu de ressources grâce à sa Bibliothèque.

L'ENSP EN RÉSEAU

L'ANDÉA L'ENSP est membre de l'ANDÉA, l'Association Nationale des Écoles d'art et de design publiques.
Créée en 1995, l'ANDÉA fédère plus de 43 écoles supérieures d'art et design sous tutelle du ministère de la Culture.
Les établissements sont représentés au sein de l'ANDÉA par plus de 200 membres : enseignant.e.s, étudiant.e.s, directeurs.ices, administrateurs-ices, chef-fe-s de services, etc. mais aussi des structures associées qui partagent des objectifs ou environnements communs (enseignement supérieur Culture, écoles d'art de pratiques amateurs, classes préparatoires publiques aux écoles d'art, etc.)
Cette communauté des écoles d'art travaille au sein de l'ANDÉA dans le cadre de commissions thématiques et d'ateliers : parcours et pédagogies, recherche, vie étudiante et des écoles, histoire des écoles d'art, transitions sociales et écologiques...

>>> andea.fr

L'École(s) du Sud L'ENSP participe au réseau L'École(s) du Sud qui réunit huit écoles supérieures d'art publiques de la région Sud PACA, du Gard et de Monaco:

- École nationale supérieure de la photographie, Arles
- École nationale supérieure d'art de la Villa Arson, Nice
- École supérieure d'art d'Aix en Provence
- École supérieure d'art d'Avignon
- École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée
- École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée
- Pavillion Bosio, École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco
- École supérieure d'art de Nîmes

L'École(s) du Sud propose des programmes d'exposition ainsi que des workshops ou séminaires communs à l'ensemble des écoles du réseau. Chaque étudiant.e peut ainsi découvrir les établissements, les formations, rencontrer les enseignant.e.s, s'initier à certaines pratiques mais surtout échanger avec les étudiant.e.s en cursus.

>>> lecolesdusud.fr

1.2 Charte égalité & discrimination

Il est entendu que c'est en agissant dès la formation que l'on pourra diffuser une culture de l'égalité et lutter contre les stéréotypes, les discriminations et les violences liées au genre ou à l'orientation sexuelle.

Afin d'appuyer cette démarche, le Ministère de la Culture, propose à l'ensemble de ses écoles d'art, un tronc commun pour la rédaction d'une charte, constituant un socle minimum à décliner afin d'y faire figurer les actions concrètes à mettre en œuvre, et qui nous seront propres.

À l'image de ce qui a été initié courant 2019-2020, l'ENSP poursuit son atelier Égalité & Discrimination afin de faire émerger au sein de l'école une charte représentative. Un groupe de travail réunissant la direction de l'établissement, les étudiants, l'équipe pédagogique, ainsi que les représentants du personnel sera de nouveau mis en place. Vous pouvez vous rapprocher des deux référents (noms et coordonnées en fin de chapitre) si vous souhaitez y participer.

Le principal objectif de ces réunions est de proposer des chartes personnalisées, dont les plans d'action seront adaptés aux spécificités et aux besoins de notre école. Le dialogue qui sera initié dans les groupes de travail sera tout aussi constructif sur le plan de la pédagogie à la sensibilisation des communautés éducatives que son résultat. L'ensemble des étudiants est donc concerné et associé au débat et à la réflexion, puis à l'action.

L'objectif étant que chaque personne rencontrant des difficultés sache vers qui se tourner et quelles démarches entreprendre au sein de l'école si les limites de l'acceptable sont dépassées. Notre charte permettra de traduire concrètement l'objectif de transmission d'une culture de l'égalité aux étudiant.e.s des deux sexes pour lutter contre les stéréotypes et ouvrir le champ des carrières, ainsi qu'intégrer la prévention de toute forme de violence ou de harcèlement envers les femmes comme envers les hommes. Le Ministère de la Culture diffusera quant à lui une fiche-réflexe indiquant la procédure à suivre, applicable pour l'ensemble du Ministère et de ses écoles.

À lire ci-dessous, le tronc commun précité, qui s'appuie notamment sur les *Actes du Séminaire des directeurs et*

directrices des établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel du 30 mars 2017. Pour le décliner, les écoles peuvent également se référer à l'édition de 2017 du *Vade-mecum sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche*, à l'édition 2017 du *Guide de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement dans la fonction publique de la DGAFP* et à la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique.

Les axes proposés par le Ministère de la Culture pour l'élaboration d'une charte sont au nombre de sept :

→ IDENTIFIER UN RÉFÉRENT ÉGALITÉ / PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

Des responsables de la prévention des discriminations ont été désignés dans les établissements publics nationaux d'enseignement supérieur, qui sont généralement les interlocuteurs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. L'élargissement de cette démarche, par la constitution d'un réseau de référents égalité / prévention des discriminations sur l'ensemble des écoles de l'enseignement supérieur artistique et culturel, quel que soit leur statut, est nécessaire. Il permettra d'échanger sur les pratiques et les difficultés à surmonter et de partager des outils et bonnes pratiques, à l'instar du réseau des chargés de mission créé dans l'enseignement supérieur universitaire, organisé sous la forme d'une conférence, avec laquelle des liens seront construits au niveau national. Chaque école pourra se rapprocher de ces chargés de mission au sein de la COMUE ou de toute autre forme de regroupements auxquels elle participe.

La mission du référent sera précisée dans une lettre de mission du directrice de l'établissement.

Les référents ont également un rôle d'animation et de coordination au sein des établissements pour lutter contre les situations de violence, en lien avec tout agent ou tout partenaire impliqué dans la démarche de lutte contre les violences.

L'objectif est que tous les étudiants et étudiantes sachent qu'ils peuvent se tourner en toute confiance vers ce référent en cas de malaise, quelles que soient la position d'autorité et la personne impliquée.

D'autres organisations locales pourront également compléter l'identification d'un référent, comme la mise en place de

groupes d'étudiant.e.s "sentinelle", par exemple.
Il incombe à chaque établissement de faire le choix de nommer un référent spécifique pour les discriminations liées au genre ou de décider que ces missions relèvent de la personne en charge de toutes les formes de discrimination.

→ PRÉVENIR ET TRAITER TOUTE FORME DE DISCRIMINATION, DE VIOLENCE OU DE HARCÈLEMENT, OU DE FRAGILISATION LIÉE AU GENRE OU À L'ORIENTATION SEXUELLE

La prévention de toute forme de violence ou de harcèlement doit être développée, à partir d'un dialogue entre les étudiant.e.s, les enseignant.e.s, la direction, les représentant.e.s du personnel, s'appuyant notamment sur les outils développés par le Ministère de l'enseignement supérieur.

Une attention particulière sera portée à toute situation de fragilisation liée à l'orientation sexuelle.

Les établissements de l'enseignement supérieur Culture diffuseront également aux étudiant.e.s et au personnel, et par tous les moyens dont ils disposent, des informations sur les droits des victimes de harcèlement et l'aide qu'elles peuvent recevoir dans ces situations.

De façon générale, ils devront être vigilants à l'égard de situations potentiellement porteuses de harcèlement ou de violence.

Depuis le printemps 2018, le Ministère de la Culture mettra à disposition de l'ensemble de ses opérateurs des outils de communication afin qu'ils les diffusent le plus largement possible par voie électronique et d'affichage, et les mettent à disposition de toute la communauté étudiante, enseignante et administrative.

Le Ministère a également élaboré une fiche rappelant la procédure de signalement et d'instruction des cas de harcèlement, violence, souffrance au travail. Elle pourra être utilisée par tous.

Le Ministère de la Culture proposera des formations traitant de manière approfondie des techniques de dépistage et d'accompagnement du harcèlement sexuel. Elles s'adresseront aux personnes référentes en matière de discriminations, de harcèlement et de violences (Direction, RH, conseillers et assistants de prévention, personnels médicaux ou de santé, référent prévention des discriminations, etc.). Des actions de sensibilisation seront également proposées à l'ensemble du personnel des

établissements de l'enseignement supérieur artistique et culturel

La cellule d'écoute externalisée Allodiscrim, dont le Ministère bénéficie depuis décembre 2016, est compétente pour répondre aux signalements de discriminations auxquelles les 30 000 agents du Ministère de la Culture pourraient être confrontés. Cette prestation a été étendue dès l'été 2018 aux violences et harcèlements sexistes et sexuels. Un suivi psychologique pourra désormais être proposé dès lors que l'état de la personne l'exigera. Le Ministère a également souhaité que les 37 000 étudiant.e.s de l'enseignement supérieur Culture puissent très prochainement faire appel à cette cellule d'écoute externe, dans le cas où ils seraient victimes de harcèlement ou de violences sexuels et sexistes. Tout comme les agents, ils pourront désormais bénéficier d'un accompagnement à la fois juridique et psychologique.

→ DÉVELOPPER LES STATISTIQUES FEMME/HOMME

Il est indispensable d'établir et de rendre visibles des données sexuées au sein des écoles, qu'il s'agisse des étudiant.e.s, des enseignant.e.s, des intervenant.e.s, des jurys, des dirigeant.e.s, du personnel administratif ou de service. Mesurer quelles sont les proportions de femmes est souvent le révélateur objectif d'une situation d'inégalité et le point de départ de la définition des actions à mener pour la corriger. À cet égard, l'élaboration systématique d'un rapport de situation comparée servira ce premier objectif de mesure quantitative. Une publication annuelle d'un état des lieux statistique sexué sur tous les aspects de la vie de l'établissement pourrait permettre d'organiser la discussion autour de ces données.

→ VEILLER À L'ÉQUITÉ

• **Dans les processus de recrutement**

Si globalement les femmes sont aujourd'hui majoritaires dans tous les secteurs de l'enseignement supérieur relevant du Ministère de la Culture, avec 60 % d'étudiantes en 2017, il existe de fortes disparités dans certaines disciplines. La systématisation de jurys paritaires, notamment les jurys de recrutement des enseignant.e.s, et une évolution de certaines pratiques de recrutement est nécessaire, notamment par une clarification des critères de recrutement, la mise en place d'auditions à l'aveugle pour le secteur musical.

En matière de recrutement, il est souhaitable que l'ensemble des écoles appliquent les préconisations présentées dans le guide « recrutons sans étiquette », qui détaille les bonnes pratiques pour prévenir les risques de discrimination dans toutes les étapes de recrutement d'un agent. Une note du secrétaire général du Ministère de la Culture en date du 7 février 2017 précise la procédure à appliquer dans le cadre des recrutements (hors concours), permettant de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidates et candidats. L'ensemble des établissements est invité à s'en inspirer.

• **Dans l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances de décision et consultatives**

Lorsqu'aucune règle relative à la parité ne trouve à s'appliquer, il est recommandé de tendre vers la parité à tous les niveaux et pour toutes les catégories. Cette disposition concerne en particulier la composition des instances de décision et consultatives (conseil d'administration, CHSCT, CT, collège des enseignant.e.s, collège des étudiant.e.s, toutes commissions consultatives sur la pédagogie et la recherche, instances représentatives du personnel, etc.). La parité devra également être systématique dans les jurys d'admission et de diplômes, ainsi que dans les différentes phases du processus d'évaluation collective (évaluation de fin de semestre, commissions, etc.). Cette parité est également nécessaire dans l'attribution de missions de coordination. Il est notamment essentiel de veiller à ne pas pénaliser la carrière des personnels ou le déroulement des études des étudiantes et étudiants du fait de leurs éventuelles obligations familiales.

Dans l'attente d'une évolution législative imposant la parité dans les commissions pour lesquelles aucune règle imposant la parité n'existe, il est fortement recommandé que les chartes prévoient l'application de ce critère dans l'ensemble des jurys et comités locaux.

→ TRANSMETTRE UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ POUR CHANGER LES REPRÉSENTATIONS

• Afin de changer les représentations et de transmettre une culture de l'égalité aux étudiants des deux sexes, il est essentiel de tendre vers la parité au sein des équipes pédagogiques (enseignant.e.s comme intervenant.e.s) afin de diversifier les « modèles » que l'on donne aux étudiant.e.s. Une attention particulière sera portée à cette question, notamment lors du renouvellement des équipes.

- Une information diversifiée sur les métiers doit être développée durant la scolarité, notamment par des conférences faisant intervenir des professionnelles, ce qui contribuera à ouvrir le champ des possibles aux étudiantes et leur permettra de se projeter dans des carrières plus diversifiées.
- Il est également nécessaire de travailler plus en amont sur les processus d'orientation et à cette fin d'introduire cette préoccupation dans les actions d'information (dans les lycées d'enseignement général et professionnel) menées par les écoles en direction des jeunes se préparant à entrer dans les cursus supérieurs.
- Changer les représentations passe également par le développement de la présence d'œuvres et d'auteures féminines dans les corpus d'enseignement et les répertoires travaillés, en s'appuyant sur les travaux de recherche qui mettent en évidence les possibilités en la matière. Le choix des intervenant.e.s et artistes invité.e.s devra tendre vers la parité ;
- La mise en place de modules de formation sur l'égalité, d'espaces de réflexion sur les stéréotypes ou le développement d'analyses des représentations des femmes développées dans les répertoires est également nécessaire. Apprendre aux étudiantes et aux étudiants à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre le sexisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les stéréotypes et disposer d'outils pour savoir adopter la bonne posture lorsqu'elle y est confrontée.

→ ACCOMPAGNER LES JEUNES FEMMES VERS DES CARRIÈRES DIVERSIFIÉES

- Les écoles doivent sensibiliser spécifiquement les jeunes femmes sur la gestion de leur carrière, pour qu'elles connaissent leurs droits.
- Il est important que les jeunes femmes soient formées aux fonctions de direction générale ou au management des ressources humaines, afin de disposer de possibilités d'évolution de carrière diversifiées.
- Que les enseignan.e.ts aient à cœur de donner confiance aux jeunes femmes est essentiel, pour qu'elles aient la «hardiesse de défricher», n'hésitent pas à développer une approche singulière dans des voies où les femmes sont rares.
- La constitution de réseaux professionnels dès la scolarité peut soutenir la diversification et la consolidation des

parcours féminins de même que la mise en place de parrainages / marrainages et un suivi plus actif par les écoles du devenir des anciens étudiants et étudiantes.

Les femmes employées au sein de l'administration centrale du Ministère de la Culture, de ses services déconcentrés, de ses services à compétence nationale et des établissements publics placés sous sa tutelle peuvent rejoindre Cultur'Elles. Le réseau professionnel féminin a pour objectifs d'être force de proposition en matière de modernisation du ministère et de s'impliquer dans des actions en faveur de l'égalité dans le secteur culturel.

→ PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET FAIRE CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS EXISTANTS

- Les établissements d'enseignement artistique et culturel peuvent se référer à la *circulaire du 21 novembre 2017* relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française, qui rappelle qu'il faut féminiser les noms de métiers, titres et fonctions mais proscrit l'usage des formes abrégées avec point médian.

La politique de l'établissement en matière de lutte contre les discriminations doit être connue de l'ensemble de la communauté. La création d'une page bien référencée sur les sites internet des établissements est donc préconisée.

LES RÉFÉRENT.E.S À L'ENSP

→ **Delphine Paul**, directrice des études et de la recherche
delphine.paul@ensp-arles.fr

→ **Fabien Velasquez**, assistant bibliothécaire
fabien.velasquez@ensp-arles.fr

1.3 Le bâtiment

Si à l'été 2012, Aurélie Filipetti, alors Ministre de la Culture, approuvait le projet d'un nouveau bâtiment pour l'École nationale supérieure de la photographie, c'est en juillet 2016 que le Président de la République, Monsieur François Hollande, en dévoilait la première pierre.

À l'aube de ses 37 ans, en juillet 2019, l'École nationale supérieure de la photographie est inaugurée avenue Victor Hugo. Ce n'est qu'en janvier 2020, que l'ENSP quitte définitivement le centre historique d'Arles et pour investir, à quelques encablures, les 5 000m² conçus par l'architecte Marc Barani.

Ce majestueux bâtiment, en forme d'appareil photo, a été imaginé en contraste avec l'hôtel particulier qui abritait jusqu'alors l'ENSP. Désormais pensés toute en transparence et en ouverture vers le public, les espaces donnent à voir ce qu'il s'y pense et ce qu'il s'y crée.

Le premier étage, en rez-de-boulevard, s'adresse à tous, avec son auditorium de 185 places, ses 450 m² de salle d'exposition permettant d'accueillir les travaux des étudiants et d'imaginer une monstration différente.

L'étage intermédiaire, plus intime, s'organise autour d'un patio extérieur, et héberge des espaces semi-publics, comme le fablab, la bibliothèque et ses 32 000 volumes, les espaces dédiés à la formation continue ainsi que 3 salles de monstration.

Enfin, l'étage inférieur, en rez-de-jardin, concentre l'essentiel de l'apprentissage de la photographie, abritant les laboratoires, couleur comme noir et blanc, argentique comme numérique, agencés autour d'une salle commune de travail où les étudiants peuvent y échanger à propos de leurs travaux, quelque soit la technique de tirage utilisée. Ce dernier étage abrite également l'ensemble des ateliers techniques ainsi que trois studios photo.

UNE ŒUVRE AU TITRE DU 1% ARTISITIQUE

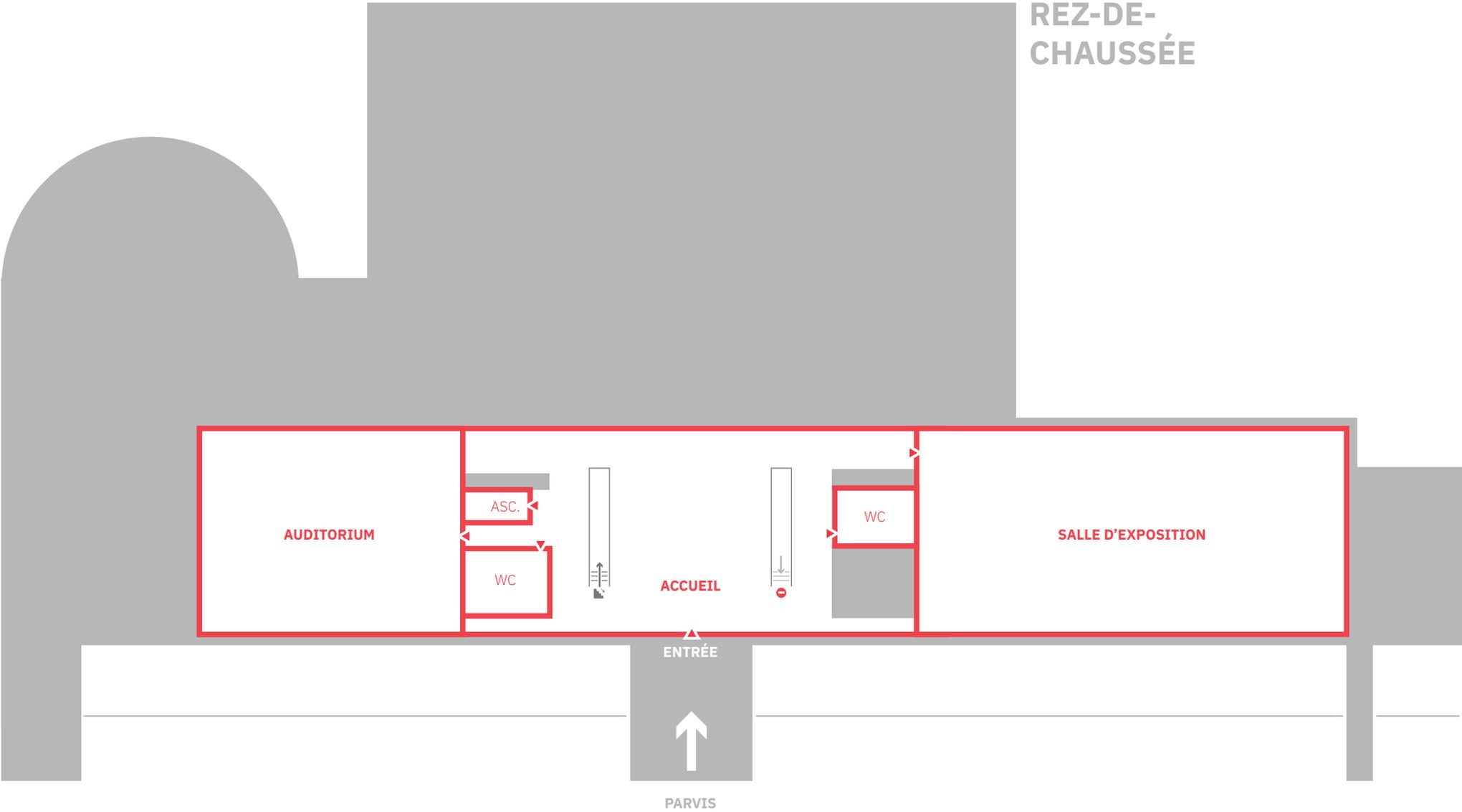
L'ENSP accueille la création d'une œuvre d'artiste-plasticien contemporain au titre du 1% artistique.

Raphaël Dallaporta et Pierre Nouvel, artistes, ont envisagé l'installation d'une œuvre initiatique dans le patio : sorte d'astrolabe contemporain, qui permet d'observer le monde

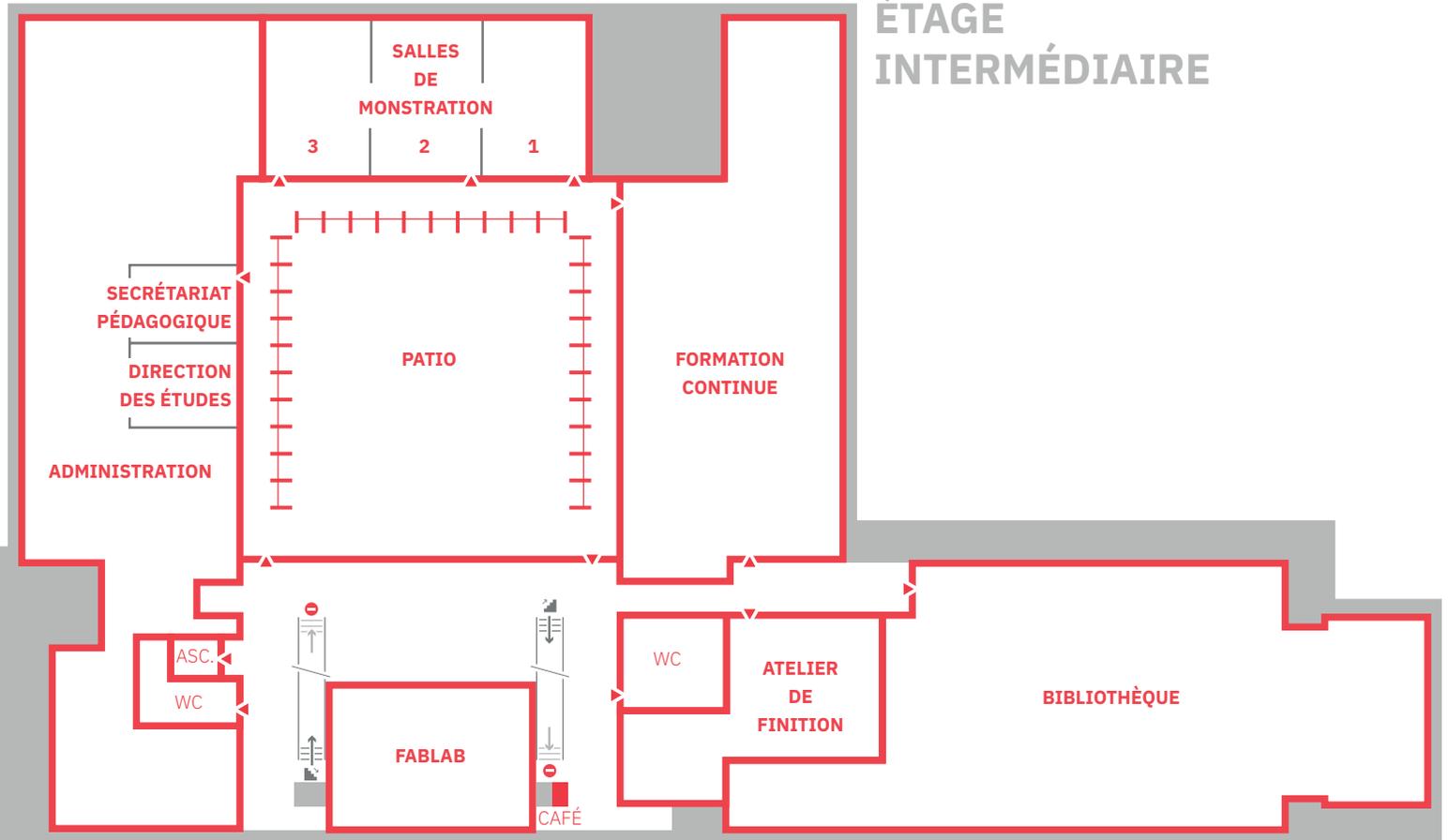
d'aujourd'hui en mouvement, avec la volonté particulière de rendre un subtil hommage par la lumière aux inventeurs de la photographie.

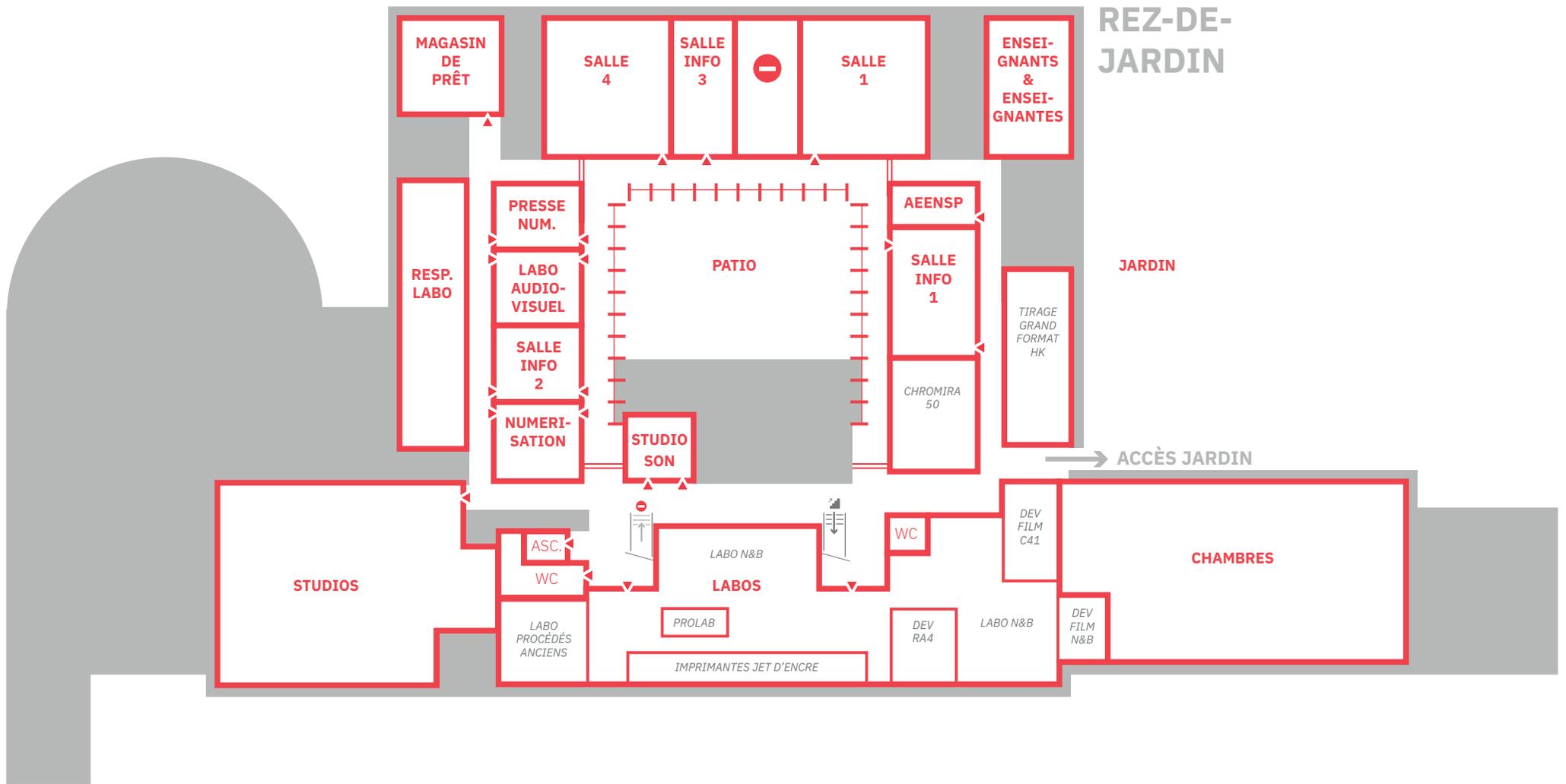
Par un savant jeu de réflexion, des lettres du mot « Éblouir » installées sur le toit de l'ENSP, apparaît sur les marches de l'auditorium à différentes heures du jour selon la course du soleil, le mot « Oublier ». En combinant une forte présence physique et une immatérialité, l'installation (qui n'exclut pas une petite pointe d'ironie) offre un moment contemplatif avec le bâtiment.

REZ-DE-CHAUSSÉE



ÉTAGE INTERMÉDIAIRE





HORAIRES D'OUVERTURE DES LOCAUX

Les locaux de l'école sont accessibles du lundi au vendredi, de 8h45 à 21h30. Tous les locaux sont accessibles par les étudiants dans le respect des consignes liées à la sécurité des personnes et des bâtiments.

En dehors des heures d'ouverture des bureaux (9h > 18h), seuls les étudiant.e.s, les professeur.e.s et les intervenant.e.s sont admis dans l'école. Aucune personne ne peut être invitée à pénétrer dans les locaux sans l'autorisation préalable de la Direction.

SÉCURITÉ DES MATÉRIELS ET DES LOCAUX

Les étudiant.e.s en sont responsables au même titre que les enseignant.e.s, le personnel administratif et de service. Ils doivent donc apprendre et connaître toutes les consignes et règles qui leur seront enseignées en la matière. Ils doivent également veiller à les respecter et à les faire respecter. Sauf autorisation spéciale de la Direction, en dehors des périodes scolaires, c'est-à-dire pendant les vacances de courte durée ou les congés d'été, tous les locaux de l'école sont fermés aux étudiant.e.s.

Le mobilier des salles de classes et des laboratoires ne doit pas être déplacé. Cependant, tout matériel déplacé ponctuellement doit, après usage, être rapporté dans le local où il a été pris et obligatoirement nettoyé avant sa remise en place.

Les badges d'accès fournis par l'école doivent être rendus à la fin de la période de scolarité. Ils ne peuvent être ni échangés, ni prêtés, et leur perte doit être signalée dans les plus brefs délais aux services techniques.

En cas de perte du badge, il faut informer l'accueil immédiatement afin que celui-ci soit mis hors d'usage.

En cas d'**alarme incendie**, le point de rassemblement du niveau rez-de-chaussée (niveau 0) se situe à l'extérieur du bâtiment, sur le parvis après la passerelle d'évacuation de l'auditorium.

Le point de rassemblement des niveaux intermédiaires (niveau -1) et rez de jardin (niveau -2) se situent dans le jardin à l'extérieur des locaux, à l'arrière du bâtiment. Ils sont indiqués par un panneau vert dit point de rassemblement. Il faut suivre

le balisage lumineux qui oriente vers la sortie de secours la plus proche.

PROPRETÉ ET HYGIÈNE DES LIEUX

Il est strictement interdit de manger dans les espaces d'enseignement de l'école (salle de cours, auditorium, etc.). L'ensemble des éléments usagés (boîtes plastiques, gobelets, couverts, etc.) doivent être déposés dans les poubelles appropriées et disposées à cet effet, et ne doivent en aucun cas être apportés dans les laboratoires, ateliers et salles de classe.

Pour des raisons légales (*article 16 de la loi du 10/01/91, dite loi Evin*), sanitaires et de sécurité, **il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'École** (y compris le patio) Cet espace communique avec des salles de travail ou des bureaux, les odeurs de tabac peuvent occasionner une gêne pour les autres usagers de l'école. Les zones où la consommation de cigarettes est autorisée sont la passerelle d'entrée, à l'extérieur du bâtiment, ou le jardin extérieur, à l'arrière du bâtiment, sous la casquette. La consommation d'alcool est interdite dans l'enceinte de l'établissement.

MESURES SANITAIRES

En cohérence avec le *décret n°2020-860 du 10 juillet 2020* modifié et les consignes gouvernementales et ministérielles (notamment la circulaire du MESRI du 6 août 2020), le présent plan s'attache à prévoir les conditions de la rentrée.

Mesures
d'hygiène
et de sécurité

Par chacun

- Le port du masque est obligatoire en espace clos et en plein air pour tous.
- Le port du masque par tous est systématique à l'occasion de déplacement dans l'établissement.
- Se laver très fréquemment les mains au savon ou au gel hydro-alcoolique à disposition dans l'établissement.
- Éviter les ascenseurs quand vous avez le choix.
- Respecter en tous lieux et à chaque fois que cela est possible, une distance d'au moins 1 mètre ou 1 siège entre deux personnes. Associée au port systématique du masque,

cette distance contribue à renforcer la réduction du risque de transmission.

- Respecter les jauges affichées dans les salles de cours et les espaces communs.
- Les repas doivent, autant que possible, être pris dans les espaces extérieurs (accès au jardin à l'arrière du bâtiment). S'ils sont autorisés à être pris dans les locaux de l'école (patio, foyer), les surfaces utilisées doivent être nettoyées ainsi que les équipements éventuellement utilisés.
- Par chacun, nettoyage, désinfection du matériel (clavier, souris, etc.) en sortie de cours et entrant en cours.
- Placer ses affaires personnelles, dans l'espace qui lui a été alloué
- S'abstenir de tout contact physique de façon à limiter le risque de transmission (dans le cas d'un porteur asymptomatique ou en phase d'incubation).
- Informer la salle de son état de santé si celui-ci se dégradait afin de contacter les autres élèves.

Par l'établissement :

- Nettoyage et désinfection :
Salles | 1 fois par jour
Toilettes | 2 fois par jour.
- Tous les lieux de cours sont équipés de gel hydro-alcoolique, de papier jetable et de lingettes désinfectantes
- Le système de ventilation des lieux est programmé pour recevoir uniquement de l'air extérieur (pas de recyclage d'air).
- Chaque 1h30 une pause de 15 mn est obligatoire pour une bonne ventilation des lieux. (mise en application par les enseignant.e.s).
- Un plan d'utilisation adapté aux lieux sera affiché dans chaque atelier.
- L'ensemble de toutes ces mesures est consultable dans un dossier "Mesures COVID" dans le tableau d'affichage en ligne.

Gestion des flux

Une stratégie de gestion des flux de circulation est mise en œuvre afin d'éviter les regroupements et croisements trop importants d'étudiant.e.s par :

- Un marquage au sol pour les sens de circulation
- Un affichage des jauges dans chaque lieu d'enseignement ainsi que pour les espaces communs.
- Une inscription de votre passage dans chaque lieu "contact-tracing" (classeur dans les salles de classe et de monstration).

→ Chaque occupation des lieux d'enseignement ou de travail sera organisé par une prise de RDV via l'extranet - Onglet "réservations".

Les enseignant.e.s
et intervenant.e.s

Doivent veiller à :

- Faire appliquer les consignes sanitaires et gestes barrières dans les lieux d'enseignement et en sortie pédagogique.
- Aérer la salle de cours pendant 15mn toutes les 1h30.
- L'inscription des étudiant.e.s sur les cahiers dans chaque espace.
- Prendre connaissance des jauges et les faire respecter.
- Informer le service pédagogique en cas de modification d'un enseignement lié à un cas de covid ou un cas-contact

En cas de
symptômes

- Fièvre
- Symptômes respiratoires : toux, gêne respiratoire au repos et/ou à l'effort
- Syndrome pseudo-grippal (maux de tête, douleurs musculaires, etc.)
- Fatigue d'installation brutale, sensation de malaise généralisé
- Symptômes digestifs : diarrhées, nausées, vomissements
- Disparition ou altération du goût et/ou de l'odorat

Contact

Informez immédiatement l'ENSP :

→ Jean VASCARISAS, agent COVID 19
06 78 64 43 57

→ copie à Delphine PAUL, directrice des études et de la recherche delphine.paul@ensp-arles.fr

En cas d'infection
ou de suspicion
d'infection

Identifié par une alerte "cas contact" → Je m'isole

RAPPEL: le premier critère pour être considéré comme cas contact est l'absence de protection efficace.

Est considérée comme contact à risque : toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé (c'est à dire une personne, symptomatique ou non, avec un résultat de test RT-PCR positif) sans mesure de protection efficace.

Plusieurs étapes:

1| Suivre la procédure donnée par l'Agence Régionale de la Santé (cf schéma page suivante)

Contact

2| Prévenir le référent COVID à l'ENSP

Jean VACARISAS au 06 78 64 43 57
afin de :

- Être un point d'entrée facilement identifiable
- Faire le lien avec la direction et l' AISMT 13
- Mettre en œuvre sans délai la stratégie de réponse de l' ENSP en cas de situation critique.
- Centraliser vos questions et y apporter des réponses actualisées.

→ Informations sur la COVID-19

Numéro vert : 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.

LES ESPACES

L'ensemble des espaces de l'école sont désormais régis par des protocoles sanitaires précis.

Tous ces espaces sont accessibles sur rendez-vous ou inscription préalable via le drive.

Vous retrouverez les protocoles détaillés de chacun des espaces dans [le dossier dédié sur le tableau d'affichage en ligne](#).

Ces protocoles sont amenés à évoluer en fonction des mesures sanitaires en vigueur. Pour le respect de chacun, nous vous demandons de les consulter régulièrement.

N'oubliez pas que c'est en respectant les mesures sanitaires et les protocoles mis en place que vous vous protégerez, que vous protégerez également les responsables de ces espaces, et ainsi que nous pourrons poursuivre notre objectif commun : mener à bien cette année en conservant une école ouverte.

Magasin de prêt

Responsable,
Alexis Bacot

Les contraintes liées au Covid-19 nous obligent, de manière temporaire, à effectuer les retours de prêt dans un espace dédié et d'immobiliser le matériel retourné pendant plusieurs jours.

Le prêt de matériel s'effectue au magasin de prêt situé au Rez-de-Jardin du bâtiment (Étage 0 de l'ascenseur).

Le magasin de prêt est un lieu strictement réservé au personnel en dehors des horaires d'ouverture. La zone de stockage du matériel vous est interdite et vous êtes prié de ne pas passer au-delà du comptoir lors de votre visite.

Le matériel

Le magasin de prêt rassemble :

- Un parc d'appareils photographiques argentiques et numériques du petit format (aps-c, 24x36) jusqu'au grand format (4x5" et 8x10") avec accessoires et trépieds
- Un parc d'éclairages (flashes cobra, torches autonomes et kits nomades, etc.) avec accessoires et pieds
- Du matériel pour la prise de vue vidéo et la prise de son
- Du matériel audiovisuel

Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

- Emprunt du matériel : mercredi et jeudi de 16h à 18h
- Retour du matériel : mercredi et jeudi de 16h à 18h, la semaine suivant la semaine des emprunts

Un affichage sur la porte du magasin de prêt permet d'identifier la semaine en question.

Le fonctionnement du prêt

Sous certaines conditions, ce matériel est mis à la disposition du public suivant :

- Les étudiants de 1e, 2e et 3e année
- Les résidents
- Les doctorants
- Les stagiaires en certification de la formation continue

La valeur et la complexité d'utilisation de certains matériels obligent à ce que l'emprunteur soit formé au préalable à la manipulation de ce matériel avant l'emprunt. Le responsable du prêt peut refuser un emprunt si l'emprunteur n'a pas suivi à l'ENSP une formation pour ce type d'équipement.

Les conditions

- Avoir fourni une attestation d'assurance à jour comprenant la responsabilité civile, au format pdf de préférence (à renouveler pour chaque année scolaire). Un espace dans le drive vous permettra de déposer votre document.
- Avoir signé une convention annuelle avec l'ENSP
- Avoir pris connaissance du matériel emprunté lors d'un TP ou d'un workshop

Aucun emprunt n'est possible sans les documents et prérequis demandés.

Les réservations

Il est possible de réserver en ligne via l'Extranet, le.s matériel.s que vous souhaitez emprunter.

Les réservations se font au maximum un mois à l'avance.

Les modalités d'emprunt

Les emprunts se font sur une durée d'une semaine et la prolongation d'un emprunt ne peut être envisagée. Il est possible de disposer au maximum d'un appareil photographique numérique, un appareil photographique argentique et un système d'éclairage par emprunt. Aucun emprunt ne sera accepté pendant les vacances estivales. Le retour de la totalité du matériel emprunté doit se faire au plus tard le jeudi de la dernière semaine avant la période de vacances d'été.

Les retards

Le retard donne lieu à une relance automatique. Vous êtes prié.e.s à partir de ce moment de prendre contact avec le responsable du Magasin de prêt pour convenir d'un retour dans les plus brefs délais. À défaut de cela, une nouvelle relance vous sera communiquée et pourra entraîner une suspension de l'utilisation du service de prêt.

Cas particuliers

Dans le cas des voyages à l'étranger en dehors de l'Union Européenne, tout emprunt nécessite une convention exceptionnelle hors Union Européenne signée par vous, le/la professeur.e référent.e à votre projet et la direction. Il vous appartient de vérifier si votre assurance vous couvre jusqu'à l'étranger en cas de dommage ou de vol.

Les prêts exceptionnels concernent :

→ Le matériel audiovisuel spécifique ou sensible (caméras, micros, vidéoprojecteur, etc.). Il convient de voir directement avec le responsable d'atelier vidéo pour emprunter ce matériel. Vous ne verrez donc pas ce matériel apparaître sur l'extranet.

→ Les anciens élèves de l'école diplômés depuis moins de 3 ans et cela de manière ponctuelle et justifiée. Tout emprunt de matériel, dans ce cas, devra passer par une convention de prêt de matériel pour les anciens étudiants.

→ Le matériel mis à disposition pour les monstrosités collectives

Pour les besoins de matériel pour toutes restitutions de votre travail au sein de l'école (bilans, arcs, diplômes, etc.), des armoires contenant le matériel de base (Écrans, vidéoprojecteurs, etc.) ont été mises à votre disposition. Pour toutes demandes supplémentaires, un document vous sera communiqué en amont de l'événement. Il vous sera

demandé de préciser clairement, dans ce document partagé, le matériel souhaité et de vous positionner sur l'un des créneaux horaires proposés pour récupérer le matériel.

L'ensemble du parc matériel du magasin de prêt qui est mis à votre disposition est fragile et coûteux. Vous êtes donc priés de bien vouloir en prendre soin et d'entretenir ce matériel pour qu'il perdure le plus longtemps possible dans un état convenable d'utilisation.

Atelier de finition L'accès à l'atelier de finition se fait **sur rendez-vous préalable** (via l'agenda *Atelier de finition* en précisant le besoin) ou sur les temps de présence du responsable de l'atelier.
Responsable, Aucune machine ou outil électroportatif ne peuvent être utilisés
Olivier Vernhes sans l'autorisation et la supervision du responsable d'atelier.
Les étudiant.e.s ont la possibilité d'utiliser la cisaille *Keencut* (découpe du carton et dibon), les tables de découpe, le laminateur.
En raison des risques de blessures, les étudiant.e.s ne pourront pas utiliser la cisaille à onglet et l'agrafeuse pneumatique.
L'utilisation des équipements de Protection Individuels (EPI) est demandée pour les opérations de découpe avec un appareil électroportatif (lunettes, gants, et chaussures de sécurité pour les manipulation de charges lourdes).

Salles de monstration Les trois salles de monstration sont des espaces de travail d'accrochage et de mise en espace destinés en priorité à la pédagogie.
L'accès est libre si les salles ne sont pas occupées lors de temps pédagogiques (cours, séminaires, workshop, ARC, bilans, etc.) ou d'exposition, ces dernières peuvent être réservées par les étudiant.e.s qui le souhaitent.

Quelques règles d'usage sont à respecter afin d'entretenir au mieux ces espaces

De la nature des murs dépend le type de fixation ou d'accroches à utiliser. Un plan précisant la nature des murs et les possibilités d'accrochage sera fourni. La visserie nécessaire à l'accroche des images est fournie par l'école. Par ailleurs, trois caisses à outils contenant le matériel nécessaire à l'accrochage (visseuse, marteau, tenaille, mètre, visserie, etc.) sont à disposition au Prêt et doivent obligatoirement être rendues complètes après usage.

Les espaces doivent être remis en état après utilisation.
→ Merci de retirer tout système d'accrochage après usage (vis, clous, pâte à fixe, etc.)
→ Merci de ne laisser aucun matériel ou déchets après usage (œuvres, papier d'emballage, tasseaux de bois, socles, matériel audio-visuel, etc.)

Fablab
Responsable,
Yannick Vernet

Le Fablab de l'ENSP propose à un large public, dans un lieu unique, toute une série d'activités créatives et innovantes autour de l'image. Ancré dans la recherche, l'expérimentation et la création, il aborde la question de l'image dans toute sa richesse et sa complexité et permet à ses usagers d'intégrer totalement les problématiques du numérique en lien avec les nouvelles pratiques de l'image. Au cœur d'un écosystème qui favorise la recherche autour de l'image, ce FabLab est un espace d'échange, de partage de savoirs et de savoir-faire, mais aussi un espace critique dans lequel l'expertise n'est pas déconnectée de l'implication de l'utilisateur.
des individus et nourrir chaque projet de leur singularité.

Le Fablab est ouvert pour :
→ les apprenant.e.s, en accès libre, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30
→ pour le public extérieur, tous les mardis de 18h à 21h30 dans le cadre des Openlabs.

Le Fablab peut aussi être utilisé dans le cadre de projets pédagogiques ou spécifiques (public extérieur ; artiste; chercheurs/ses, etc.). Toutefois, les étudiant.e.s pourront continuer à travailler sur leur projet sans problème, dans le respect de la jauge de personnes admises.

Bibliothèque
Responsable,
Marie Vigiùé

Riche de nombreux trésors en matière d'édition photographique, la Bibliothèque est un outil fondamental de la pédagogie de l'ENSP. Les étudiants peuvent à la fois se documenter, se cultiver, être initiés à la recherche documentaire et accompagnés dans le cadre du mémoire ou de la thèse.
La Bibliothèque est publique, elle est ouverte en priorité au personnel et aux étudiants de l'école, et sur rendez-vous pour le public extérieur.
Lors de la journée portes ouvertes de l'établissement et de la semaine d'ouverture du festival Les Rencontres de la photographie d'Arles, le service expose les publications de l'école ainsi que les mémoires des étudiants, offrant ainsi une plus grande visibilité des travaux.

Collection

Bibliothèque spécialisée en photographie et en art contemporain, elle offre également des documents dans tous les domaines des arts visuels (vidéo, cinéma, danse, graphisme) et de l'histoire de l'art.

La collection s'enrichit chaque année des ouvrages participants au Prix du livre - Les Rencontres d'Arles.

Le fonds se compose de :

- 22 000 livres et catalogues ;
- 30 titres de périodiques
(abonnements français et étrangers) ;
- 3 abonnements à des quotidiens d'information ;
- 690 documents audiovisuels ;
- 1 025 dossiers documentaires sur des photographes et plasticiens ;
- Mémoires des étudiants depuis 2012.

Catalogue informatisé

La recherche documentaire s'effectue sur [le catalogue de la Bibliothèque](#) (logiciel de gestion documentaire PMB) accessible en ligne sur internet, notamment depuis le site de l'école.

Plusieurs bases de données sont également accessibles en ligne :

- [Ressources numériques \(Pearltrees\)](#)
- [Médiathèque d'Arles](#)
- [ENSBA](#) (Paris) : livres et périodiques
- [SUDOC](#) : bibliothèques universitaires
- [BSAD](#) : base spécialisée en art et design
- [Poéthèque](#)

Le service de la Bibliothèque appartient au réseau BEAR (Bibliothèques d'écoles d'art en réseau).

Certaines publications, particulièrement les revues spécialisées présentes dans les bibliothèques de ce réseau, peuvent être communiquées aux étudiants de l'ENSP. La demande est à effectuer auprès de Marie Viguié.

Les modalités de prêt

Les modalités de prêt pour l'année 2020-2021 sont à consulter dans les protocoles détaillés des espaces.

La Bibliothèque est ouverte pour :

→ les apprenant.e.s
du lundi au vendredi, de 9h à 21h30
(sur réservation dans l'Extranet à partir de 18h)
→ le public extérieur sur rendez-vous :
du lundi au vendredi : 9h à 18h

La Bibliothèque de l'ENSP est fermée le mardi matin jusqu'à 13h.

Auditorium L'Auditorium accueille durant l'année, mais également durant l'été, des enseignements pédagogiques, des conférences, des colloques, des séminaires, des projections, des performances ouvert à tout public, apprenant.e.s comme public extérieur.
Une programmation spécifique est prévue dans le cadre de projets d'actions culturelles.

Les mesures sanitaires actuelles demandent le respect de certaines règles :

- le port du masque y est obligatoire
- une distance d'un siège entre chaque personne doit être observée
- une distance d'un mètre doit également être observée lors de l'entrée et de la sortie de l'auditorium
- toutes les 1h30, l'auditorium doit être vidé de son public pendant 15 minutes afin d'y renouveler l'air
- il est interdit d'y manger

Afin de respecter l'ensemble de ces règles, l'auditorium ne peut accueillir que 80 personnes au lieu de 185 personnes, comme initialement prévu.

Salle d'exposition L'école dispose d'une Salle d'exposition, utilisée tout au long de l'année pour les présentations de travaux, les situations d'essais, les workshops et les diplômes. Elle accueille également des projets spécifiques ponctuels.

Par ailleurs, l'ENSP propose des expositions pendant le festival des Rencontres d'Arles : chaque été, l'école présente des expositions inscrites au programme officiel comme *Une attention particulière*, présentation des travaux de plusieurs diplômé.e.s de l'ENSP. La sélection est déterminée par un jury extérieur constitué de professionnel.le.s de l'image, présidée par le directeur du festival.

L'ENSP propose aussi des expositions hors les murs en France et à l'étranger, valorisant les travaux d'étudiant.e.s et de jeunes diplômé.e.s de l'école ou en partenariat avec d'autres institutions françaises et étrangères : chez agnès b. ou le BAL à Paris, la Friche

Belle de Mai à Marseille, les Kyotographie à Kyoto, l'Alliance française de Bogotá, les Brasseurs à Liège, le Palais de la Découverte, la Galerie Maupetit à Marseille.

Indépendamment des catalogues des expositions, l'école publie, en partenariat avec Filigranes Éditions, la revue de recherche photographique *Inframine*.

FOURNITURES

Bien qu'une grande partie des fournitures nécessaires à la réalisation des travaux demandés lors des stages ou ateliers soit mise à la disposition des étudiants gracieusement par l'ENSP, celle-ci ne peut en aucun cas prendre en charge la totalité des fournitures dont chaque étudiant, pour sa part, peut estimer avoir besoin.

L'éventuel surplus de fournitures reste donc à la charge de chaque étudiant.

Chaque étudiant.e doit posséder son propre appareil photographique, un trépied ainsi qu'un lot de petit matériel de base non prêté par l'école. Les responsables d'atelier donnent toute information nécessaire à ce sujet.

La possession d'un ordinateur personnel est nécessaire.

CARTE DE TIRAGE

Une carte unique (rechargeable) pour toutes les prestations est fournie en début d'année.

La recharge des cartes d'impression et de photocopie se fait au distributeur situé à côté de l'accueil.

Le règlement ne peut se faire que par carte bancaire. Il existe aujourd'hui trois possibilités de recharge :

→ 125 unités | 10 euros,

→ 250 unités | 20 euros,

→ 650 unités | 50 euros.

La carte est créditée d'unités dont la valeur unitaire est de 8 centimes d'euros.

Pour l'année académique 2020-2021, les tarifs des prestations d'impression et de photocopies sont :

→ Bibliothèque | 1 copie = 1 unité

→ Laboratoire couleur | Tirage grand format Chromira

(papier standard Mat Brillant Satiné, 1 m²) : 75 unités
→ Laboratoire noir et blanc | Impression numérique N&B
(tarif moyen en fonction du papier pour 1 m²) : 208 unités
→ Régie numérique | Impression numérique grand format (1m²)
Papier standard : 287 unités
Papier “Fine art” : 437 unités
Carte copieur couleur laser : 1 copie = 2 unités par face

LES OUTILS NUMÉRIQUES DE L'ÉTUDIANT.E

Adresse email personnalisée Dès son arrivée, une adresse mail est créée pour l'étudiant sous la forme prenom.nom@ensp-arles.fr
Toute communication avec l'ENSP doit se faire via l'adresse @ensp-arles.fr
L'étudiant ne doit pas utiliser son adresse mail personnelle.

Gsuite® L'établissement bénéficie du programme Gsuite® pour éducation qui permet à chaque utilisateur d'utiliser les applications Google® sans limitation d'usage (drive à quota illimité par exemple).

Google Agenda Le google agenda, pour le suivi de l'emploi du temps de chaque année, est mis à jour en temps réel.
Les agendas partagés des différentes promotions sont à consulter régulièrement car mise à jour en temps réels. Des abonnements aux agendas sont possibles pour différents supports (Smartphone et desktop).

Meet Des enseignements virtuels seront être proposés au cours de l'année via l'application Google Meet® intégrée à Gsuite®, les liens seront disponibles par invitation ou visible sur les agendas. L'application ZOOM® pourra dans certains cas être aussi utilisée.
Chaque enseignant dispose d'un espace de réunion Meet accessible grâce à un lien unique et personnel. La liste de ces espaces est disponible dans le [tableau d'affichage en ligne](#).

Espaces de stockage Le contenu du drive est sous la responsabilité de chaque utilisateur dans le respect des règles générales d'utilisation et des lois sur la propriété intellectuelle en vigueur.

Tableau d'affichage en ligne Un [tableau d'affichage](#) est accessible en ligne et disponible sur le Drive. Il sera utilisé pour l'affichage d'informations, la prise de rendez-vous individuels avec les étudiant.e.s, les séminaires, l'ordre de passage en ARC et bilans, etc. **Il doit être consulté très régulièrement.**

Extranet L'[extranet](#) est un outil de communication mais aussi une plateforme qui permet à l'étudiant de réserver du matériel disponible au magasin de prêt, des espaces ou des postes de travail de l'ENSP (imprimante grand format, fablab, etc.). Les étudiants ont aussi accès à cet espace pour gérer [leur portfolio en ligne](#). Ils y trouvent aussi des documents utiles (certificats de scolarité) et un ensemble de ressources pédagogiques.

Moodle Moodle est un outil d'apprentissage en ligne. Cette plateforme est un lieu d'échange et de partage de ressources pédagogiques entre enseignant.e.s technicien.ne.s et étudiant.e.s. L'ensemble des cours techniques et des évaluations sont disponibles depuis [Moodle](#). La plateforme est accessible grâce aux identifiants de messagerie de l'ENSP fournis en début de cursus.

Dès la rentrée, une réunion d'informations, à destination des étudiant.e.s de 1^e année, permet de décrire tous les outils numériques à disposition.

COMMUNICATION

L'ENSP dispose de plusieurs canaux de communication permettant la diffusion d'informations et d'actualités aux usagers de l'ENSP comme au public extérieur (newsletter, site internet, réseaux sociaux, etc.).

Dans le cadre de la communication de l'ENSP, et afin de valoriser les activités de l'école, de ses étudiant.e.s et de ses diplômé.e.s, le service de la communication effectue régulièrement des prises de vues, photographies ou vidéos, dans le respect du droit à l'image de chacun.

Le service de la communication peut également être amené à utiliser les œuvres des étudiant.e.s pour publication dans les différents supports précités.

Les œuvres créées par les étudiant.e.s dans le cadre de leurs études relèvent des dispositions des articles L. 111.1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'étudiant.e conserve la propriété matérielle et intellectuelle des œuvres, pièces et travaux qu'il a produits durant son cursus au sein de l'ENSP, sauf dispositions expresses particulières avec l'école.

Les étudiant.e.s autorisent expressément l'ENSP à reproduire et/ou représenter les œuvres créées dans le cadre de leurs études, à des fins non commerciales, par tout moyen de communication directe ou indirecte, y compris au moyen de sites internet, à destination du public extérieur.

L'ENSP s'engage à :

- Demander une autorisation préalable à l'étudiant.e pour toute utilisation ou reproduction de son œuvre
- Créditer l'étudiant.e pour toute utilisation ou reproduction de son œuvre
- Établir un accord avec l'étudiant.e, le cas échéant, pour toute exploitation à but lucratif de ses œuvres ou de leur reproduction

Tout document émanant de l'ENSP doit être validé par le service de la communication afin de garantir le respect de la charte graphique. Nul ne peut utiliser le logo de l'ENSP pour faire valoir tout document personnel, sans l'autorisation de la direction.

Dès la rentrée, une réunion d'informations, à destination des étudiant.e.s de 1^e année, permet de décrire tous les outils de communication de l'ENSP.

1.4 L'équipe

ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice	Marta Gili
Secrétaire général	Recrutement en cours
Directrice des études et de la recherche et référente Égalité & Discrimination	Delphine Paul delphine.paul@ensp-arles.fr

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Chargée de l'accueil	Jeri Poll 04 90 99 33 33 jeri.poll@ensp-arles.fr
Assistante de direction et du secrétariat général	Maria Da Cunha 04 90 99 33 41 maria.dacunha@ensp-arles.fr
Secrétaire pédagogique	Véronique Louviot 04 90 99 33 50 secretariat@ensp-arles.fr
3 ^e cycle Doctorat	Lila Neutre , coordinatrice lila.neutre@ensp-arles.fr Laurence Canaux , assistante 04 90 99 33 49 laurence.canaux@ensp-arles.fr
Développement de l'international et de la professionnalisation	Gwendoline Allain , responsable 04 90 98 78 80 gwendoline.allain@ensp-arles.fr Laurence Canaux , assistante 04 90 99 33 49 laurence.canaux@ensp-arles.fr
Comptabilité	Régis Jouve , agent comptable Isabelle Mengual , responsable administrative et financière 04 84 76 94 01 comptabilite@ensp-arles.fr Nathalie Ortega , assistante comptabilité

04 90 98 78 79
nathalie.ortega@ensp-arles.fr
Chantal Castagno, assistante de l'agent comptable
04 84 76 94 07
chantal.castagno@ensp-arles.fr

Expositions
et publications **Juliette Vignon**, responsable
04 90 98 78 78
juliette.vignon@ensp-arles.fr
Olivier Vernhes, régisseur
olivier.vernhes@ensp-arles.fr

Communication **Lucile Guyomarc'h**, responsable
04 90 98 49 49
lucile.guyomarch@ensp-arles.fr
Sarah Le Brocq, coordinatrice des projets d'action culturelle
04 84 76 94 05
sarah.lebrocq@ensp-arles.fr

Systèmes
d'information **Benoit Martinez**, responsable et référent handicap
b.martinez@ensp-arles.fr

Fablab et projets
multidisciplinaires **Yannick Vernet**, responsable
yannick.vernet@ensp-arles.fr

Bibliothèque **Marie Viguié**, responsable
04 90 99 33 39
marie.viguié@ensp-arles.fr
Fabien Velasquez, assistant bibliothécaire et référent Égalité
& Discrimination
fabien.velasquez@ensp-arles.fr

Formation
continue **Juan Castro**, responsable
juan.castro@ensp-arles.fr
Olivier Cablat, coordinateur pédagogique
et formateur référent
olivier.cablat@ensp-arles.fr
David Pinzón, coordinateur pédagogique
david.pinzon@ensp-arles.fr
Sophie Branchard, secrétaire administrative
04 90 99 33 46
sophie.branchard@ensp-arles.fr

Exploitation et
maintenance
du bâtiment **Laurent Biscaras**, responsable
04 90 99 33 55
laurent.biscaras@ensp-arles.fr

Jean Vacarisas, technicien de maintenance
et agent Covid19 2020-2021
04 90 99 33 54 / 06 78 64 43 57
jean.vacarisas@ensp-arles.fr

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Professeur.e.s
permanents

Caroline Bernard	04 90 99 33 52 caroline.bernard@ensp-arles.fr
Nicolas Giraud	04 90 99 33 48 nicolas.giraud@ensp-arles.fr
Tadashi Ono	04 90 99 33 52 tadashi.ono@ensp-arles.fr
Paul Pouvreau	04 90 99 33 52 paul.pouvreau@ensp-arles.fr
Gilles Saussier	04 90 99 33 48 gilles.saussier@ensp-arles.fr
Muriel Toulemonde	04 90 99 33 48 muriel.toulemonde@ensp-arles.fr
Fabien Vallos	04 90 99 33 48 fabien.vallos@ensp-arles.fr

ÉQUIPE TECHNIQUE

Laboratoire
informatique
et numérique

Lionel Genre, responsable
04 90 99 33 42
lionel.genre@ensp-arles.fr
Marie Constant, assistante
marie.constant@ensp-arles.fr

Laboratoire
couleur

Christian L'Huillier, responsable
04 90 99 33 35
christian.lhuillier@ensp-arles.fr
Axelle Georges, assistante
axelle.georges@ensp-arles.fr

Laboratoire
noir et blanc
Studio
Magasin de prêt

Patrick Massary, responsable
04 90 99 33 36
patrick.massary@ensp-arles.fr
Alexis Bacot, assistant
alexis.bacot@ensp-arles.fr

Laboratoire
audiovisuel

Franck Hirsch, responsable
04 90 99 33 51 / franck.hirsch@ensp-arles.fr

BIOGRAPHIES DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- Caroline Bernard Professeure depuis 2015 à l'ENSP, elle enseigne également à l'École supérieure d'arts appliqués (CEPV) de Vevey (Suisse). Docteure de l'université de Paris 8 en esthétique, sciences et technologies des arts, spécialité arts plastiques et photographie, elle est aussi professeure associée de l'École des arts visuels et médiatiques (EAVM) au sein de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM, Canada). Caroline Bernard a collaboré trois ans avec la compagnie suisse Think Thank Theatre. Dans ce cadre, elle a cosigné, en 2018, la ciné-performance *L'urgence* au Théâtre Saint-Gervais – Genève puis la pièce *Eromania (History X)* en 2019. Par ailleurs, elle travaille avec le producteur radio David Collin sur Espace 2, pour l'émission *Le Labo* avec qui elle signe une adaptation radio de *L'urgence*. En juin 2019, Caroline Bernard réalise *Eromania (God Is A Dead Smoker)*, une émission de radio sous la forme d'une installation en direct, elle travaille alors avec le cinéaste Fabrice Aragno et la musicienne Joell Nicolas alias Verveine. Elle forme avec Damien Guichard le collectif Lili range le chat depuis plus de vingt ans. Leurs œuvres sont souvent le résultat d'un voyage ou d'une exploration du territoire sur place ou à distance. Elle vient de passer deux ans sur la création et la circulation des images sur les réseaux sociaux à travers un projet de recherche sur le buzz et la viralité financé par la Haute école d'art et de design à Genève (designviral.ch)
- Marie Constant Marie Constant est diplômée de l'Institut des Arts de Diffusion, spécialité réalisation cinéma (IAD - Belgique), puis de l'ENSP en 2018. Dès lors, elle assiste Lionel Genre au sein du Laboratoire numérique où elle est notamment responsable du tirage jet d'encre. En charge d'initiations aux outils techniques et à la gestion des données, elle anime également un workshop autour de l'impression en risographie, en collaboration avec L'Atelier du Palais (Arles).
- Lionel Genre Lionel Genre est né en 1970. Diplômé de l'ENSP en 1996, il travaille ensuite au Centre Interrégional de Conservation du Livre (CICL) sur la mise en place de nombreuses campagnes de numérisation d'images photographiques, notamment celles des collections de la BNF, ainsi qu'en tant que formateur pour les agents de la fonction publique sur les techniques de numérisation de collections.

À l'ENSP depuis 1998, il est en charge du laboratoire numérique, de l'enseignement des techniques d'acquisition, de retouche, de stockage et de diffusion d'images (web, PAO).

Nicolas Giraud développe une recherche artistique autour des mécanismes de construction et de circulation des images. Cette recherche emprunte des formes multiples, images, textes, objets, processus ou installation. Ses travaux sont exposés régulièrement et ont été montrés notamment au CNEAI, au FRAC Languedoc-Roussillon ou au Musée d'art contemporain de Lyon.

La dimension conceptuelle de son travail se prolonge dans des pratiques d'écritures, de commissariat et d'enseignement. Intervenant à Parsons Paris puis à la Sorbonne Paris I sur la théorie des Images, il est depuis 2014 professeur à l'École nationale supérieure de la photographie. Dans le champ critique, il a collaboré avec différentes revues et donné des conférences notamment sur le travail de Nam June Paik au Centre Pompidou ou autour des livres de Paul Graham au Bal.

Il a travaillé comme commissaire sur plusieurs expositions dont *Le Musée caché* au FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, *L'image comme lieu* en 2015 et *Intrusions* en 2010 à la galerie Michèle Chomette.

Nicolas Giraud est diplômé avec félicitations du Fresnoy, studio national des arts contemporains, de l'École nationale supérieure de la photographie et de l'École Supérieure de Commerce de Lille.

Christian L'Huillier Né le 28 octobre 1961 à Cenon (33). Chimiste comme première formation, il bifurque vers la photographie à l'école Louis Lumière pour finir sa formation (diplômé en 1982). Homme des laboratoires, de la chimie photographique et de la technique, il intègre l'équipe de l'École nationale de la photographie d'Arles où il passera de l'enseignement des techniques de tirage en noir et blanc à celui de la couleur ainsi que la photographie en grand format. Amateur des techniques anciennes en photographie, il pratique ou a pratiqué la plupart des procédés du 19ème siècle. Dans un désir constant de maîtrise des outils, il a reçu un enseignement en électronique et en éclairagisme. Il a aussi enseigné la sensitométrie, la technologie des surfaces sensibles et la photométrie à des classes de BTS en photographie, pour l'IFROA et donné des stages d'initiation aux techniques de prise de vue à des conservateurs de musée et des stages de tirage sur procédé Cibachrome ainsi que des stages de tirage sur support argentique baryté en NB durant

les Rencontres d'Arles (92/93) et dans des écoles d'art. De 2006 à 2008, il a suivi un cursus de formation en maîtrise d'éclairage à l'AFE (Association Française de l'Éclairage).

Patrick Massary Patrick Massary est né le 3 novembre 1964, après des études en science il obtient le diplôme de l'ENSL en 1989. Il intègre l'ENSP en 1990 pour l'enseignement de la photographie et de ses techniques. Il est aussi le responsable des ateliers noir et blanc et studio. Jusqu'en 1998, il participe à la logistique et technique des stages des Rencontres d'Arles, festival au sein duquel il est aussi maître de stage en 1995. À partir des années 2000, il suit une formation de directeur de photographie et de scénariste pour le cinéma.

Franck Hirsh Né à Neuilly sur Seine en 1973, diplômé de l'Institut International de l'image et du son en 1998, il s'intéresse très vite à la matière sonore pour devenir ingénieur du son. Entre tournages et post-production, il travaille sur un grand nombre de reportages et documentaires, de la captation au mixage. C'est en 2008, à la suite d'une formation en photographie aux Gobelins, qu'il s'intéresse de plus près aux métiers de l'image, naviguant entre la prise de vue caméra et l'usage des outils de traitement de l'image. Grâce à ces deux décennies de pratique sonore et visuelle, il peut aujourd'hui se confronter sereinement aux diverses nécessités dans la conception et la mise en œuvre de projets audiovisuels. Toujours en activité, présent sur des tournages, ce choix lui permet de veiller aux diverses mutations et innovations technologiques liées à son champ pédagogique.

Tadashi Ono Tadashi Ono a intégré l'équipe pédagogique de l'ENSP en mars 2017, après avoir dirigé la section "Photography/ Contemporary Art", au sein de la Kyoto University of Art and Design au Japon de 2011 à 2017. Suite à des études d'écologie et de botanique (Maîtrise en agronomie) à la Shinshu University à Nagano (Japon), il obtient le diplôme de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles en 1991. Il développe depuis un travail photographique qui se veut un questionnement sur la civilisation moderne à travers l'observation attentive de l'environnement urbain et naturel, et de son histoire. Il travaille notamment depuis 2011, sur la transformation du paysage de Tohoku, la région nord-est du Japon, dévastée par le tsunami, ainsi que sur la représentation d'espace public après l'événement politique en 2013 au Gezi Park à

Istanbul. À partir de 2017, il développe le projet qui cherche à représenter le paysage de reconstruction du littoral à Tohoku, où se croisent diverses questions sur l'environnement, l'architecture, l'économie, la politique, l'histoire sociale et la représentation photographique.

Ses travaux photographiques sont exposés principalement en Europe et au Japon, notamment à la Bibliothèque Nationale de France, au Museum of Modern Art, Tokyo et aux Rencontres d'Arles.

Outre son travail d'artiste, il a participé, en tant que commissaire invité, à "Photoquai" 2009, la biennale des images du monde au Musée du Quai Branly, et en 2012, il a été nominateur-commissaire du Prix Découverte aux 43e Rencontres d'Arles. Il est lauréat (projet en duo avec Julien Guinand) et artiste-résident de la Villa Kujoyama à Kyoto en 2017.

Paul Pouvreau

Après des études artistiques à l'École nationale des Beaux-Arts de Bourges (DNSEP Arts) et à la Sorbonne Paris 1, Paul Pouvreau participe en 1982 à la rédaction de la rubrique «photographie» aux cahiers du Cinéma.

Depuis janvier 2010, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'ENSP, après avoir enseigné, à partir de 1986, la photographie à l'École supérieure des Beaux-Arts du Mans. Il développe un travail plastique dans lequel la photographie prend une part de plus en plus importante mais non exclusive, à la fois comme moyen de représentation et comme outil de réflexion, sur l'interférence des signes visuels dans le quotidien de l'individu et les modifications que ceux-ci entraînent plus ou moins consciemment dans ses rapports et sa perception du réel.

Il a participé à plusieurs expositions en France et à l'étranger et son travail figure dans différentes collections privées et publiques.

Gilles Saussier

Gilles Saussier enseigne à l'ENSP depuis 2013 et s'intéresse particulièrement aux enjeux des pratiques documentaires contemporaines et aux récits photographiques de territoire. Il coordonne également les résidences du Programme international de résidence de recherche et de création et les jurys de diplôme en Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Il a participé à la documenta 11 de Kassel (2002), aux expositions *Des Territoires* à l'ENSBA Paris (2001), *Covering the real* au Kunstmuseum de Bâle (2005), *L'archive universelle. La condition du document et l'utopie photographique moderne* au MACBA de Barcelone (2008), *The image of war* (Bonniers

Konsthall Stockholm, 2017).

Proche des pratiques artistiques de site-specific - telles que les définit l'historien d'art Hal Forster (recouvrer des histoires refoulées, activer des espaces culturels perdus, proposer des contre-mémoires historiques), Gilles Saussier a publié ses principaux livres aux éditions du Point du Jour: *Studio Shakhari bazar* (2006), *Le Tableau de chasse* (2010), *Spolia* (2018).

Il est l'auteur de textes sur la question documentaire dont *Situations du reportage, actualité d'une alternative documentaire* (Communications n°71, Seuil-EHESS, 2001), *Retourner l'actualité, Photojournalisme et art contemporain* (Maison Rouge - Éditions des Archives contemporaines, 2008), *Le documentaire expérimental* (Artpress: La photographie post-documentaire, 2016).

Muriel Toulemonde

Muriel Toulemonde enseigne la vidéo à l'ENSP depuis 2006. Durant ses études à l'École des Beaux Arts de Paris, elle est marquée par les grandes figures de l'art vidéo des années 1980 et 1990. Elle ancre dès lors son travail dans une exploration du médium vidéo comme matériau temporel et dans une représentation du réel qui engage une perception dans la durée.

Ses œuvres découlent de situations perçues au gré de ses activités et déplacements, de choses vues, qui pour elle font image de manière frappante, résistant à l'interprétation contextuelle que l'on peut en donner pour ouvrir au regard un champ autre.

La vidéo permet de retenir dans un temps autonome ces visions premières, accorde au regard ses ralentissements, ses arrêts sur image, ménage des suspens dans le flux continu des événements.

Ses œuvres sont régulièrement présentées dans le cadre d'expositions collectives ou personnelles. Ses vidéos sont projetées à l'occasion de manifestations spécifiques, notamment dans le cadre des rencontres internationales Paris-Berlin ou lors de la Nuit Blanche 2013.

Fabien Vallos

Fabien Vallos est théoricien, traducteur, éditeur, artiste et commissaire indépendant. Il est docteur de l'Université Paris 4 Sorbonne.

Il enseigne la philosophie et l'histoire des images dans les écoles d'art d'Arles et d'Angers. Il est responsable du Centre de Recherche Art et Image (CRAI) et du laboratoire Fig. à l'ENSP. Il est le fondateur et le directeur des éditions Mix. Son travail théorique consiste en l'élaboration d'une

généalogie du concept d'inopérativité ainsi qu'à la préparation d'une philosophie critique de l'œuvre.

Yannick Vernet

Yanick Vernet est diplômé de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne (Licence d'Arts plastiques et sciences de l'art) ; de l'École Supérieure d'Art et de Design Marseille-Méditerranée (DNAP et DNSEP) ; de l'université d'Avignon (Master 2 en sciences de l'information et de la communication – spécialité Stratégie du développement culturel).

Responsable du Fablab de l'ENSP, Yannick Vernet est en charge de La Cellule, la nouvelle unité de recherche au sein de l'École qui explore les relations entre le vivant et les images. De 2013 à 2020 il a été responsable des projets numériques et dans ce cadre, coordinateur scientifique de l'Observatoire des pratiques de création des images numériques (Obs/IN). Yannick Vernet est aussi enseignant vacataire à l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (M2) ; à l'IMT Mines Alès/CELSA Sorbonne Université (Master 2 CTN) ; formateur pour le Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale. Depuis 2017, il est membre du conseil scientifique de l'Institut International de la Marionnette à Charleville-Mézières. Il préside la Fabulerie à Marseille depuis 2013.

Les études à l'ENSP

2.1 Organisation des études

CONCOURS D'ENTRÉE

L'admission à l'ENSP se faisant sur concours pour des candidat.e.s ayant validé quatre semestres d'enseignement supérieur, soit 120 crédits, ou ayant bénéficié d'un avis favorable de la commission d'équivalence, les pré-requis de l'enseignement dispensé sont ceux d'étudiant.e.s d'enseignement supérieur artistique de niveau bac +2. Les épreuves du concours d'entrée sont détaillés [ici](#).

Aucune entrée par équivalence au cours du cursus n'est possible à l'ENSP.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Il se développe selon quatre axes :

- **Une formation technique** donnant à chaque étudiant.e, dans le domaine de l'image fixe et en mouvement, une maîtrise suffisante des gestes, des outils et des procédures lui permettant de maîtriser le médium avec lequel il ou elle travaille. Les ateliers de photographie, argentique et numérique, noir et blanc, couleur, atelier de prise de vue, atelier vidéo sont les lieux de cette formation.
- **Des séances et sessions** (cours, séminaires critiques, entretiens individuels, ateliers de recherche et de création, workshops, conférences, rencontres avec des artistes et

- des professionnel.le.s) créant les conditions essentielles afin que chaque étudiant.e, par **l'enseignement de**
- **l'histoire des images** (photographie, vidéo, image numérique, etc.), par sa mise en relation avec l'histoire de l'art, par le dialogue et l'analyse, par des exercices en situation de commande, puisse penser sa pratique et la mettre dans une perspective historique, esthétique et artistique.
 - **Un ensemble de connaissances théoriques et pratiques complémentaires** (graphisme, multimédia, apport d'informations juridiques et professionnelles, pratique des langues, etc.) permettant qu'une fois sorti.e de l'école, chaque étudiant.e, compte tenu de son parcours et de ses inclinations propres, puisse :
 - › **soit poursuivre une formation complémentaire de 3^e cycle** (doctorat de création de l'ENSP/AMU (accessible après deux années, post-diplômes des écoles d'art, etc.),
 - › **soit aborder directement la vie professionnelle en tant qu'artiste, ou bien s'orienter dans les métiers artistiques et culturels de l'image** (commissaires, galeristes, responsables de fonds photographiques, éditeurs, enseignants, médiateurs)

- **Un enseignement de l'art et de la photographie par le projet, et centré sur le projet de l'étudiant.e.**

Ces trois années d'enseignement favorisent la réalisation de projets à forte dimension collective (production, réalisation d'une exposition, édition collective).

Cet enseignement favorise également l'autonomie des étudiant.e.s dans la conception et la réalisation de leur propre projet leur permettant d'aller jusqu'au diplôme de master.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Un master obtenu après trois années d'études

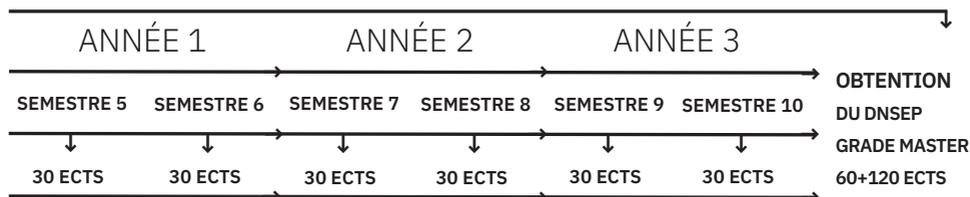
L'ENSP délivre un master obtenu au terme de trois années d'études.

L'organisation des études est régie par le décret n°88 103 du 10 novembre 1988 portant *l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministère de la Culture,*

complété par l'arrêté du 16 juillet 2013 portant *organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes*.

Après une première année propédeutique, la deuxième et la troisième année constituent l'enseignement de la phase projet, en vue de l'obtention du diplôme de grade master.

Chaque année, le cursus se déroule d'octobre à juin, et l'ensemble est composé de 6 semestres (allant du semestre 5 au semestre 10).



Progressivité
des enseignements

Dès la première année et pendant toute la durée du cursus, la présence aux cours, travaux pratiques, séminaires critiques, workshops, ateliers de recherche et de création est **obligatoire** ; l'engagement personnel de l'étudiant.e est **indispensable**.

La 1^e année accorde une place prépondérante à l'apprentissage des techniques dont la connaissance est nécessaire à la maîtrise du médium photographique. Elle aborde également l'enseignement de la vidéo, du son et de la création numérique. Les enseignements techniques sont complétés par des enseignements théoriques, ainsi que par des cours de pratique de la langue étrangère. Tout au long de l'année, des séminaires critiques permettent d'assurer le suivi des premiers éléments d'un travail personnel.

En 2^e année, les disciplines historiques et théoriques abordées en première année continuent d'être enseignées d'une manière diversifiée et le travail d'analyse mené en séminaire et en entretien s'approfondit. L'étudiant.e est amené.e à élaborer **son projet artistique personnel** qu'il ou elle développera tout au long des deux années de la phase projet. Dans le cadre d'ateliers de recherche et de création (ARC) et de workshops, chaque étudiant.e est régulièrement invité.e à expérimenter différentes approches artistiques, en présence d'artistes ou de professionnel.le.s invité.e.s.

Construisant son parcours, l'étudiant.e choisit certains de ses enseignements. Aussi, en début d'année, l'étudiant.e s'inscrit à **un des projets collectifs** proposés. Chaque projet a sa propre temporalité et se développe généralement tout au long de l'année, permettant une approche singulière, en vue d'une production, d'une restitution ou d'une exposition. **La recherche** est une dimension qui traverse l'année 2 : l'étudiant.e s'inscrit et s'engage dans un des laboratoires de recherche proposés au sein de l'École.

Les étudiant.e.s de 2e année sont par ailleurs initiés à la méthodologie de recherche, dans le cadre de la rédaction de leur mémoire.

Les étudiant.e.s ont la possibilité d'effectuer le premier semestre de la deuxième année dans un des établissements d'enseignement supérieur artistique étrangers partenaires de l'ENSP en Europe (programme Erasmus+) et dans le monde, ou un stage à l'étranger dans une structure étrangère. Pour ce faire, ils ou elles doivent dès la première année préparer **leur projet de mobilité d'études et/ou de stage**, qui est validé à la fois par l'équipe pédagogique de l'ENSP et par l'école d'accueil partenaire (voir page 131).

De plus, à l'issue de leur 1e année, durant l'été ou durant leur 2e année en dehors du cursus, les étudiant.e.s doivent effectuer **un stage obligatoire d'une durée d'un mois minimum**, dans un contexte professionnel. Celui-ci peut se dérouler auprès de lieux partenaires, d'artistes et fait impérativement l'objet d'une convention de stage. Chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant.e, l'organisme d'accueil et l'ENSP. Tout engagement est soumis à l'accord préalable du coordinateur d'année et de la direction des études.

Entre la deuxième année et la troisième année, les étudiant.e.s peuvent demander **une année de césure** (voir page 131). Celle-ci leur permet de suspendre leur cursus afin d'acquérir une ou plusieurs expériences personnelles et professionnelles, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil, en France ou à l'étranger. L'accès à l'année de césure se fait sur candidature motivée présentant le projet individuel de l'étudiant qui est soumis à la validation de l'équipe pédagogique et de la direction de l'établissement.

Le projet donnant lieu à une demande d'année de césure peut être :

- Un projet de mobilité internationale dans un établissement partenaire à l'étranger ou dans un pays en lien avec le projet personnel de l'étudiant.e ;
- Un projet de professionnalisation sous forme d'un ou de plusieurs stages en France ou à l'étranger ;
- Un projet personnel à caractère collectif ou individuel.

La reprise du cursus en 3e année est précédée d'un bilan d'année de césure à la rentrée N+1 de l'année de césure.

La 3e année place le travail personnel de chaque étudiant.e au centre du dispositif pédagogique à travers les pratiques d'accrochage et de monstration, les entretiens individuels avec les membres de l'équipe pédagogique et le dialogue avec des intervenant.e.s extérieur.e.s, dans la perspective de la préparation à l'épreuve plastique du diplôme. Le travail de mémoire et de formalisation de la recherche est également un des enjeux de cette année (soutenance à la fin du premier semestre).

En parallèle, un cycle de conférences et d'approches avec des professionnels de l'image prépare les étudiant.e.s à leur insertion professionnelle, à la diffusion et à la valorisation numérique de leur travail. Ces approches professionnelles permettent à l'étudiant.e de mieux se repérer à la sortie de l'École.

Des conférences, journées d'études et colloques offrent aux étudiant.e.s une grande diversité d'apports théoriques et d'approches artistiques tout au long de l'année.

L'encadrement
pédagogique

Les professeurs permanents assurent **l'encadrement pédagogique**.

Au nombre de sept, sous l'autorité de la directrice, en relation permanente avec la directrice des études et de la recherche, ils sont collectivement responsables de la définition, de la qualité et de la cohérence des enseignements dispensés.

Quatre d'entre eux assurent **la coordination pédagogique** de chacune des années du cursus et un enseignant est référent pour le diplôme de fin d'année.

Les responsables d'atelier, au nombre de quatre, assurent l'enseignement technique.

Un responsable des projets numériques initie les étudiant.e.s aux environnements numériques et au Fablab.

En complément de l'équipe pédagogique permanente,

l'ENSP accueille chaque année en moyenne une quarantaine d'intervenants, issus du monde artistique et professionnel, qui permettent aux étudiants d'appréhender de manière concrète différentes approches artistiques et professionnelles.

Coordinateur.trice d'année

Le rôle du/de la **coordinateur.trice d'année** est déterminant dans l'orientation de l'année, l'organisation des études, le suivi et l'évaluation des étudiant.e.s. Il/elle doit accompagner les étudiant.e.s dans leur compréhension globale des enjeux du cursus et de leur année d'études. En collaboration avec la direction d'études, il/elle est référent.e auprès des étudiant.e.s et des délégué.e.s. Il/elle organise et établit l'ordre de passage des bilans semestriels, en assure le bon déroulement, et fait le lien avec les étudiant.e.s et le reste de l'équipe pédagogique.

Coordinateur.trice de mémoire

Le/la **coordinateur.trice de mémoire** accompagne la définition des sujets et des enjeux de la recherche menée par chaque étudiant.e, assure, avec l'équipe pédagogique et la direction des études, l'attribution des directeurs et directrices de mémoires à chaque étudiant.e, et est en charge de l'organisation des soutenances du mémoire.

Coordinateur.trice du diplôme

Le/la **coordinateur.trice du diplôme** accompagne les étudiant.e.s dans le développement de leur projet plastique jusqu'à la réalisation concrète des travaux. Il/elle assure l'interface avec le jury de diplôme et coordonne les passages des étudiant.e.s.

Coordinateurs pédagogiques

Paul Pouvreau et **Tadashi Ono** | 1e année
Nicolas Giraud | 2e année et étudiant.e.s Erasmus
Caroline Bernard | 3e année
Fabien Vallos | coordinateur du mémoire
Muriel Toulemonde | coordinatrice du diplôme
Gilles Saussier | Programme international de résidence de recherche et de création (devient mentorat en 2021).
(voir biographies en page 36)

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les **unités d'enseignements** sont composés des enseignements proposés au sein de l'ENSP, regroupés selon les approches qu'ils recouvrent.

Sont pris en compte **l'ensemble des activités pédagogiques** proposées dans le présent livret : cours, travaux dans les laboratoires et ateliers, séminaires critiques, workshops, ateliers de recherche et de création, entretiens individuels, stages, projets, création personnelle, etc. ainsi que tout ce qui en découle en terme de travail personnel.

Les formats d'enseignement

- Le cours Au-delà de la transmission des connaissances, les cours sont indispensables à l'appropriation des langages et des concepts artistiques. Ils permettent l'approche critique, la mise en perspective historique, le dialogue productif avec les œuvres, tout en favorisant l'échange, le débat, l'ouverture au monde.
- Le cours-atelier Spécifique à la 1^e année d'enseignement à l'ENSP, le cours-atelier tend à la transmission de connaissances articulée avec des exercices pratiques. Délivré par un ou deux enseignant.e.s, artistes et technicien.ne.s, le cours-atelier mène nécessairement à la réalisation d'un travail plastique conséquent, en alternant diverses phases théorique et pratique.
- L'atelier technique L'atelier technique est un temps d'apprentissage axé sur l'initiation à des techniques, la maîtrise d'outils développés au sein des laboratoires. Sous la forme de travaux dirigés, ces séances permettent de mettre en œuvre les connaissances apprises pendant les cours théoriques ou d'introduire des notions nouvelles. Le travail se fait par petits groupes d'étudiant.e.s sous la responsabilité d'un.e enseignant.e technique.
L'atelier technique de perfectionnement est réservé aux enseignements de 2^e année.
- Le workshop Le workshop est une séquence de travail et de production artistique, menée à un rythme intensif, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles. Le workshop a une durée courte et s'adresse à un effectif réduit d'étudiant.e.s. Il demande une implication forte.
- L'ARC Les ARC sont animés par un.e ou plusieurs enseignant.e.s et sont constitués autour d'une problématique. S'y croisent

différentes pratiques qui permettent d'ouvrir l'horizon des recherches, de multiplier les points de vue. Au sein des ARC, sont privilégiés les notions de transversalité, de pluridisciplinarité et d'expérimentation.

- L'entretien individuel Les étudiant.e.s s'inscrivent pour des entretiens individuels avec les enseignant.e.s de leur choix. Ils sont un moment privilégié pour aborder des points essentiels du travail personnel en cours et constater l'évolution. Ils sont pris en compte dans l'évaluation et l'attribution des crédits, au même titre que tous les enseignements.
- Le séminaire critique Les séminaires regroupent tous les étudiant.e.s d'une année autour d'une équipe de coordination, ainsi que des personnalités extérieures invitées à donner leur point de vue sur les travaux présentés. À chaque séance, les étudiant.e.s désigné.e.s présentent leur travail dans des conditions rigoureuses, mais aussi d'argumentation afin de rendre compte de la progression et de l'évolution de leurs travaux tout au long de l'année. La présence aux présentations est impérative. Elle est prise en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.
- Le séminaire de recherche Le séminaire de la recherche est la réunion régulière d'un groupe d'étudiant.e.s, qui travaillent en commun avec un (ou plusieurs) enseignant.s, à l'interface de la pratique plastique et de l'élaboration discursive dans le cadre d'un programme de recherche préalablement déterminé.
- Le bilan À la fin de chaque semestre, le bilan constitue un temps d'évaluation collégiale (par plusieurs enseignant.e.s et responsables d'ateliers) du projet artistique de l'étudiant.e. Le bilan requiert un investissement fort dans la monstration et l'exposition du travail, ainsi que sa présentation orale.
- La résidence pédagogique Chaque année, l'ENSP accueille un artiste dans le cadre d'une résidence pédagogique. Cet.te artiste est invité.e à concevoir une œuvre au sein de l'École dans la perspective d'une exposition finale. Il/elle intervient régulièrement dans l'année auprès des étudiant.e.s soit sous la forme de workshops, d'ateliers ou de séminaires. Entre création et transmission, l'artiste en résidence co-construit son projet avec les étudiant.e.s impliqué.e.s.
En 2020-2021, l'artiste invité pour la première résidence pédagogique de l'ENSP est [Enrique Ramirez](#).

ECTS ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Depuis septembre 2006, le contrôle et l'évaluation du travail des étudiant.e.s au cours de leur scolarité au sein de l'ENSP est régi par le système de crédits défini à l'échelle européenne : l'**ECTS** (European Credit Transfer and Accumulation System).

Ce mode de contrôle et d'évaluation qui vise notamment à favoriser la mobilité étudiante et la diversification des parcours au sein de l'Union Européenne peut être défini comme suit :

- Le système de crédits ECTS est centré sur le parcours de l'étudiant. Son évaluation, suivant un rythme semestriel, est fondée sur l'activité globale à effectuer et sur la charge de travail à réaliser par l'étudiant.e afin d'atteindre les objectifs du programme définis en terme de compétences à acquérir ;
- Un étudiant.e à temps plein doit obtenir annuellement **60 crédits**, chacun d'entre eux correspondant à un temps de travail estimé entre 25 et 30 heures, lesquelles correspondent d'une part à des cours, travaux dirigés ou tout autre type d'activités effectuées dans un cadre pédagogique mettant physiquement en présence enseignant.e.s et étudiant.e.s, d'autre part à un volume complémentaire correspondant au travail personnel de l'étudiant.e hors accompagnement pédagogique direct et hors présence physique de l'enseignant.e à ses côtés. Ces données restent évidemment indicatives et laissent place à une marge d'interprétation permettant de tenir compte de la variété des situations pédagogiques propres à chaque établissement ;
- Les 60 crédits annuels que doit obtenir l'étudiant.e se
- subdivisent **en crédits semestriels (30)**. Un étudiant effectuant en cours d'année un séjour dans un autre établissement peut exceptionnellement obtenir plus ou moins de crédits que cette moyenne, la variation devant alors être anticipée et approuvée sur le contrat d'études. En règle générale, les crédits obtenus dans un établissement d'accueil lors d'un échange validé par l'équipe pédagogique s'imposent avec la même validité que ceux qui auraient été normalement obtenus pour la même période dans le cadre de l'établissement d'origine ;

→ **Un semestre est acquis lorsque les 30 crédits sont obtenus. Les enseignements pour lesquels les crédits n'ont pas été obtenus font l'objet d'épreuves de rattrapage, en accord avec les enseignant.e.s et la direction des études, lors du semestre suivant. Toutefois un minimum de 24 crédits est nécessaire pour passer au semestre suivant.** À la fin de l'année, dans le cas de la non-obtention des 60 crédits, la directrice, sur proposition de l'équipe pédagogique, se réserve la possibilité d'un redoublement ou d'une exclusion.

Le redoublement n'est autorisé qu'une seule fois pendant toute la durée du cursus à l'ENSP.

Notions ECTS

L'échelle de notation est la suivante :

- Excellent travail | Notes entre **16/20** et **20/20** ;
- Très bon travail | Notes entre **14/20** et **15/20** ;
- Bon travail | Notes entre **12/20** et **13/20** ;
- Travail satisfaisant | Note de **11/20** ;
- Travail passable | Note de **10/20** ;
- Travail insuffisant | Note **inférieure à 10/20** et nécessite un travail supplémentaire pour l'attribution d'un crédit.

Tout crédit non obtenu au 1er semestre doit faire **l'objet d'un rattrapage** avant le bilan du 2e semestre, au moyen d'un travail supplémentaire donné par l'enseignant ; tout crédit non obtenu au 2e semestre doit faire l'objet d'un rattrapage au mois de juin, au moyen d'un travail supplémentaire donné par l'enseignant, pour permettre le passage en année supérieure.

CONTRAT D'ÉTUDES ET ABSENTÉISME

En début d'année, l'étudiant.e signe **un contrat d'études** par lequel il/elle s'engage à suivre tous les enseignements obligatoires ainsi que tous ceux auxquels il s'inscrit. L'étudiant.e se doit de respecter toutes les obligations des enseignements.

Aucune absence n'est tolérée au sein de l'ENSP sauf pour des raisons médicales et/ou pleinement justifiées.

Si des absences injustifiées sont constatées, l'étudiant.e peut se voir exclu.e de l'établissement sur décision de la directrice.

2.2 Le diplôme de l'ENSP | DNSEP Grade Master

À la fin des trois années du cursus, les étudiant.e.s passent les épreuves d'un diplôme d'État spécifique, propre à l'institution, **le diplôme de l'ENSP**, enregistré au niveau 1 – le plus élevé – dans le Répertoire national des certifications professionnelles depuis 2005 (arrêté publié au Journal officiel du 18/11/2005) et **désormais homologué au grade de Master** (arrêté du 27 décembre 2010). Dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur d'arts plastiques, le passage du diplôme de l'ENSP est constitué désormais de deux épreuves :

1 | La soutenance d'un mémoire;

2 | La soutenance d'un projet artistique.

Au cours de la soutenance du mémoire, qui a lieu au mois de janvier, l'étudiant.e présente au jury les enjeux de sa recherche, à savoir l'originalité de son sujet de recherche et son inscription dans les champs de la critique et de la création contemporaine. À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit qui est communiqué aux membres du jury de diplôme.

Au cours de la soutenance du projet artistique, l'étudiant.e présente au jury un travail de création personnelle, ainsi qu'un ensemble de travaux réalisés durant le cursus, sélectionnés en fonction de leur relation avec ce qui fait l'objet de la présentation elle-même. Lors de la délibération, le jury dispose en outre des éléments nécessaires pour prendre connaissance des résultats de l'étudiant.e pendant les trois années de la scolarité qu'il vient d'accomplir à l'école.

Les membres du jury de soutenance du mémoire, sont :

- Les personnes ayant assuré la direction du mémoire ;
- L'une des quatre personnalités qualifiées du jury de diplôme. Le président du jury de mémoire est titulaire d'un doctorat.

Le jury du diplôme de l'ENSP, nommé par la directrice de l'établissement, est composé de cinq membres :

- Un.e représentant.e de l'établissement choisi parmi les enseignant.e.s ;
- Quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement. Le ou la président.e du jury est désigné.e par la directrice de l'établissement parmi les personnalités qualifiées. Pour chacun des membres permanents, un suppléant est désigné dans les mêmes conditions. Le jury se réunit valablement si au moins quatre membres sont présents ou représentés.

2020

Septembre

1 M _
 2 M _
 3 J _
 4 V _
 5 S
 6 D
 7 L _
 8 M _
 9 M _
 10 J _
 11 V _
 12 S
 13 D
 14 L _
 15 M _
 16 M _
 17 J _
 18 V _
 19 S
 20 D
 21 L _
 22 M _
 23 M _
 24 J _
 25 V _
 26 S
 27 D
 28 L _
 29 M _
 30 M Rentrée An 3

Octobre

1 J _
 2 V _
 3 S
 4 D
 5 L _
 6 M _
 7 M Rentrée An 2
 8 J _
 9 V _
 10 S
 11 D
 12 L Rentrée An 1
 13 M _
 14 M date limite paiement CVEC 92 €
 15 J _
 16 V _
 17 S
 18 D
 19 L _
 20 M _
 21 M _
 22 J _
 23 V _
 24 S
 25 D
 26 L _
 27 M _
 28 M _
 29 J _
 30 V _
 31 S

Novembre

1 D
 2 L WORKSHOP
 3 M
 4 M
 5 J
 6 V
 7 S
 8 D
 9 L _
 10 M _
 11 M _
 12 J _
 13 V _
 14 S
 15 D
 16 L _
 17 M _
 18 M _
 19 J _
 20 V _
 21 S
 22 D
 23 L _
 24 M _
 25 M _
 26 J _
 27 V _
 28 S
 29 D
 30 L _

Décembre

1 M _
 2 M _
 3 J _
 4 V _
 5 S
 6 D
 7 L _
 8 M _
 9 M _
 10 J _
 11 V _
 12 S
 13 D
 14 L _
 15 M _
 16 M _
 17 J _
 18 V _
 19 S Vacances de Noël
 20 D
 21 L
 22 M
 23 M
 24 J
 25 V
 26 S
 27 D
 28 L
 29 M
 30 M
 31 J

2021

Janvier

1 V
 2 S
 3 D
 4 L _
 5 M _
 6 M _
 7 J _
 8 V _
 9 S
 10 D
 11 L _
 12 M Soutenance de mémoire
 13 M
 14 J
 15 V _
 16 S
 17 D
 18 L _
 19 M _
 20 M _
 21 J _
 22 V _
 23 S
 24 D
 25 L _
 26 M _
 27 M Bilans AN 3
 28 J
 29 V Fin du 1er Semestre
 30 S
 31 D

Février

1 L Bilans AN 2
 2 M
 3 M
 4 J
 5 V _
 6 S
 7 D
 8 L Bilans AN 1
 9 M
 10 M
 11 J _
 12 V _
 13 S
 14 D
 15 L _
 16 M _
 17 M _
 18 J _
 19 V _
 20 S Vacances d'hiver
 21 D
 22 L
 23 M
 24 M
 25 J
 26 V
 27 S
 28 D

Mars

1 L _
 2 M _
 3 M _
 4 J _
 5 V _
 6 S
 7 D
 8 L _
 9 M _
 10 M _
 11 J _
 12 V _
 13 S
 14 D
 15 L WORKSHOP
 16 M
 17 M
 18 J
 19 V
 20 S
 21 D
 22 L _
 23 M _
 24 M _
 25 J _
 26 V _
 27 S
 28 D
 29 L _
 30 M _
 31 M _

Avril

1 J _
 2 V _
 3 S
 4 D
 5 L _
 6 M _
 7 M _
 8 J _
 9 V _
 10 S
 11 D
 12 L _
 13 M _
 14 M _
 15 J _
 16 V _
 17 S
 18 D
 19 L Bilans AN 3
 20 M
 21 M
 22 J
 23 V
 24 S Vacances de printemps
 25 D
 26 L
 27 M
 28 M
 29 J
 30 V

Mai

1 S
 2 D
 3 L _
 4 M Bilans AN 2
 5 M
 6 J
 7 V _
 8 S
 9 D
 10 L _
 11 M _
 12 M
 13 J Pont de l'ascension
 14 V
 15 S
 16 D
 17 L
 18 M Bilans AN 1
 19 M
 20 J
 21 _
 22 S
 23 D
 24 L _
 25 M _
 26 M _
 27 J _
 28 V _
 29 S
 30 D
 31 L Diplôme

Juin

1 M
 2 M
 3 J
 4 V
 5 S
 6 D
 7 L _
 8 M _
 9 M _
 10 J _
 11 V _
 12 S
 13 D
 14 L _
 15 M _
 16 M _
 17 J _
 18 V _
 19 S
 20 D
 21 L _
 22 M _
 23 M _
 24 J _
 25 V _
 26 S
 27 D
 28 L _
 29 M _
 30 M Fin du 2e Semestre

2.3 Organisation pédagogique

Marta Gili	Directrice
Delphine Paul	Directrice des études et de la recherche
Véronique Louvriot	Secrétaire pédagogique en charge de la vie scolaire
Gwendoline Allain	Responsable du développement international et de la professionnalisation
Laurence Canaux	Secrétaire pédagogique en charge des relations internationales et de la recherche
Lila Neutre	Coordinatrice du programme doctoral

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Caroline Bernard, artiste
Nicolas Giraud, artiste
Tadashi Ono, artiste
Paul Pouvreau, artiste
Gilles Saussier, artiste
Muriel Toulemonde, artiste
Fabien Vallos, philosophe

ÉQUIPE TECHNIQUE

Laboratoire informatique et numérique
Lionel Genre, responsable pédagogique et technique du laboratoire
Marie Constant, assistante de laboratoire

Laboratoire couleur
Christian L'Huillier, responsable pédagogique et technique du laboratoire
Axelle Georges, assistante de laboratoire

Laboratoire noir et blanc
Studio
Magasin de prêt
Patrick Massary, responsable pédagogique et technique du laboratoire
Alexis Bacot, assistant de laboratoire

Laboratoire audiovisuel
Franck Hirsch, responsable pédagogique et technique du laboratoire

Fablab et projets multidisciplinaires
Yannick Vernet, responsable des projets numériques et du Fablab.

Laia Abril, artiste

Juan-Vicente Aliaga, commissaire d'expositions

Jean-Christophe Bailly, écrivain, docteur en philosophie

Carlos Barrantes, photographe

Thorsten Baensch, fondateur de la maison d'éditions Bartleby&Co

Arnaud Bizalion, éditeur

Pascal Bois, photographe

Christine Buignet, enseignante chercheuse au sein du LESA, le laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts de l'Université d'Aix-Marseille

Giovanna Calvenzi, historienne de la photographie et commissaire d'exposition

Anne Cartier-Bresson, conservatrice générale du Patrimoine et Directrice de l'atelier de Restauration et de Conservation des Photographies de la Ville de Paris

Christophe Catsaros, rédacteur en chef de la revue d'architecture *Tracé*

Sébastien Claude, graphiste

Georges Didi-Huberman, philosophe et historien d'art

Lise Dua, photographe

Anne Favret&Patrick Manez, artistes

Philippe Guilvard, artisan d'art

André Gunthert, historien de l'art

Thomas Lallier, réalisateur

Sophie Lapalu, critique d'art et commissaire d'exposition

Guillaume Mansart, directeur Document d'Artistes, PACA

Giovanni Martini Ronchetti, responsable de l'Archive Lisetta Carmi

Mireille Porterie, relieuse à l'Atelierre

Sylvain Prudhomme, écrivain

Enrique Ramirez, artiste vidéaste

Céline Ravier, photographe

Marie Reinert, artiste vidéaste

Sarah Ritter, photographe

Samy Rio, designer

Benjamin Roulet, photographe

Olivier Sarrazin, photographe

Bruno Serralongue, artiste-photographe

Vanessa Theodoropoulou, docteure en histoire de l'art, enseignante et critique d'art

Delphine Toutain, fondatrice de TADA : Tools for Artsits

Emilie Traverse, photographe

Anne-Sophie Tritschler, photographe

Didier Vivien, artiste

1^e Année

Tableau des crédits

Semestres

5 et 6

Coordinateurs

Paul Pouvreau et Tadashi Ono

UE 1 | approches techniques et cours-atelier

UE 2 | approches théoriques, langue

UE 3 | approches critiques

UE	ENSEIGNEMENTS	RÉFÉRENTS	ECTS S5	ECTS S6
UE1	<p>Ateliers techniques (AT)</p> <p>Atelier argentique Noir et Blanc / Pratique du studio → Principes de physique appliquée à la photographie → AT#1 et #2 Technologie du matériel → AT #3 Pratiques du laboratoire noir et blanc → AT #4 Studio : de l'objet à la chambre → AT#5 Technique de la lumière au flash</p> <p>Atelier argentique couleur → AT #1 Bases théoriques et initiation au grand format → Bases théoriques de la couleur → AT #2, #3, #4 Le tirage argentique couleur</p> <p>Atelier infographie → Cours théorique de l'image numérique → Ateliers de numérisation → Traitement de l'image #1, #2, #3 et #4 → PAO #1 et #2 → Initiation aux outils techniques</p> <p>Atelier audiovisuel → AT#1 Initiation à la prise de vue vidéo et AT#2 montage vidéo → AT#3 Initiation au son → Approche scénographique de l'image en mouvement</p> <p>Atelier numérique - Fablab → Sensibilisation aux environnements numériques</p> <p>Les initiations → Initiation au tirage jet d'encre → Initiation à la presse numérique → Initiation aux techniques d'accrochage</p>	Responsables d'ateliers, responsable de la bibliothèque, et intervenant.e.s extérieur.e.s	10	10
UE1	→ Cours-atelier Arles Observatoire (dont La photographie comme expérience)	Tadashi Ono Gilles Saussier	2	2

UE	ENSEIGNEMENTS	RÉFÉRENTS	ECTS S5	ECTS S6
UE2	<ul style="list-style-type: none"> → Philosophie de l'œuvre 1 → Grammaire de l'image → Vocabulaire de la photographie → Histoire de la photographie → Histoire de la vidéo → Nouvelles pratiques de l'image et du photographique → Relation art et photographie → Image en mouvement 	Fabien Vallos Nicolas Giraud Nicolas Giraud Damarice Amao Mathilde Roman Caroline Bernard Paul Pouvreau Muriel Toulemonde	6	6
UE2	Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires avec des intervenant.e.s		1	1
UE2	Pratique(s) des langues étrangères	Intervenant.e.s	1	1
UE3	Entretiens individuels	Collège des enseignant.e.s	2	2
UE3	Séminaires critiques	Coordinateur Coordinatrices	2	2
UE3	Bilans	Collège des enseignant.e.s et des responsables d'ateliers	6	6
	TOTAL PAR SEMESTRE		30	30

Atelier argentique Noir et blanc

Pratique du studio

PATRICK MASSARY, ASSISTÉ D'ALEXIS BACOT

UE1 | APPROCHES TECHNIQUES, ATELIERS (AT) ET COURS

AN1 | Classe entière, demi-groupe ou quart de groupe - obligatoire & optionnel

Nombre d'heures associées | 69 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1

(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format | Hybride présentiel en salle de cours, au studio, en salle de visualisation et cours en distanciel

COURS

Physique appliquée à la photographie I, II, III

(9h) Séances distancielles et rendez-vous de suivi individuel

Informations sur les principes et grandeurs physiques utilisées pour la photographie.

ÉVALUATION

Des séries de questionnaires à choix multiples en fin de semestre

AT 1 | TECHNOLOGIE DU MATÉRIEL #1

(12h) Cours en classe entière ou demi-groupe
Ateliers en demi-groupe et quart de groupe, en salle de cours et studio

→ Jour 1 | cours (6h) sur les Principes de fonctionnements des matériels professionnels avec exercices pratiques.
Découverte des studios et de leur fonctionnement.

→ Jour 2 | exercices techniques en travaux dirigés réalisés en autonomie dans le groupe. Ces étapes, permettent à chacun.e de connaître et de comprendre la logistique et l'organisation des espaces de travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Avoir une base de connaissances permettant à l'étudiant.e de comprendre le fonctionnement des éléments qui composent une caméra professionnelle et son utilisation générale. En studio, il s'agit de s'assurer de la bonne compréhension des outils afin de mener seul une pratique.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

> Supports pédagogiques : série de diapositives disponibles sur [Moodle](#)

> *200 ans d'appareils photo: Histoire de la photographie du daguerréotype au numérique*, Todd Gustavson, 2016

> *100 boîtiers rétro: Le guide du collectionneur*, John Wade

> *Guide Michel Auer 2014-2018*, Frederic Hoch, 2013

ÉVALUATION

Evaluation continue et exercices de fin de cours.

Possibilité de reprendre les exercices au deuxième semestre.

AT 2 | TECHNOLOGIE DU MATÉRIEL #2 (12h)

En salle de cours et en studio

→ Jour 1 | cours (3h) Présentation des matériels professionnels présents à l'école. Séries de petits exercices techniques pour acquérir de nouvelles compétences.

→ Jours 2 | cours avec exercices pratiques en studio (6h) en mode connecté. Exercices à thèmes, réalisées à l'extérieur par petits groupes (4-5 étudiant.e.s)

À l'issue des cours, un travail collectif sous la forme d'un dossier technique au choix, sera demandé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître et comprendre l'usage du matériel de prises de vue numérique professionnel (caméra) Cet atelier est un pré-requis pour le travail au studio.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

> [Capture One: cours en ligne pour logiciel de](#)

traitement des images

- › *Studio: Plans d'éclairage pour la photo de portrait*, Andreas Bübl, 2018
- › Supports pédagogiques: [Moodle](#)

AT 3 | PRATIQUE DU LABORATOIRE N/B (18h)

Demi-groupe et quart de groupe

Il s'agit d'une initiation au matériel technique du laboratoire N/B et à la pratique du processus du tirage argentique N/B.

→ Cours d'introduction sur les spécificités techniques du matériel qui va être utilisé (3h)

→ Ateliers au laboratoire de tirage pour l'approche technique (15h)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable de construire une séance de tirage en autonomie, de faire un choix simple des surfaces et chimies mis à disposition. Durant les séances de tirage, savoir identifier les risques afin de pouvoir se protéger des risques associés au laboratoire.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

- › *Les grands maîtres du tirage*, Dominique Gaessler, 1987
- › *Traitements de conservation de L'émulsion barytée*, Roger Kockaerts, Editions PH7
- › *The Darkroom Handbook (Anglais)*, Michael Langford, 1990
- › *Ansel Adams in the National Parks: Photographs from America's Wild Places (Anglais)*, Ansel Adams, Andrea G. Stillman, 2010
- › *The Negative (Anglais)*, Ansel Adams & Robert Baker, 1995
- › *The Print (Anglais)*, Ansel Adams & Robert Baker, 1995
- › *The Camera*, Ansel Adams & Robert Baker, 1995

ÉVALUATION

Evaluation continue et restitution d'un dossier technique

AT4 | STUDIO : DE L'OBJET À LA CHAMBRE

(15h) - petit studio - quart de groupe

Travail au studio sur la reproduction d'un objet. Approche des techniques d'éclairage spécifique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquisition des bases solides pour la réalisation de prises de vues d'objets. Connaissance des rapports d'agrandissements compris entre 1/5 et 1, et initiation aux techniques d'éclairage. L'étudiant.e sera capable de comprendre et de réaliser en partie les différentes phases nécessaires au processus de fabrication de son image.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

- › *La Chambre Grand Format, un manuel selon le système SINAR*, par Carl Koch et JJ et C Marchesi, 1990.
- › *La Technique professionnelle de l'éclairage - Théorie de la lumière, mesure de l'exposition, technique des filtres*, Jost J. Marchesi, 1988

ÉVALUATION

En continu et exercices de fin de cours.

AT 5 | Technique de la lumière au Flash ou Flash en reportage (3h)

Cours et ateliers en demi-groupe, studio et extérieur

→ Cours : Connaissances historiques et techniques sur les caractéristiques de la lumière brève. Projections d'images et de courts extraits de films. Utilisation de supports pour les aspects techniques de contrôle de la source. Essais et prises en mains de différents types de flash accessibles à l'école.

→ Exercice de réalisation d'une série d'images (reportage) avec une technique imposée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître et adapter le choix du matériel en vue d'une séance de prise de vue. Il s'agit d'apprendre à utiliser une petite source complémentaire de lumière, appelé le flash cobra ou flash torche.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

- › *Photo au flash*, Scott Kelby, 2018
- › *Compétence Photo n°35 - Flash, utilisez-le à la perfection*, Collectif, 2013

ÉVALUATION

En continu et exercices de fin de cours. Réflexion méthodique avec l'étudiant afin de favoriser le développement des projets artistiques, en l'aidant par ailleurs à clarifier les enjeux de son travail

Atelier argentique couleur analogique et numérique, prise de vue grand format

CHRISTIAN L'HUILLIER, ASSISTÉ D'AXELLE GEORGES

UE1 | APPROCHES TECHNIQUES, ATELIERS (AT) ET COURS

AN1 | Classe entière, demi-groupe ou quart de groupe - obligatoire

Nombre d'heures associées | 66 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1

(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format | présentiel aux labos et en salle de visualisation

COURS

BASES THÉORIQUES DE LA PRISE DE VUE EN GRAND FORMAT - CHAMBRE PHOTOGRAPHIQUE (6h)

Classe entière en auditorium en présentiel

→ Présentation du matériel et du vocabulaire technique concernant la chambre et les accessoires de prise de vue en grand format.

→ Les spécificités du travail à la chambre (décentrement, bascule, loi de Scheimpflug etc...)

→ Notion de sujet (Lumière --> Objet), mesure de la lumière. Le cadre, le point de vue (réel et projeté) la netteté (Plan de netteté, profondeur de champ, hyperfocale etc...) la perspective et son contrôle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Avoir les connaissances théoriques de base pour envisager une séance de prise de vue à la chambre en grand format. Montage d'une chambre pièce par pièce.

AT 1 | INITIATION À LA PRISE DE VUE GRAND FORMAT (12h)

En quart de groupe

L'atelier 1 se déroule selon le programme suivant : une demi-journée de préparation, suivi d'une demi-journée d'exercices guidés en extérieur (Espace Van-Gogh à Arles ou équivalent) sans prise de vue (cadrage). Une journée de prise de vue est organisée dans un endroit à déterminer.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir l'autonomie et les gestes techniques

en prise de vue grand format.

COURS : BASES THÉORIQUES DE LA COULEUR (6h)

Classe entière en auditorium (ou distanciel)

Seront appréhendés les sujets suivants : qu'est-ce que la lumière ? Notions de spectre. Notions de couleur. Vision des couleurs. Reproduction des couleurs. Défauts et maîtrise des couleurs en photographie numérique et argentique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les outils de compréhension pour maîtriser la couleur dans un processus créatif. Ce cours est un prérequis indispensable aux enseignements en ateliers.

AT2 : INITIATION AU TRAVAIL ARGENTIQUE COULEUR, ANALOGIQUE ET NUMÉRIQUE, DÉVELOPPEMENT NB (18h)

Cours et travaux pratiques au laboratoire en quart de groupe

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les connaissances dans le tirage argentique couleur. Savoir se servir du matériel de base.

→ Le traitement des films noir et blanc argentique (cours de 3 h / présentiel ou distanciel)

→ Le développement des films 4x5 inches en noir et blanc argentique (atelier de 3 h)

→ L'utilisation, l'ergonomie du matériel du laboratoire couleur argentique analogique. Contact des films 4x5 inches couleur (atelier

de 3h)

Utilisation du logiciel Workstream, création d'un ordre pour tirage sur imageur Argentomat numérique (atelier de 3h)

→ Exercice de balance des couleurs et de recherche de densité au laboratoire argentique analogique, avec confection d'un anneau de couleur atelier (atelier d'une journée entière).

AT3 | ATELIER DE TIRAGE ARGENTIQUE ANALOGIQUE NIVEAU II (12h)

Atelier en quart de groupe

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Améliorer les capacités d'analyse des couleurs et la finesse de comparaison entre deux tirages.

Cet atelier consiste en un exercice de tirage d'une même image sur dix supports différents (dix surfaces de papier : brillant, satiné, lustré, ultra brillant, velours, toilé mat, toilé brillant, cuir brillant, lin brillant, mat). Point technique sur l'éclairage de monstration (1h, présentiel ou distanciel).

AT4 | ATELIER DE TIRAGE ARGENTIQUE ANALOGIQUE NIVEAU III (12h)

Atelier en quart de groupe

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser les disparités des négatifs et apprendre à se servir d'un agrandisseur horizontal et à manipuler des grands formats de papier, acquérir une plus grande rigueur dans les méthodes de travail.

Cet atelier consiste en un exercice de tirage de trois images de même format sur le même papier à partir de trois négatifs de format film différents (4x5, 6x7, 24x36 mm).

Atelier infographie

LIONEL GENRE, ASSISTÉ DE MARIE CONSTANT

UE1 | APPROCHES TECHNIQUES, ATELIERS (AT) ET COURS

AN1 | Classe entière, demi-groupe ou quart de groupe - obligatoire

Nombre d'heures associées | 105 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1

(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format | présentiel aux labos et cours en distanciel

INITIATION AUX OUTILS TECHNIQUES

TIRAGE JET D'ENCRE (3h)

Atelier mené par Marie Constant, en demi-groupe

Présentation des différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique.

Les différentes étapes sont :

→ Préparation du fichier (profils)

→ Choix du support papier et ses conséquences sur le rendu

→ Utilisation du pilote d'impression (Mirage), réception, finition (découpe) et emballage des tirages.

INITIATION AUX OUTILS TECHNIQUES

IMPRESSION À LA PRESSE NUMÉRIQUE

KONICA (1h30)

Atelier mené par Marie Constant, en quart-de-groupe

Présentation des différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique.

Les différentes étapes sont :

→ Choix du support papier et ses conséquences sur le rendu

→ Chargement du support sur la machine

→ Utilisation du pilote d'impression (Fiery) sur l'ordinateur.

COURS | L'IMAGE NUMÉRIQUE (6h)

Classe entière

Définitions et techniques, terminologie.

Les notions de résolution, définition, quantification.

Introduction aux espaces colorimétriques, gestion des couleurs.

Notion de flux de travail.

ÉVALUATION

Contrôle via QCM

AT | LA NUMÉRISATION (12h)

Ateliers en quart de groupe, en salle de numérisation

Cours et séance de travaux pratiques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser les techniques de numérisation d'images argentiques sur des scanners professionnels.

→ Présentation des différents types de numériseurs films.

→ Logiciels et pilotes.

→ Apprentissage des méthodologies.

→ Exercices individuels avec matériels argentiques apportés par l'étudiant-e.

→ Études de cas.

ÉVALUATION

Participation active de l'étudiant.e

AT | TRAITEMENT DE L'IMAGE #1 ET #2 (24h)

Ateliers en demi-groupe, salle infographie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Apprentissage des fonctions de base du traitement d'images numériques sur le logiciel Adobe Photoshop.

Les différentes étapes sont :

→ Fonctions de gestions des couleurs, d'épreuve écran ;

- Diagnostic d'image, traitement des densités, des contrastes, de la chromie ;
- Acquisition de méthodologie de correction ;
- Métadonnées.

ÉVALUATION

Exercices de retouche à télécharger sur le Drive et à rendre terminés selon les instructions fournies

AT | TRAITEMENT DE L'IMAGE #3 ET #4 (24h)

Ateliers en demi-groupe, salle infographie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Apprentissage des fonctions de base du traitement d'images numériques sur le logiciel Adobe Photoshop.

Les différentes étapes sont :

- Approfondissement des procédures
- Fonctions de sélection, de masquage
- Notion de flux de travail avec fichiers raw

ÉVALUATION

Exercices de retouche à télécharger sur le Drive et à rendre terminés selon les instructions fournies

AT | PAO #1 ET #2 (30h)

Ateliers en demi-groupe, salle infographie en lien avec Arles Observatoire

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Examen des fonctions principales du logiciel Adobe InDesign.

→ Paramétrages du logiciel.

→ Notions de blocs, de styles, de gabarits.

→ Gestion du texte, intégration d'images.

Méthodologie

→ Approfondissement des notions : les gabarits, les styles imbriqués, la notion d'imposition.

→ Mise en œuvre des acquis de la première session;

→ Réalisation et impression d'un livre de photographie broché ou dos carré-collé basé sur les travaux réalisés dans le cadre d'Arles Observatoire

ÉVALUATION

Participation, et rendu d'un ouvrage imprimé

Atelier audiovisuel

FRANCK HIRSCH

INTERVENANT | THOMAS LALLIER, RÉALISATEUR

UE1 | APPROCHES TECHNIQUES, ATELIERS (AT) ET COURS

AN1 | Classe entière, demi-groupe ou quart de groupe - obligatoire

Nombre d'heures associées | 48 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1
(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format | Hybride présentiel aux labos et certains cours présentiel/distanciel

AT #1 ET AT #2 | INITIATION À LA PRISE DE VUE ET AU MONTAGE VIDÉO (27h)

Ateliers en quart de groupe

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les fondamentaux dans la pratique de la prise de vue vidéo et du montage (sur Premiere CC)

Le déroulé est le suivant :

→ PRISE DE VUE (12h)
ateliers en quart de groupe

Partie théorique

→ Apprentissage des bases de la grammaire cinématographique : les échelles de plans ; les principaux mouvements de caméra ; les notions de champ et hors champ ; le contre-champ (règle des 180°) ; focales et profondeur de champ.

→ Assimilation des différents aspects techniques en vidéo : le signal vidéo (les formats et ratios, la cadence, le débit et la compression), assimilation du triangle d'exposition en vidéo (exposition, sensibilité, shutter) ; les capteurs et coefficients multiplicateurs, choix des zooms et focales en vidéo

Ateliers pratiques

→ Apprentissage du maniement des caméras légères et DSLR : mise en œuvre, paramétrages basiques des caméras, axe de prise de vue et cadrage, mise au point et «peaking», balance des blancs, gestion de la lumière et de l'exposition (zèbra et histogramme), plans fixes et en mouvements, sur pieds et «à l'épaule», les prises de vue spécifiques (time lapse,

ralenti, stop motion, etc.).

→ MONTAGE (15h)
ateliers en quart de groupe

Ateliers pratiques

→ Acquisition des fondamentaux du logiciel de montage Premiere CC.

→ Paramétrages du logiciel : Interface, préférences, etc.

→ Gestion des formats SD, HD, 4K

→ Acquisition des différents média,

→ Montage : IN, OUT, insérer, remplacer, extraire, cut, raccord, magnétisme, etc.

- Montage Images fixes (diaporama).

→ Gestion des exports et compressions (codecs et formats)

ÉVALUATION

Exercices de montage d'un film court
QCM et analyse technique des images et du montage finalisé

AT #3 | INITIATION À LA PRISE DE SON ET AU MONTAGE SON (18h)

Ateliers en quart de groupe

Il s'agit d'un atelier d'initiation au son : enregistrement et montage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Sensibilisation et initiation aux outils sonores ; être en capacité d'utiliser le matériel de prise de son en toute autonomie et de pouvoir utiliser le logiciel de montage audio (Fairlight) afin de faire un montage simple mais abouti.

Partie théorique

→ Le son, ses caractéristiques (hauteur, intensité, durée et timbre), réflexion et espace sonore, transformation d'une onde mécanique en signal électrique, la notion de « chaîne du son », les microphones (caractéristiques et directivités), conversion analogique/numérique, etc.

Atelier pratique prise de son

→ Apprentissage du maniement de la mixette et des enregistreurs audio. Découverte des différents outils sonore de l'école.

→ Mise en situation dans plusieurs contextes (intérieur, extérieur), savoir déterminer les bons types de microphones, les spécificités d'une prise de voix et d'une ambiance sonore, etc.

Atelier pratique montage son

→ Prise en main du logiciel Fairlight (Resolve): Présentation et configuration, création d'un nouveau projet, les principaux modes de sélections et outils de montage, lecture et enregistrement audio, importation de fichier, éditing, raccourcis clavier, notions de mixage, etc.

ÉVALUATION

Réalisation d'une bande sonore de format court

COURS | APPROCHE SCÉNOGRAPHIQUE DE L'IMAGE EN MOUVEMENT (3h)

Classe entière

Intervenant : Thomas Lallier, réalisateur

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Sensibiliser aux différents dispositifs d'images en mouvement utilisés en scénographie

→ Appréhender l'ensemble des techniques et outils audiovisuels susceptibles d'être utilisés dans un contexte d'exposition, d'un projet artistique photo/vidéo

→ Étudier les stratégies de production et de diffusion *in situ*, hors les murs, pérenne, éphémère et en ligne.

Contenu :

→ État des lieux sur la généralisation des

techniques audiovisuelles numériques dans les stratégies de monstration en général (arts vivants, communication visuelle, muséographie), et dans les problématiques d'exposition en particulier ;

→ Réflexion sur les évolutions technologiques et les potentiels créatifs qu'elles induisent dans la production et la diffusion d'images en mouvement (écran, projection, théâtre optique, vidéo mapping)

→ Discussion autour d'un dispositif de monstration *in situ* incluant la vidéo et intégrant la notion d'écriture scénographique, de mise en espace d'œuvres.

Atelier numérique / Fablab

**YANNICK VERNET, ACCOMPAGNÉ DE BENOIT MARTINEZ
+ INTERVENANT.E.S**

UE1 | APPROCHES TECHNIQUES, ATELIERS (AT) ET COURS

AN1 | demi-groupe obligatoire

Nombre d'heures associées | 15 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1

(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format | présentiel

ATELIER SENSIBILISATION AUX ENVIRONNEMENTS NUMÉRIQUES DE TRAVAIL (15h)

Séances en demi-groupe au Fablab (possibilité de distanciel)

Le terme *Physical Computing* désigne la construction de systèmes interactifs permettant de connecter le monde physique et celui des ordinateurs afin d'obtenir un résultat. Du logiciel et de l'équipement hardware sont nécessaires.

Pour la première exploration de ce domaine nous travaillerons sur Arduino, un outil de création numérique composé d'une carte électronique, et d'un environnement de programmation dédié, le logiciel Arduino. L'ensemble permet de connecter des capteurs à des actionneurs et autres appareils comme des moteurs, des LEDS, des machines de diffusion sonore, vidéo ou image (caméras, appareil photo numérique, etc.).

Pour toutes ces utilisations, l'Arduino est autonome : l'interface est pourvue d'un microcontrôleur, ce qui lui donne quasiment les capacités d'un micro-ordinateur, bien que dédié à des tâches simples. C'est un des meilleurs moyens de créer une interface entre le réel et le virtuel.

Les étudiant.e.s seront amené.e.s à prototyper certains dispositifs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Acquérir une culture générale du physical computing, et savoir l'approfondir de façon autonome par une veille en fonction des projets à développer.

→ Maîtriser les méthodes d'une démarche de création en physical computing (avec Arduino notamment).

→ Maîtriser les bases d'Arduino: programmation (interface, langage, structure, syntaxe et fonctions), montage de circuits simples (un capteur numérique et un actionneur), notions en électricité, connaissance des principaux composants électroniques et outils (breadbord, multimètre, datasheet, etc.), culture générale des capteurs posturaux.

→ Développer sa réflexion sur la composition d'œuvres à l'ère du code et de l'électronique interactive.

RESSOURCES

Utilisation de [Moodle](#)

ÉVALUATION

Engagement et participation active de l'étudiant.e

Les initiations en AN1

**MARIE CONSTANT, OLIVIER VERNHES, MARIE VIGUIÉ
ET FABIEN VELASQUEZ**

UE1 | APPROCHES TECHNIQUES, ATELIERS (AT) ET COURS

AN1 | quart de groupe ou classe entière

Nombre d'heures associées | 12 heures

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1
(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format | présentiel

INITIATION AU TIRAGE JET D'ENCRE (3h)

Travaux pratiques en quart de groupe

Intervenante | Marie Constant, assistante du
laboratoire Infographie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Présenter, en début de cursus, les différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique dont l'impression jet d'encre.

CONTENU

Les étudiant.e.s apportent un fichier photo numérique à imprimer sur trois supports différents (mats, semi-mats, brillants). Ils seront initiés à la technique d'impression en jet d'encre à travers plusieurs axes : préparation du fichier (profils, etc.), choix du support papier et ses conséquences sur le rendu, utilisation du pilote d'impression (Mirage), réception, finition (découpe) et emballage des tirages.

INITIATION À LA PRESSE NUMÉRIQUE (3h)

Travaux pratiques en quart de groupe

Intervenante | Marie Constant, assistante du
laboratoire Infographie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Présenter, en début de cursus, les différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique dont l'utilisation de la presse numérique.
Prévenir les dysfonctionnements dus à une mauvaise utilisation, connaître les manipulations spécifiques de la machine.

CONTENU

Les étudiant.e.s apportent un fichier photo numérique à imprimer sur un support choisi parmi une sélection proposée. Ils seront initiés à la technique d'impression sur presse numérique à travers 3 axes : le choix du support papier et ses conséquences sur le rendu, le chargement du support sur la machine, l'utilisation du pilote d'impression (Fiery) sur l'ordinateur.

INITIATION AUX TECHNIQUES D'ACCROCHAGE (3h)

Travaux pratiques

Intervenant | Olivier Vernhes, régisseur

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Présenter les différentes possibilités de techniques d'accrochage afin de rendre l'étudiant.e autonome pour mettre au mur son travail artistique lors de séances collectives d'accrochage (bilan, séminaire, etc.)

CONTENU

Olivier Vernhes présente les différentes techniques d'accroches:

- savoir définir une hauteur, un emplacement et des écarts d'une œuvre ou d'une série
- savoir définir le type d'accroches (vis, clous, tasseau, etc.)
- savoir se servir des outils d'accroches (niveau laser, perceuse, etc.)

→ **INITIATION À LA RECHERCHE**

DOCUMENTAIRE AN1 (3h)

Bibliothèque

**Intervenants | Marie Viguié, bibliothécaire et
Fabien Velasquez, assistant bibliothécaire**

→ présentation de la bibliothèque et du catalogue

→ présentation des usages possibles de la bibliothèque sur place et à distance

→ visite de librairies spécialisées à Arles

Arles Observatoire

**GILLES SAUSSIER ET TADASHI ONO, ACCOMPAGNÉS DE
PATRICK MASSARY ET LIONEL GENRE, ET INTERVENANT.E.S**

UE1 | DANS LE CADRE DU COURS-ATELIER ARLES OBSERVATOIRE

AN1 | classe entière - obligatoire

Nombre d'heures associées | 13 journées entières (dont 9 séances pour *La photographie comme expérience*)

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1
(2 ECTS au S5 et 2 ECTS au S6)

Format | hybride présentiel et distanciel si nécessaire

PRÉSENTATION

Ce cours-atelier de première année aborde les notions d'observation (artistique et scientifique), d'expérience photographique, d'enquête, d'enregistrement dans la pratique photographique contemporaine.

Les cours-ateliers se déroulent sur un mode dialogique, alternant selon les semaines un cours commun, un cours de Gilles Saussier, un cours de Tadashi Ono, et des intervenants extérieurs.

Tadashi Ono s'attache plus particulièrement aux approches pluri-disciplinaires de la notion de *fieldwork* (ou *field research*) en rapport avec des questions liées au paysage, au territoire et à l'environnement. Il aborde également l'histoire du point de vue photographique en Asie et plus particulièrement au Japon. Gilles Saussier, à travers des exemples empruntés à l'histoire des avant-gardes du XX^e siècle, à la tradition photographique documentaire, aux écrivains-voyageurs, à l'anthropologie visuelle traite des conditions d'une pratique photographique expérimentale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Apprendre à voir car comme le dit Maurice Merleau-Ponty "voir c'est toujours voir plus qu'on ne voit". La vue convoque l'expérience, l'objectivation, la mémoire, l'investigation.

→ Apprendre à se placer et à interagir avec le réel à différentes échelles urbaines et territoriales (paysage, portrait, nature morte).

→ Renforcer les qualités d'attention et de concentration des étudiants (économie de l'attention).

→ Se familiariser avec la méthodologie et l'art de l'enquête en croisant les approches

disciplinaires (scientifique, journalistique, anthropologique, artistique).

→ Apprendre à construire une série photographique par l'invention de dispositifs et de protocoles de prise de vue.

→ S'initier au design graphique et à la mise en page par l'édition d'un portfolio photographique.

→ Renforcer la cohésion et la dynamique de groupe des promotions de première année.

→ Se familiariser avec le territoire arlésien et son environnement.

CONTENU & MÉTHODE

Les matinées sont consacrées aux présentations, lectures et discussions.

Les après-midis consistent en des sorties photographiques collectives pour explorer méthodiquement le proche territoire arlésien et réaliser des prises de vues, accompagnées des professeurs. Chacun.e à sa manière collecte des signes, des formes, des informations reflétant ses centres d'intérêt, ses rencontres, ses interrogations.

À intervalle régulier, le cours-atelier et les séminaires critiques des coordinateurs d'année 1 permettent de faire retour sur les photographies réalisées et sur le processus permettant de construire une série photographique (prises de vue, dispositifs, editing, montage, portfolios).

En fin d'exercice, chaque participant.e imprime et met en page un portfolio individuel relié en collaboration avec le laboratoire numérique et Lionel Genre. L'ensemble des portfolios sont archivés par la bibliothèque de l'ENSP et constitue une mémoire visuelle du territoire

arlésien.

ÉVALUATION

Participation de l'étudiant.e

Réalisation finale

BIBLIOGRAPHIE

Elle sera donnée au fur et à mesure

La photographie comme expérience

GILLES SAUSSIER

UE1 | DANS LE CADRE DU COURS-ATELIER ARLES OBSERVATOIRE

AN1 | classe entière

Nombre d'heures associées | 9 séances de 23 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1
(2 ECTS au S5 et 2 ECTS au S6)

Format | hybride présentiel et distanciel si nécessaire

PRÉSENTATION

À travers des exemples empruntés à l'histoire des avant-gardes du XX^e siècle, à la tradition photographique documentaire, aux écrivains-voyageurs, à l'anthropologie visuelle, ce cours explore les conditions d'une pratique photographique expérimentale, et la nécessaire dimension d'expérience de tout processus artistique.

Sont abordées de manière critique et pluridisciplinaire les notions d'observation (artistique et scientifique), d'expérience, d'enquête, de témoignage, d'enregistrement, d'altérité, de réciprocité dans la pratique photographique documentaire. Trop souvent réduite à un acte solitaire d'expression personnelle, la photographie est ici envisagée en tant que pratique auto-réflexive et collaborative, influencée par les conditions sociales et matérielles d'un terrain, les rencontres, le hasard, la manière dont sont accueillies et comprises la présence et la démarche du photographe.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Apprentissage critique de l'histoire de la photographie documentaire en relation aux avant-gardes artistiques du XX^e siècle, à la littérature, aux sciences humaines.

→ Penser les notions d'expérience, d'observation, d'enquête, de témoignage, d'enregistrement, d'altérité, de réciprocité dans la pratique photographique du réel.

→ Poser la photographie en tant qu'acte et pratique et non pas seulement en qualité d'objet ou d'image.

CONTENU & MÉTHODE

→ **Cours 1 | Pédagogie et photographie expérimentale**

John Dewey - Le Black Mountain College - Le couple Annie & Joseph Albers - Raoul Hausmann.

→ **Cours 2 | Médiation documentaire**

Le dernier portrait - Eugène Atget - Berenice Abbot - Walker Evans - la figure du chiffonnier de l'histoire

→ **Cours 3 | Photographie & ready-made**

Marcel Duchamp - la Farm security administration - Les portraits de compensation - Les arrangements inconscients

→ **Cours 4 | L'art de la collection**

Albert Renger-Patzsch - Karl Blossfeldt - Bernd & Hilla Becher - Walker Evans

→ **Cours 5 | Livre d'artistes, livres de photographes**

Les pratiques artistiques de collecte - Hans Haacke - Marcel Broodthaers - Vito Acconci - Ed Ruscha

→ **Cours 6 | L'usage du monde**

Nicolas Bouvier - Photographie et enregistrement - Tristes tropiques - Lothar Baumgarten

→ **Cours 7 | Portrait de l'artiste en ethnographe**

L'enquête de terrain - La grande famille des hommes - Hal Forster - Allan Sekula

→ **Cours 8 | Anti-topographie**

Le grand tour - Les missions photographiques - Robert Smithson - Paysage, territoire, site

→ **Cours 9 | La photographie du désastre**

L'instant-monument - George Rodger - Larry Burrows - L'ABC de la guerre - Veterans Book project

→ **Cours 10 | Un art de surface**

Sophie Ristelhueber - Critical zone - Le détail
du monde - Décrire sans détruire

ÉVALUATION

Participation active de l'étudiant-e, réalisation
finale

BIBLIOGRAPHIE

- › Walter Benjamin, *Expérience et pauvreté*, 1933, Petite bibliothèque Payot / Philosophie, 2011
- › Nicolas Bouvier, *L'usage du Monde*, librairie Droz, 1963, réédition Petite bibliothèque Payot / Voyageurs, 2001
- › Bertolt Brecht, *Kriegsfibel ; War Primer* (1955), Éd. John Willett, London (1998)
- › Serge Daney, *Itinéraire d'un ciné-fils*, dvd-vidéo Éd. Montparnasse, 2004
- › John Dewey, *L'art comme expérience, Oeuvres philosophiques III*, Université de Pau, Éd. Farrago, 2005
- › Hal Forster, *Le retour du réel, Situation actuelle de l'avant-garde*, La lettre volée, 2006
- › Monica Haller, *Riley and His Story : Me and My Outrage. You and Us*, Onestar Press (2009)
- › Mondher Kilani, *L'invention de l'autre : essais sur le discours anthropologique*, Éd. Payot, Lausanne, 1994
- › Claude Levi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Librairie Plon, coll. Terre Humaine (1955)
- › Olivier Lugon, *Le style documentaire, d'August Sander à Walker Evans, 1920-1945*, Macula, 2002
- *Le parti pris du document, littérature, photographie, cinéma et architecture au XXe siècle*, Communications no 71, EHESS / Seuil, 2001

Philosophie de l'image I

FABIEN VALLOS

UE2 | COURS

AN1 | classe entière

Nombre d'heures associées | 10 séances de 3 heures réparties au S5 et au S6 (30h)

Nombre de crédits | dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format | hybride cours inaugural en présentiel et distanciel (podcasts)

PRÉSENTATION

Le cours Philosophie de l'image retrace pour les étudiant.e.s une histoire à la fois politique, esthétique, formelle et politique de l'image, de sa réception et de sa production. Le cours commence avec l'Antiquité et s'achève en 1755 avec le tremblement de Lisbonne.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre aux étudiant.e.s de comprendre les modèles qui ont permis la construction du concept d'image et de comprendre l'ensemble des dispositions théoriques et techniques qui l'accompagne.

CONTENU & MÉTHODE

Le cours est divisé en 10 grands chapitres. Les étudiant.e.s reçoivent à chaque cours un syllabus. La méthode consiste à produire une théorie de l'image à partir d'une pensée philosophique et critique.

ÉVALUATION

QCM, essais et présentation orale.

BIBLIOGRAPHIE

Syllabus et textes de référence transmis en début d'année scolaire.

Grammaire des images

NICOLAS GIRAUD

UE2 | COURS

AN1 | classe entière

Nombre d'heures associées | 5 séances réparties au S5 et au S6 (30h)

Nombre de crédits | dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format | hybride : certaines séances en présentiel, d'autres en distanciel

PRÉSENTATION

Le cours propose une approche de l'image dans les relations qu'elle tisse avec celui qui l'observe, le langage et les autres images. L'enjeu est de définir l'image et d'en circonscrire le territoire et les modalités.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Développer la capacité d'analyse des images.

→ Sensibilisation aux *visual studies*

CONTENU&MÉTHODE

Études de cas

ÉVALUATION

Exercice écrit

RESSOURCES

Podcasts

BIBLIOGRAPHIE

- › *Voir le voir*, John Berger
- › *Diplopie*, Clément Chéroux
- › *Comprendre les médias*, Marshall Mc Luhan
- › *Ce que veulent les images*, WJT Mitchell
- › *Sur la photographie*, Susan Sontag

Vocabulaire de la photographie

NICOLAS GIRAUD

UE2 | COURS

AN1 | classe entière

Nombre d'heures associées | 12 h au semestre 6

Nombre de crédits | dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format | hybride : présentiel et distanciel

PRÉSENTATION

Chaque nouvelle image se construit à partir des précédentes. L'image requiert donc un corpus visuel, à partir duquel l'on pourra raffiner, encore, l'expression de quelque chose par le moyen de la photographie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Donner à voir et à saisir un ensemble d'images pour leur capacité à servir de référence ou de contrepoint dans la construction d'une recherche personnelle.

→ Culture de l'image

→ Développer la capacité d'analyse des images.

CONTENU&MÉTHODE

Commentaires et analyses d'images

ÉVALUATION

Engagement et participation de l'étudiant.e

RESSOURCES

Podcasts

Histoire de la photographie

DAMARICE AMAO, INTERVENANTE

UE2 | COURS

AN1 | classe entière

Nombre d'heures associées | 8 séances (24h)

Nombre de crédits | dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format | hybride : certaines séances en présentiel et distanciel (podcasts, ressources)

BIOGRAPHIE

Damarice AMAO est historienne de la photographie et docteure en histoire de l'art (Université Paris Sorbonne). Spécialisée en photographie des avant-gardes du XX^{ème} siècle, elle a été entre-autres co-commissaire des expositions : *Eli Lotar* (Jeu de Paume, 2017), *Photographie, arme de classe* (Centre Pompidou, 2018) et *Dora Maar* (2019). Elle a assuré la direction des catalogues édités à cette occasion et est l'auteur de plusieurs contributions sur la photographie de l'entre-deux-guerres. En dehors de ses charges d'enseignements à la Sorbonne, elle est attachée de conservation au Cabinet de la photographie du Musée national d'art moderne/Centre Pompidou.

PRÉSENTATION

Du XIX^{ème} siècle à nos jours, le cours « Femme et photographie : une histoire » se propose d'envisager l'histoire de la photographie à travers le prisme du genre en étudiant plus particulièrement le parcours de femmes photographes, de théoriciennes, d'artistes, d'entrepreneuses, ou encore de modèles, en France et à l'étranger. Cette traversée historique et transdisciplinaire sera l'occasion d'aborder l'évolution et la diversification des récits de l'histoire de la photographie depuis plusieurs décennies mais aussi de mettre en évidence les conditions économiques, sociales et culturelles ayant favorisé la pratique et l'usage de la photographie chez plusieurs figures marquantes ayant fait du médium leur moyen privilégié d'expression, de création et de réflexion intellectuelle. Chaque cours favorisera l'échange autour d'extraits de textes, de documents audiovisuels

et iconographiques, envoyés au préalable ou diffusés au moment de la session.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les évolutions historiques majeures des techniques ainsi que des pratiques culturelles et artistiques de la photographie du XIX^{ème} à nos jours
- Identifier des travaux, des pratiques et des photographes significatifs vus lors du cycle
- Utiliser le vocabulaire technique et analytique spécifique
- Aborder l'histoire de la photographie selon une approche critique (interdisciplinarité, féminisme, critique post-coloniale)
- Échanger à l'oral sur des idées, des questions soulevés pendant le cours.

BIBLIOGRAPHIE

- > Christian Bouqueret, *Les femmes photographes de la Nouvelle Vision en France, 1920-1940*, cat. expo., Paris, Marval, 1998.
- > Abigail Solomon-Godeau, *Chair à canons. Photographie, discours et féminisme*, Paris, Textuel, 2016.
- > Catherine Gonnard, Elisabeth Lebovici, *Femmes artistes, artistes femmes*, Paris, Hazan, 2007.
- > Griffith, Bronwyn, A.E. (dir.), *Les Ambassadrices du progrès : photographies américaines à Paris (1900 – 1901)*, cat. expo., Giverny, musée d'art américain, Adam Biro, 2001.
- > Liz Heron, Williams Val (dir.), *Illuminations. Women Writing on Photography from the 1850s to the Present*, New York, Londres, Tauris, 1996.
- > Herbert Molderings, Mühlens – Molderings,

Barbara, *Mirror, Masks and Spaces. Self portrait by women photographers in the twenties and thirties*, Jeu de Paume, Le magazine, 6 mars 2011, (site jeu de paume).

› Federica Muzzarelli, *Femmes photographes, émancipation et performance (1850-1940)*, Paris, Hazan, 2009.

› Peter, E Palmquist, *Camera, Fiends & Kodak Girls, 50 selections by and about women in photography, 1840-1930*, New York, Micmarch Arts press, 1989.

› Ulrich Pohlman, Marie Robert, (dir.), *Qui a peur des femmes photographes (1839-1945)*, cat. expo, Paris, Musée d'Orsay), Musée d'Orsay, Hazan, 2015

Histoire de la vidéo

MATHILDE ROMAN, HISTORIENNE DE L'ART, COMMISSAIRE D'EXPOSITION ET CRITIQUE D'ART.

UE2 | COURS

AN1 | classe entière

Nombre d'heures associées | 4 conférences au semestre 6

Nombre de crédits | dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format | présentiel

BIOGRAPHIE

Après des études de philosophie, Mathilde Roman obtient un doctorat en arts et sciences de l'art, Univ. Paris 1 Sorbonne. Elle est l'auteur de plusieurs essais : *Habiter l'exposition*, *L'artiste et la scénographie*, Manuella ed. 2020, *On stage. La dimension scénique de l'image video*, éd. LEGAC PRESS, 2012 et *Art vidéo et mise en scène de soi*, éd. L'Harmattan, 2008. Elle a aussi co-dirigé l'ouvrage *Corps et images. Oeuvres, dispositifs et écrans contemporains*, aux éditions Mimésis en 2017. Elle enseigne au Pavillon Bosio, Art&Scénographie, Monaco depuis 2006.

Critique d'art, elle collabore régulièrement avec *l'Art Même*, 02, est conseillère éditoriale de *Switch (onPaper)* et a collaboré dans le passé avec *Mouvement*, *Artpress*, *lacritique.org*. Elle fait partie d'AICA France et a rejoint le bureau d'AICA International en tant que trésorière en 2016. Elle participe à des programmes universitaires, colloques, journées d'étude et publications.

Elle mène aussi des projets de commissariat : *Danse, Danse, Danse*, Nouveau Musée National de Monaco, 2016, *Plein écran*, La Station, Nice, 2016, *MOVIMENTA*, Biennale de l'image en mouvement à Nice, 2017, *Performance TV*, Maison d'Arts Bernard Antonioz, Nogent-sur-Marne, 2018.

PRÉSENTATION

DES THÈMES DES QUATRE CONFÉRENCES :

- Le corps, ses images, l'autofilimage
- Militantisme critique et infiltration des médias
- Expériences du temps et des récits
- L'image et ses dispositifs scénographiques

ÉVALUATION

Participation active de l'étudiant

BIBLIOGRAPHIE

sera donnée en début de séances.

Nouvelles pratiques de l'image et du photographique

CAROLINE BERNARD ET INTERVENANT.E.S

UE2 | COURS

AN1 | classe entière

Nombre d'heures associées | 7 séances réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits | dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format | cours entièrement en distanciel (podcasts et séances en petits groupes)

PRÉSENTATION

Le cours se concentre sur une pratique étendue du photographique en analysant les champs de l'art contemporain, du cinéma et des nouveaux médias. La mise en réseau des images ou encore le développement planétaire des caméras transforment nos modèles de représentation du monde. Le cours est à la fois théorique et pratique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Le temps théorique permet de prendre connaissance du travail de théoriciens et d'artistes qui questionnent de façon singulière la nature et la polarité de l'image.

→ Le temps pratique permet à l'étudiant.e de formuler un projet personnel en se positionnant au sein de ces nouveaux usages du photographique.

CONTENU&MÉTHODE

→ Cours sous la forme de podcasts

→ Discussion collective suite à l'écoute des podcasts, avec un exposé par groupe

→ Constitution de cinq groupes d'étudiants pour la réalisation de projets communs

→ Discussions visio par groupe

→ Organisation de la restitution

Un.e intervenant.e sera invité.e lors d'une des séances.

ÉVALUATION

Évaluation du projet commun et de ses étapes

BIBLIOGRAPHIE

> *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Dominique Cardon,

éditions du Seuil et La République des Idées, octobre 2015

> *Faux Raccords, la coexistence des images*, Elie During, Actes Sud, Villa Arson, Nice, 2010,

> *L'Économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ?*, Yves Citton, La Découverte, 2014

> *Reading Writing Interfaces, From the Digital to the Bookbound*, Lori Emerson, University Of Minnesota Press, 2014

> *L'appétit des géants : Pouvoir des algorithmes, ambitions des plateformes*, Olivier Ertzscheid, C&F Éditions, Caen, 2017

> *Manières de faire des mondes*, Nelson Goodman, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1992

> *La Perspective du diable, Figurations de l'espace et philosophie de la Renaissance à Rosemary's Baby*, Patrice Maniglier, Actes Sud, Villa Arson, 2010

> *Aby Warburg et l'image en mouvement*, Philippe-Alain Michaud, Macula, Paris, 1998

> *Bending the Frame*, Fred Ritchin, Aperture, New-York, 2013

> *Des Écrits 1958-2001*, Jean-Michel Bouhours, Jacinto Lageira, Michael Snow, ed. Centre Pompidou, École nationale supérieure des Beaux-Arts, collection écrits d'artistes, Paris, 2002

Relation art et photographie

PAUL POUVREAU

UE2 | COURS

AN1 | classe entière

Nombre d'heures associées | 10h, 5 séances de 2h, uniquement au semestre 5

Nombre de crédits | dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format | présentiel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Regard, 1998.

→ Informer et sensibiliser les étudiants aux multiples approches que la photographie a pu développer dans le territoire de l'art depuis son apparition.

CONTENU&MÉTHODE

Sans être exhaustif, il sera plutôt ici question d'un cheminement dans l'art et son histoire, afin de marquer des temps de pause sur quelques périodes de celui-ci, ou plus particulièrement sur certaines productions artistiques, afin d'analyser et de saisir les relations et les interrogations que la photographie a suscitées dans la pratique d'autres médiums (peinture, sculpture, littérature, cinéma, etc.).

ÉVALUATION

Contrôle continu.

BIBLIOGRAPHIE

- › *Henri Van Lier, Philosophie de la Photographie (hors série)*, Les Cahiers de la photographie, 1983 ;
- › *Explosante-Fixe*, Rosalind Krauss, Jane Livingston, Dawn Ades, Éd. Centre Georges Pompidou et Hazan, 1985 ;
- › *Minotaure*, Éd. Skira, 1981 ;
- › *Jean Baudrillard, « La précision des simulacres »*, in *Revue Travers*, n°10, Éd. du C.C.I., 1978 ;
- › *Le Photographique, pour une théorie des écarts*, Rosalind Krauss, Éd. Macula, 1990 ;
- › *La disparition des Lucioles*, Denis Roche, Éd. de l'Étoile, 1982 ;
- › *Photographie plasticienne, l'extrême contemporain*, Dominique Baqué, Éd. du

Images en mouvement

MURIEL TOULEMONDE

UE2 | COURS

AN1 | classe entière

Nombre d'heures associées | 12 heures (4 séances) au semestre 5

Nombre de crédits | dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format | présentiel, auditorium

PRÉSENTATION

Le cours examine, à travers des exemples d'œuvres issues de l'art vidéo, du cinéma expérimental et plus largement des films d'artistes de toutes générations, les fondamentaux de la pratique de l'image en mouvement. Il souligne comment le film d'artiste tend à explorer et interroger les spécificités du médium (enregistrement, montage, matérialité, diffusion, etc.) pour en dégager le potentiel critique, conceptuel, narratif, plastique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le cours, en abordant l'image en mouvement dans sa filiation aux arts plastiques, entend présenter aux étudiant.e.s un large spectre de l'usage des outils vidéographiques et de leur rôle dans la construction du sens de l'œuvre.

CONTENU&MÉTHODE

Le cours s'appuie sur la présentation et la projection d'œuvres selon quatre grands chapitres qui peuvent se croiser.

→ I | Enregistrement, camera

Mouvement dans l'image : Films des frères Lumières
image en mouvement : l'œuvre de Mark Lewis

→ II | Montage

Films silencieux, rythme visuel : Walter Ruttmann,
Grammaire cinématographique le son/l'image/
le mot : l'œuvre de John Smith

→ III | Écriture, récits

Entre formes documentaires et journal filmé, la première personne : Claudio Pazienza, Jonas

Mekas, John Mac Elwee

→ IV | Le dispositif comme scénario

Art vidéo : mise en place de protocoles/
dispositifs pour activer un récit : Anri Sala,
Cécile Paris, Till Roeskens, etc.

ÉVALUATION

Une production vidéographique de 3 min maximum, sous la forme du tourné-monté, s'appuyant sur le vocabulaire vidéographique vu en cours sera demandée à la fin du semestre.

BIBLIOGRAPHIE

- > *Sur le film*, Philippe-Alain Michaud, Éditions Macula, 2016
- > *Notes sur le cinématographe*, Robert Bresson, Folio Gallimard, 1975
- > *Vidéo : un art contemporain*, Françoise Parfait, Ed. du regard, 2001
- > *Acheminement vers l'image*, Fernand Deligny, L'arachnéen, 1982
- > *Qu'est-ce que l'acte de création ?*, Gilles Deleuze, Trafic 27, 1998
- > *Trouver sa voix*, Ross McElwee, Trafic 15, été 1995
- > *L'art invisible*, Scott McCloud, Delcourt, 2007

Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires

INTERVENANT.E.S

UE2

AN1 | classe entière

Format | présentiel et/ou distanciel

Tout au long de l'année, sont organisés des conférences à l'ENSP dans l'auditorium. Ces invitations faites à des artistes, professionnel.le.s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant.e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou présentielle), de discussions, de rencontres ouvertes au public, certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en petits groupes permettant d'approfondir les échanges (sur inscription préalable).

Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant.e.s et la participation y est obligatoire.

Pratique des langues étrangères

INTERVENANT.E.S

UE2 | COURS

AN1 | groupe de niveaux

Nombre d'heures associées | 12h réparties au S5 et au S6

Nombre de crédits | dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format | présentiel

PRÉSENTATION

Le cours d'anglais est délivré par deux professeurs d'*Arles à la carte*.

Si à l'issue du test de départ, le niveau d'anglais est supérieur à B2, l'apprentissage d'une seconde langue pourra être proposée.

CONTENU&MÉTHODE

→ *Critical Seminar*

L'objectif du séminaire critique en anglais est de permettre aux étudiant.e.s en 1e et 2e années de présenter leurs travaux et projets et donner du *feedback* aux autres étudiant.e.s. Suite à un test de niveau, les étudiant.e.s seront divisé.e.s en petits groupes (maximum 12 par groupe).

Chaque étudiant.e doit emmener une sélection de travail (le leur ou celui d'un artiste établi) à chaque cours à partir de laquelle ils pourront travailler.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif général est de permettre aux étudiants de gagner en confiance dans la présentation de leur travail et de leur technique d'expression et de se sentir plus à l'aise dans l'analyse du travail à l'oral devant un public.

ÉVALUATION

L'évaluation finale se fera de manière orale lors d'un entretien individuel où l'étudiant.e présentera une sélection de son travail en anglais.

PROFESSEURS

→ **Anna Cauvin**

Diplômée en langues modernes (français et russe) de l'Université de Cambridge,

licenciée en lettres et langues FLE (Français Langues Etrangères), certifiée CELTA et Agrégée d'anglais, Anna Cauvin a enseigné en qualité de professeur d'université à l'IUT d'Aix-Marseille mais aussi dans différents centres de formations publics et privés. Elle a rejoint l'équipe d'*Arles à la carte* en tant que Responsable Pédagogique et formatrice d'anglais en septembre 2016 pour continuer à enseigner et développer de nouveaux programmes pédagogiques auprès d'apprenants de tout âge et niveau de langue. Anna Cauvin est également certifiée en tant que Speaking Examiner par Cambridge English Language Assessment.

→ **Lane Sentex**

Certifiée TEFL / TESOL, diplômée de Louisiana State University (études internationales) et de Roehampton University à Londres (Master de média, culture et langues), Lane Sentex a rejoint l'équipe d'*Arles à la carte* en 2020 en tant que formatrice d'anglais suite à de nombreuses années d'enseignement de l'anglais à l'étranger et en France auprès d'étudiants (des plus jeunes jusqu'à l'université) et de professionnels.

Tout au long de l'année, la pratique des langues étrangères sera nécessaire à différents moments de l'enseignement. Ainsi, ce cours sera complété par des interventions en anglais (conférences, workshops, etc.) afin de faciliter la compréhension et la pratique des langues étrangères en situation concrète.

Entretiens individuels

COLLÈGE DES ENSEIGNANT.E.S

UE3 | APPROCHES CRITIQUES

AN1 | séance individuelle

Nombre de crédits | 2 ECTS au semestre 5 et 2 ECTS au semestre 6

Format | présentiel et/ou distanciel

PRÉSENTATION

L'entretien individuel d'un.e enseignant.e avec un.e étudiant.e à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.

ÉVALUATION

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant.e au terme de l'entretien.

Chaque étudiant.e doit prendre quatre **rendez-vous individuels (deux par semestre)** avec au minimum deux enseignants différents.

Caroline Bernard, Nicolas Giraud, Tadashi Ono, Paul Pouvreau, Gilles Saussier, Muriel Toulemonde et Fabien Vallos.

L'étudiant.e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Vérifier le degré d'assimilation des connaissances ; déterminer avec chaque étudiant.e la méthodologie et les références du projet photographique ; dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

CONTENU&MÉTHODE

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard des résultats déjà obtenus et des intentions énoncées. La situation d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant.e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

Séminaires critiques

**PAUL POUVREAU ET TADASHI ONO,
COORDINATEURS DE L'ANNÉE 1, ET INTERVENANT.E.S**

UE3 | APPROCHES CRITIQUES

AN1 | demi groupe

Nombre d'heures associées | 4 séminaires critiques dans l'année

Nombre de crédits | 2 ECTS au semestre 5 et 2 ECTS au semestre 6

Format | présentiel

PRÉSENTATION

Les séminaires critiques constituent des entretiens et des temps de rencontres avec un groupe d'étudiant.e.s (travail en demi-groupe) lors desquels l'étudiant.e est amené.e à présenter l'état d'avancement de son travail et ses étapes de recherche. Il prend également part aux débats ayant lieu après la présentation des travaux de ses condisciples.

L'étudiant.e est amené.e à participer à **quatre séminaires critiques** dans l'année scolaire.

l'expérimentation et de l'accompagnement référentiel.

BIBLIOGRAPHIE

Individualisée, en fonction de la nature du travail développé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Réflexion méthodique avec l'étudiant afin de favoriser le développement de son, ou de ses projets artistiques, en l'aidant, par ailleurs, à clarifier les enjeux de son travail.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Élaborer progressivement un positionnement au sein de l'art et du champs photographique.
- Développer la nécessité d'un engagement de tous les instants au sein de la pratique qui doit se concrétiser et s'affirmer au fil des séances
- Acquérir une certaine aisance à commenter et argumenter son travail
- Construire et développer à la fois les sources critiques et iconographiques afin d'engager un véritable dialogue avec son propre travail et les préoccupations qui le traverse.

ÉVALUATION

Contrôle continu : prise en compte de l'évolution du travail, de la recherche, de

Bilans

COLLÈGE DES ENSEIGNANT.E.S ET DES RESPONSABLES D'ATELIER

UE3 | APPROCHES CRITIQUES

AN1 | Un bilan à chaque fin de semestre

Nombre de crédits | 6 ECTS au semestre 5 et 6 ECTS au semestre 6

Format | présentiel et/ou distanciel

PRÉSENTATION

Évaluation semestrielle et collective de l'ensemble du travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Lors de cette récapitulation et vérification des acquis, la pluralité des interlocuteurs favorise un travail critique à la fois d'analyse et d'appréciation des potentialités ainsi que des orientations discernables dans le travail présenté par l'étudiant.

CONTENU

L'étudiant.e doit présenter les exercices réalisés pendant le semestre écoulé ainsi que des travaux récents témoignant d'une première orientation d'un travail personnel. L'étudiant.e procède d'abord à la présentation formelle du travail réalisé avant de répondre ensuite aux questions qui lui sont posées.

ÉVALUATION

Les critères d'évaluation, transversaux pour les 3 années, sont la progressivité par rapport aux enseignements, l'assiduité de l'étudiant.e et son engagement au sein de l'école.

À ce premier temps de bilan, il s'agit de : **savoir fabriquer une image** (dans ses dimensions technique et réflexive) et **être en capacité de produire des images**. Sont alors spécifiquement prises en compte les qualités technique, plastique, d'élaboration, d'expérimentation, d'engagement et de réflexivité (distance critique).

Le second bilan conditionne fortement le passage en 2e année. Il est attendu de l'étudiant.e qu'il/elle soit en capacité de

présenter un ensemble ou une série d'images mais aussi les travaux connexes qui nourrissent le travail. Sont alors spécifiquement pris en compte: la progression et l'implication depuis le premier bilan, l'investissement dans les cours et le cursus et son lien avec la proposition, la capacité à dégager des pistes de travail et les références qui les accompagnent, la qualité de présentation et de fabrication des images (choix du format, tailles des images, etc.) et enfin une esquisse de mise en forme, de mise au mur.

2^e Année

Tableau des crédits

Semestres **7 et 8**
 Coordinateur **Nicolas Giraud**

UE 1 | approches techniques et workshops

UE 2 | approches théoriques, langue et méthodologie du mémoire

UE 3 | approches professionnelles & recherche

UE 4 | approches critiques

UE	ENSEIGNEMENTS	RÉFÉRENTS	ECTS S7	ECTS S8
UE1	<p>Ateliers techniques de perfectionnement Optionnel : 1 atelier minimum au choix</p> <p>Atelier infographie → Atelier prise de vue connectée en studio → Atelier retouche avancée sur Adobe Photoshop</p> <p>Atelier audiovisuel → Production et post-production vidéo pour la diffusion in-situ → Scénographie vidéo dans l'espace d'exposition</p> <p>Atelier argentine → Perfectionnement à la prise de vue à la chambre de nuit</p> <p>Pratique du studio → Maîtrise de l'éclairage</p> <p>Les initiations → Initiation aux techniques d'accrochage → Initiation à l'encadrement → La gestion des données</p>	Responsables et assistants d'atelier, régisseur des expositions, intervenant.e.s	5	5
UE1	→ Workshops 2 sessions par an au choix		2	2
UE2	→ Philosophie de l'image II → Économie du visible → Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires avec des intervenant-s extérieurs		5	5
UE2	<p>Mémoire → Méthodologie de la recherche → Cours et séances individuelles → Approfondissement de la recherche documentaire</p>		2	2
UE2	Pratique(s) des langues étrangères	Intervenant.e.s	1	1

UE	ENSEIGNEMENTS	RÉFÉRENTS	ECTS S7	ECTS S8
UE3	Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles 1 projet au choix		3	3
UE3	Séminaire et laboratoire de recherche et de création participation à 1 séminaire minimum		2	2
UE3	Stage et/ou projet professionnel		x	x
UE4	ARC Présentation		2	2
UE4	Entretiens individuels	Collège des enseignant.e.s	2	2
UE4	Bilans	Collège des enseignant.e.s et des responsables d'atelier	6	6
	TOTAL PAR SEMESTRE		30	30

Atelier infographie

LIONEL GENRE, ASSISTÉ DE MARIE CONSTANT
PATRICK MASSARY ET INTERVENANT.E.S

UE1 | ATELIER TECHNIQUE DE PERFECTIONNEMENT
AN2

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1 (5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format | présentiel

PRISE DE VUE CONNECTÉE EN STUDIO

(12h) avec Patrick Massary
en studio, quart de groupe

PRÉSENTATION

Comment réaliser des prises de vue avec traitement en direct via un logiciel de capture.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Apprentissage de la technique de prise de vues en studio simultanée au traitement d'images

CONTENU & MÉTHODE

- Établissement d'un système de prise de vue en studio, avec éclairage et liaison appareil numérique/ordinateur ;
- Appréhension de la méthodologie de capture connectée.
- Application de paramètres de développement des fichiers bruts.
- Séparation du travail et dialogue entre opérateur de prise de vue et assistant numérique.
- Apprentissage des logiciels de capture : Capture One, Lightroom, Phocus.
- Méthodologie de sauvegarde.

ÉVALUATION

Exercice noté

RETOUCHE AVANCÉE SUR ADOBE PHOTOSHOP

(15h) en quart de groupe

Intervenant : Benjamin Roulet, retoucheur

PRÉSENTATION

Approfondissement des techniques de retouche numérique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtrise des procédés avancés sur Photoshop

CONTENU & MÉTHODE

Intervention d'un professionnel/retoucheur

ÉVALUATION

- Participation active de l'étudiant
- Exercice noté

Atelier audiovisuel

FRANCK HIRSCH

INTERVENANT : THOMAS LALLIER, RÉALISATEUR

UE1 | ATELIER TECHNIQUE DE PERFECTIONNEMENT

AN2

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1 (5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format | présentiel

ATELIER PRODUCTION ET POST-PRODUCTION

3 jours (18h)

PRÉ-REQUIS

sur inscription préalable avec épreuve

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Concevoir et préparer techniquement des vidéos destinés à la diffusion dans un espace d'exposition : formats classiques et hors format en prise de vue et en post-production.
- Pratiquer le flux de postproduction avec Première Pro CC : montage multi-écran, colorimétrie, exports.
- Appréhender les différents outils de diffusion in situ : écrans, projecteurs, supports, formats,

CONTENU & MÉTHODE

- Étude des techniques de pré-production : repérage et prérequis divers (cotes, échelles, répartitions des espaces, alimentation électrique, positionnement des dispositifs de diffusion audio et vidéo).
- Panorama et spécificités des outils et formats de prise de vue vidéo et cinéma digital.
- Approche de la lumière de studio pour les effets visuels simples (cas du théâtre optique ou du fonds vert).
- Montages simples, formats de timeline personnalisés, séquences imbriquées, colorimétrie, formats d'exports.
- Flux de post-production pour étalonnage in situ (problématique du support : surfaces, matières).

ÉVALUATION

Implication de l'étudiant.e dans l'atelier.

ATELIER SCÉNOGRAPHIE DE LA VIDÉO DANS L'ESPACE D'EXPOSITION

3,5 jours (21h)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer une approche scénographique de la monstration d'œuvres audiovisuelles.
- Investir un espace d'exposition éphémère avec des vidéos existantes ou réalisées ad hoc, en tirant parti des contraintes du lieu.
- Élaborer des scénarios d'agencement de l'espace, déterminer les moyens techniques et logistiques à mettre en œuvre.
- Réaliser une présentation publique et immersive d'œuvres personnelles.

CONTENU & MÉTHODE

- Discussion collective des choix et de la cohérence de l'ensemble des œuvres proposées au visiteur
- Organisation de la mise en œuvre tenant compte des contraintes du lieu, du temps imparti et des spécificités du parc matériel à disposition.
- Construction du parcours d'exposition avec les productions des étudiant.e.s (partage d'un lieu commun).
- Répartition et cohésion des espaces, réglages de l'éclairage, réglages des dispositifs de diffusion image et son.

ÉVALUATION

Implication de l'étudiant.e dans l'atelier.

Atelier argentique NB | perfectionnement à la prise de vue de nuit à la chambre

CHRISTIAN LHUILLIER, ASSISTÉ D'AXELLE GEORGES
ET INTERVENANT.E.S

UE1 | ATELIER TECHNIQUE DE PERFECTIONNEMENT

AN2 | demi-groupe, quart de groupe, sur inscription (max 6 personnes)

Nombre d'heures associées | 12h réparties au S5 et au S6

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1 (5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format | présentiel, une grande partie en extérieur, la nuit.

PRÉSENTATION

Stage de prise de vue en 4x5 en extérieur avec projet et suivi de ce projet et de sa réalisation par un.e artiste-photographe professionnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Se confronter au matériel et à la réalité des conditions de prise de vue en situation de commande.

CONTENU & MÉTHODE

- 1/2 journée prise de connaissance et de présentation de l'artiste et de son travail.
- 1/2 journée de construction du projet.
- 3 jours (ou nuits) de prise de vue et de première exploitation des travaux.
- journée de tirage et de restitution du travail.

ÉVALUATION

Engagement et forte participation de l'étudiant.e

RESSOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Seront données en amont de l'Atelier.

Pratique du studio

PATRICK MASSARY & FRANCK HIRSCH

UE1 | ATELIER TECHNIQUE DE PERFECTIONNEMENT

AN2

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1 (5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format | présentiel

MAÎTRISE DE L'ÉCLAIRAGE (12 h)

En collaboration avec Franck Hirsch
optionnel - grand studio

PRÉSENTATION

Cet atelier propose une série d'exercices axés sur le travail de la lumière (naturelle, artificielle) pour la photographie de commandes (corporate) ou le documentaire voire la vidéo.

CONTENU & MÉTHODE

Dans ce cours toute les ressources lumières de l'école sont sollicitées afin de permettre d'imaginer des solutions d'éclairages pour une scène. Par groupe, chaque étudiant.e se voit à tour de rôle confier la tâche de photographe, assistant photographe, assesseur lumière ou éclairagiste et de scripte.

En fin de séance, il est proposé par groupe de deux étudiant.e.s de réaliser un portrait dans un lieu et temps donné, de façon à créer une situation professionnelle.

Exercice de restitution formelle : travail de commande avec échéances, contraintes temps et espaces de travail, par groupe de deux étudiant.e.s.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Connaître des principes d'éclairage et adapter le matériel en vue d'une séance de prise de vue.

→ Maîtriser l'objectif et l'utilisation d'une source externe.

ÉVALUATION

Participation active de l'étudiant.e

BIBLIOGRAPHIE

> *Philip-Lorca diCorcia : streetwork*, 1993-1997

> *JAPON GAIJIN STORY*, Xavier Lambours, 1995

> *Twilight: Photographs by Gregory Crewdson*, Rick Moody et Gregory Crewdson, 2002

Les initiations

MARIE CONSTANT, OLIVIER VERNHES

UE1 | ATELIER TECHNIQUE DE PERFECTIONNEMENT

AN2 | Sur inscription, jauge réduite

Nombre d'heures | 9 heures

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1 (5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format | présentiel

INITIATION À L'ENCADREMENT

(3h) - travaux pratiques - présentiel

Intervenant | Olivier Vernhes, régisseur

Lieu | atelier de finition

Cet atelier propose une initiation aux techniques d'encadrement, en petit groupe (sur inscription), dans l'atelier de production.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les principes techniques d'encadrement et comprendre les choix esthétiques: celui d'un contre-collage simple, à un encadrement avec baguette, avec rehausse, verre, en montage simple ou flottant, en caisse américaine..

Les étudiant.e.s auront la possibilité de fabriquer par eux/elles-mêmes un encadrement spécifique.

INITIATION AUX TECHNIQUES D'ACCROCHAGE

(3h) - travaux pratiques - présentiel

Intervenant | Olivier Vernhes, régisseur

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Présenter les différentes possibilités de techniques d'accrochage afin de rendre l'étudiant.e autonome pour mettre au mur son travail artistique lors de séances collectives d'accrochage (bilan, séminaire..)

CONTENU

Olivier Vernhes présente les différentes techniques d'accroches:

- savoir définir la hauteur, emplacement et des écarts d'une œuvre ou d'une série
- savoir définir le type d'accroches (vis, clous, tasseau..)
- savoir se servir des outils d'accroches (niveau laser, perceuse..)

LA GESTION DES DONNÉES : CATALOGUE, ARCHIVER ET SAUVEGARDER SES FICHIERS NUMÉRIQUES

Marie Constant, assistante du laboratoire infographie
nombre d'heures : 3h
demi-groupe puis travail en autonomie
En présentiel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Donner des méthodes et initier aux outils permettant de cataloguer, archiver et sauvegarder les fichiers numériques

CONTENU

Utilisation de Bridge, Lightroom, Camera Raw à des fins de catalogage et d'archivage; présentation des différents outils de sauvegardes en ligne (Drive, Cloud,...) et en matériel (disque dur, ...)

Workshops

UE1

AN2 | 2 sessions par an

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 2 crédits au semestre 7 et 2 crédits au semestre 8)

Format | présentiel ou distanciel

Le workshop est une séquence de travail et de production intensif, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles.

Le workshop a une durée courte et un nombre limité de participant.e.s. Il demande une implication forte de l'étudiant.e.

Lors de chaque semestre, une semaine banalisée est dédiée aux workshops. Les propositions sont données aux étudiant.es au minimum 15 jours en amont de la tenue du workshop (sur inscription). Le nombre de places étant limité, certains workshops nécessitent des pré-requis ou une sélection préalable opérée par son/sa référent.e pédagogique.

L'évaluation porte sur l'engagement et la participation de l'étudiant.e.

Une restitution est généralement organisée le dernier jour du workshop.

CALENDRIER 2020-2021

→ semaine du 2 novembre 2020

inscription avant le 22 octobre 2020

→ semaine du 15 mars 2021

inscription avant le : 1er mars 2021.

Philosophie de l'image II

FABIEN VALLOS

UE2 | COURS

AN2 | classe entière, auditorium

Nombre d'heures | 10 séances réparties au semestre 5 et semestre 6

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE2 (5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format | présentiel (1^{ère} séance) et distanciel

PRÉSENTATION

Le cours Philosophie de l'image II est une analyse du concept d'image à partir de la modernité et d'une succession de crises de la pensée, de la technique et de l'art. Ce cours prend en charge l'apparition de la photographie comme modèle exemplaire d'une crise paradigmatique. Ce cours commence en 1755 avec le tremblement de terre de Lisbonne et s'achève avec une analyse des théories critiques de l'analyse de l'œuvre contemporaine.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Permettre de comprendre les grands modèles critiques de la modernité.

ÉVALUATION

Travaux écrits

BIBLIOGRAPHIE

Syllabus et textes de référence

Économie du visible

NICOLAS GIRAUD

UE2 | COURS

AN2 | classe entière, auditorium

Nombre d'heures | 4 séances de 3h soit 12 heures au semestre 7

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE2 (5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format | présentiel et distanciel

PRÉSENTATION

Il s'inscrit dans une réflexion élargie sur la production et la circulation des images dans le champ artistique et médiatique. Il envisage les images dans leurs dimensions techniques, économiques et politiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Compréhension des enjeux théoriques et pratiques de la circulation et de la présentation des images.

CONTENU

Ce cours comprend quatre modules sur :

- la question de l'accrochage
- la question de l'édition
- l'instrumentalisation des images
- l'élaboration d'une économie des images.

ÉVALUATION

Engagement et participation de l'étudiant.e

BIBLIOGRAPHIE

- › Paul Virilio, *La machine de vision*
- › Allan Sekula, *Écrits sur la photographie*
- › *Image, pouvoir et politique*, Inframince n.10
- › *L'image tactique*, Inframince n.12
- › *L'image comme monnaie*, Inframince n.14
- › WJT Mitchell, *Ce qui veulent les images*

Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires

INTERVENANT.E.S

UE2

AN2

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4 crédits au semestre 9)

Format | présentiel et/ou distanciel

Tout au long de l'année, sont organisés des conférences à l'ENSP dans l'auditorium. Ces invitations faites à des artistes, professionnel.le.s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant.e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou présentielle), de discussions, de rencontres ouvertes au public, certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en petits groupes permettant d'approfondir les échanges (sur inscription préalable).

Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant.e.s et la participation y est obligatoire.

→ En 2020-2021, **Jean-Christophe Bailly** présentera ses recherches en lien avec son ouvrage *L'Imagement* puis dans le cadre d'un séminaire de travail plus restreint, des échanges auront lieu avec les étudiant.e.s par petits groupes. Les étudiant.e.s pourront présenter leurs travaux artistiques et leurs recherches dans le cadre d'entretiens individuels (sur inscription).

→ En 2020-2021, un séminaire avec **Georges Didi-Huberman**, philosophe et historien de l'art, sera organisé au second semestre (sous réserve).

Les séminaires ayant une jauge réduite, ils seront accessibles sur inscription préalable.

Mémoire

COORDINATEUR DU MÉMOIRE | FABIEN VALLOS
LES DIRECTEUR.TRICE.S DE MÉMOIRE
MARIE VIGUIÉ, RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

UE2

AN2 | séances collectives et individuelles

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE2 (2 ECTS au S7 et 2 ECTS au S8)

Format | présentiel et/ou distanciel

MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les fondements de la méthodologie de la recherche et de la rédaction ou réalisation de leur propre mémoire.

CONTENU

Lors des séances du cours « Philosophie de l'œuvre » les étudiant.e.s seront en mesure de comprendre les grands modèles méthodologiques qui ont construit ce que nous nommons recherche en art, en esthétique et en théorie des arts. À partir de cela, ils seront capables de l'appliquer à la détermination du sujet de leur recherche et à la construction d'un processus analytique et critique. Le suivi se fait lors des rendez-vous individuels avec le/la directeur.trice de mémoire.

APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

à la Bibliothèque (3h)

Marie Viguié, bibliothécaire
et Fabien Velasquez, assistant bibliothécaire

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Connaître les ressources documentaires de la bibliothèque et la méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre du mémoire

CONTENU

→ Présentation des ressources documentaires physiques et numériques présentes à la Bibliothèque.

→ Méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire de niveau Master :

veille documentaire, sélection de sites Internet et de références documentaires spécialisées, élaboration de la bibliographie, notes de bas de pages, citations.

SÉANCES INDIVIDUELLES AVEC LE-LA DIRECTEUR-TRICE DE MÉMOIRE

Une fois le directeur.trice de mémoire déterminé.e, l'étudiant.e prend des rendez-vous réguliers et constructifs avec celui ou celle-ci. Chaque rendez-vous doit être impérativement préparé en amont. Si des éléments en amont sont transmis, il convient de laisser un temps nécessaire à leur lecture. L'étudiant.e peut également se rapprocher d'autres enseignants de l'École selon la direction de ses recherches.

Les enseignant.es directeur.trice.s de mémoire ont chacun leur méthode de suivi des travaux des étudiant.e.s. Certaines séances pourront être collectives, par petits groupes.

Les étudiant.e.s seront invité.e.s à une présentation - discussion, des recherches des [doctorants inscrits dans le doctorat de pratique et de théorie de la création ENSP-AMU](#), coordonnée par Lila Neutre.

Pratique des langues étrangères

INTERVENANT.E.S

UE2 | COURS

AN2 | groupe de niveaux

Nombre d'heures associées | 12h réparties au S7 et au S8

Nombre de crédits | dans le cadre de l'UE2, 1 ECTS

Format | présentiel

PRÉSENTATION

Le cours d'anglais est délivré par deux professeurs d'*Arles à la carte*.

Si à l'issue du test de départ, le niveau d'anglais est supérieur à B2, l'apprentissage d'une seconde langue pourra être proposée.

CONTENU&MÉTHODE

→ *Critical Seminar*

L'objectif du séminaire critique en anglais est de permettre aux étudiant.e.s en 1e et 2e années de présenter leurs travaux et projets et donner du *feedback* aux autres étudiant.e.s. Suite à un test de niveau, les étudiant.e.s seront divisé.e.s en petits groupes (maximum 12 par groupe).

Chaque étudiant.e doit emmener une sélection de travail (le leur ou celui d'un artiste établi) à chaque cours à partir de laquelle ils pourront travailler.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif général est de permettre aux étudiants de gagner en confiance dans la présentation de leur travail et de leur technique d'expression et de se sentir plus à l'aise dans l'analyse du travail à l'oral devant un public.

ÉVALUATION

L'évaluation finale se fera de manière orale lors d'un entretien individuel où l'étudiant.e présentera une sélection de son travail en anglais.

PROFESSEURS

→ **Anna Cauvin**

Diplômée en langues modernes (français et russe) de l'Université de Cambridge,

licenciée en lettres et langues FLE (Français Langues Etrangères), certifiée CELTA et Agrégée d'anglais, Anna Cauvin a enseigné en qualité de professeur d'université à l'IUT d'Aix-Marseille mais aussi dans différents centres de formations publics et privés. Elle a rejoint l'équipe d'*Arles à la carte* en tant que Responsable Pédagogique et formatrice d'anglais en septembre 2016 pour continuer à enseigner et développer de nouveaux programmes pédagogiques auprès d'apprenants de tout âge et niveau de langue. Anna Cauvin est également certifiée en tant que Speaking Examiner par Cambridge English Language Assessment.

→ **Lane Sentex**

Certifiée TEFL / TESOL, diplômée de Louisiana State University (études internationales) et de Roehampton University à Londres (Master de média, culture et langues), Lane Sentex a rejoint l'équipe d'*Arles à la carte* en 2020 en tant que formatrice d'anglais suite à de nombreuses années d'enseignement de l'anglais à l'étranger et en France auprès d'étudiants (des plus jeunes jusqu'à l'université) et de professionnels.

Tout au long de l'année, la pratique des langues étrangères sera nécessaire à différents moments de l'enseignement. Ainsi, ce cours sera complété par des interventions en anglais (conférences, workshops, etc.) afin de faciliter la compréhension et la pratique des langues étrangères en situation concrète.

Projets de recherche collective pratiques professionnelles

UN OU DEUX RÉFÉRENT.E.S PAR PROJET

UE3 | PROJET

AN2 | obligatoire par groupe - avec AN3

Nombre d'heures | variable selon le projet

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE3 (3 crédits au semestre 7 et 3 au semestre 8)

Format | présentiel et distanciel

1 PROJET AU CHOIX

Afin de se familiariser avec les pratiques professionnelles et les projets de recherche qui impliquent un travail en groupe, sur un temps long, en vue d'une production (exposition, publication) ou une présentation, les étudiant.e.s de 2e année doivent **participer à au moins un des projets proposés.**

Les projets se construisent souvent en lien avec des intervenant.e.s et en association avec des partenaires culturelles. Ils portent souvent un enjeu fort de la photographie et de la création contemporaine. **Il est donc demandé un investissement et une implication importants à l'étudiant.e afin qu'il/elle participe en co-construisant également le projet.**

Le choix du projet s'effectue par l'étudiant.e en début d'année scolaire, **après une présentation des enjeux et des contenus de chacun**, ainsi que des modalités de sélection des candidat.e.s s'il y en a (texte, images, motivation, etc.), le nombre de participants au projet est limité, pour permettre l'efficacité et la réalisation concrète.

Le **déroulé, le calendrier et l'organisation des séances de travail** sont définis en début d'année, chaque projet ayant sa temporalité propre.

Chaque référent.e propose les modalités d'**évaluation** du projet, le suivi et l'engagement de l'étudiant.e dans le projet demeurant les critères principaux.

Séminaire et laboratoire de recherche et de création

1 SÉMINAIRE DE RECHERCHE AU CHOIX PARMIS LES 3 SUIVANTS

UE3 | PROJET

AN2 | obligatoire par groupe - avec AN3

Nombre d'heures | 30h réparties sur l'année

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE3 (2 crédits au semestre 7 et 2 au semestre 8)

Format | présentiel et distanciel

1 | SÉMINAIRE DU LABORATOIRE FIG FIGURE IMAGE GRAMMAIRE COORDONNÉ PAR FABIEN VALLOS

PRÉSENTATION

Le séminaire 2020-2021 portera sur les conséquences des séminaires deux années précédentes, à savoir sur les conséquences de toute production d'image sur le monde, ce que nous avons nommé une *biomimésis*. à cela s'ajoutera une interprétation des concepts de l'image synéidétique et asynéidétique (comme conscience de l'état du monde après prélèvement).

Le colloque organisé à l'ENSP au cours de l'année portera sur **les conditions des images**. Les étudiant.e.s du séminaire sont fortement impliqué.e.s dans son organisation.

DÉROULÉ

- construction du séminaire.
- rédaction d'un texte.
- le texte est commenté lors des séances ou sur le drive.
- publication du texte commenté.

ÉVALUATION

Engagement et participation active de l'étudiant.e

BIBLIOGRAPHIE

Sera donnée au fur et à mesure du séminaire

2 | SÉMINAIRE DU LABORATOIRE PROSPECTIVES DE L'IMAGE (PI) COORDONNÉ PAR CAROLINE BERNARD

PRÉSENTATION

Le séminaire de recherche est consacré à la prospective des images, à savoir la façon dont leurs fabrications et leurs usages dessinent nos mondes contemporains et ses futurs. Aujourd'hui, les images sont un outil de mesure et de modélisation des activités humaines aussi bien dans des applications civiles ou militaires. Elles permettent de nouvelles descriptions du monde à partir desquelles on peut par exemple, imaginer de nouvelles géographies. Ce séminaire revient sur la relation parfois tendancieuse que l'image entretient avec l'algorithme et la machine (par exemple: surveillance de masse, modélisation de pandémie, et décisions politiques subséquentes).

Les contributions des étudiant.e.s ainsi que celles des invité.e.s pourront être programmées dans le cadre du projet radio de l'ENSP.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approche réflexive et conceptuelle
- Méthodologies de la recherche
- Production de contenus audio.

CONTENU & MÉTHODE

Le séminaire est partagé entre les contributions de C.Bernard et celles des étudiants.

Alternant séances de travail collectives, ressources virtuelles (podcasts), discussions individuelles, et travail en autonomie pour l'étudiant.e.

L'échange de documentation est régulier entre les participants.

ÉVALUATION

Évaluation des contributions et de la participation

BIBLIOGRAPHIE

- › Vagelis Athanassopoulos, *Quand le discours se fait geste, regards croisés sur le conférence-performance*, Les Presses du réel, collection Figures, Paris, 2018
- › Yann Beauvais, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), *Monter Sample, l'échantillon généralisé*, éditions Centre Pompidou, Scratch Projection, Paris, 2000
- › Dominique Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, éditions du Seuil et La République des Idées, octobre 2015
- › Christa Blümlinger, *Cinéma de seconde main: Esthétique du emploi dans l'art du film et des nouveaux médias*, Klincksieck, Paris, 2013
- › Jean-Louis Boissier, *La Relation comme forme, l'interactivité en art*, MAMCO, Genève, 2004
- › Elie During, *Faux Raccords, la coexistence des images*, Actes Sud, Villa Arson, Nice, 2010,
- › Olivier Ertzscheid, *L'appétit des géants: Pouvoir des algorithmes, ambitions des plateformes*, C&F Éditions, Caen, 2017
- › Nelson Goodman, *Manières de faire des mondes*, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1992
- › Annette Michelson, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), *Hollis Frampton, l'Écliptique du savoir, film photographie vidéo*, traduction Jean-François Cornu, Centre Georges Pompidou, Paris, 1999
- › Paul Virilio, *La Machine de Vision*, éditions Galilée, Paris, 1988

3 | ATELIER DE RECHERCHE ET DE CRÉATION DU LABORATOIRE LA CELLULE COORDONNÉ PAR YANNICK VERNET & CHERCHEURS ET CHERCHEUSES ASSOCIÉ.E.S

au Fablab et certaines séances en virtuel

PRÉSENTATION

Atelier de Recherche et de Création (ARC)
L'image, cet autre vivant.
Adossement pédagogique de l'unité de Recherche La Cellule.

Quelles relations le vivant tisse-t-il avec les images ? Comment le vivant est-il travaillé pour le rendre image ou objet de contemplation ? Quelle sont les actions que l'image peut avoir sur le vivant et inversement, comment le vivant peut-il agir sur l'image ? Quelles-sont les processus d'apparition/ disparition de l'image à l'œuvre dans le vivant ? D'apparition/disparition du vivant dans l'image ? Comment l'action du vivant sur l'image et inversement permet-il de créer des situations sociales ? Comment, des pratiques individuelles ou collectives, de fragmentation ou d'agrégation, permettent-elles au vivant d'engendrer une écologie des images ? En quoi l'instrumentation technique relative aux images est-elle en capacité de créer une médiation entre nous et les autres vivants ? Autant de questions - et tellement d'autres - que nous traiterons dans le cadre de cet atelier de recherche et de création. Inter, trans, multi, pluri et intradisciplinaire c'est aussi et avant tout dans une démarche indisciplinaire - pour reprendre les paroles de l'artiste SMITH - que nous souhaitons inscrire les activités déployées dans cet ARC.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objet de cet ARC est d'explorer le monde du vivant par les images et le monde des images par le vivant. Pour ce faire, nous tiendrons compte de la spécificité de la recherche telle qu'elle se développe dans les écoles d'art.

CONTENU & MÉTHODE

L'ARC s'organise autour de plusieurs rencontres dans l'année qui prendront diverses formes : workshops ; commentaires collectifs de textes et d'œuvres plastiques ; échanges d'expériences ; rencontres ; observations et sessions en extérieur ; etc. Certains événements se tiendront à distance.

Les membres du comité scientifique de l'unité de recherche La cellule seront des interlocuteurs.trices privilégié.e.s pour cet ARC et interviendront de diverses manières pour accompagner les étudiant.e.s.

→ Marie-Sarah Adenis, designer et biologiste ; enseignante à l'ENSCI et l'ENSAD

→ Emanuele Coccia, philosophe, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales

→ Luce Lebart, historienne de la photographie, commissaire d'exposition et correspondante française pour la collection Archive of Modern Conflict

→ Perig Pitrou, anthropologue au CNRS au sein du Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France. Responsable du programme *Anthropologie de la vie*

→ Marine Riguët, docteure en littérature et humanité numérique, maîtresse de Conférences à l'université de Reims-Champagne-Ardenne ;

→ Denis Savoie, astronome, spécialisé en histoire des sciences, chercheur associé au Syrte, Observatoire de Paris ; conseiller scientifique à Universcience

→ SMITH, philosophe et artiste ;

Pour information; en plus de deux workshops déjà programmés (en novembre 2020 sur la fabrication d'images à partir d'organismes vivants et en mars 2021 sur les images immatérielles, mentales et sans objet) dix séances sont prévues dans l'année. Elles prendront diverses formes comme : séance en camargue avec une danseuse pour ressentir sensiblement sa place dans son environnement ; lecture nocturne du cosmos ; atelier sur la mise en récit du vivant ; séance autour du chamanisme (normalement avec une chamane), etc.

Toutes les étapes de cet ARC seront documentées. L'ARC sera construit autour de plusieurs projets de création, pour lesquels nous réfléchirons collectivement à des formes d'aboutissement dans différentes manifestations : exposition; édition; etc

ÉVALUATION

Évaluation des contributions et de la participation. La motivation et la curiosité de la part des étudiant.e.s sont indispensables au

bon déroulement de cet ARC.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

→ Autre approche des sciences

› Clifford D. Conner, *Histoire populaire des sciences*, éd L'échappée, 2011

› Paul Feyerabend, *Contre la méthode, Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, éd du Seuil, 1979

→ Connaissances de peuples racines / indigènes / aborigènes / autochtones

› Philippe Descola, *Les lances du crépuscule, Relations Jivaros, Haute-Amazone*, éd Plon, 1993

› Sabah Rahmani, *Paroles indigènes, plaidoyer pour la terre*, éd Actes Sud, 2019

→ Savoirs indigènes

› Sylvie Crossman et Jean-Pierre Barou, *Enquêtes sur les savoirs indigènes* ; éd Gallimard/folio ; 2005

→ Une nouvelles façon d'être au monde / Se reconnecter au vivant (et aux autres vivants) / Habiter la Terre différemment / Une nouvelle façon d'être au monde

› Philippe Descola, *La composition des mondes*, éd Flammarion, 2017

› Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, éd Gallimard, 2005

› Philippe Descola, *L'écologie des autres, L'anthropologie et la question de la nature*, éd Quæ, 2011

› Philippe Descola et Tim Ingold, *Être au monde, Quelle expérience commune ?*, éd Presse universitaire de Lyon, 2014

› Bruno Latour, *Face à Gaïa, Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, éd La Découverte, 2015

› Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes, Essai d'anthropologie symétrique*, éd La Découverte, 1997

› Donna J. Haraway, *Vivre avec le trouble*, éd

Les éditions des mondes à faire, 2020

› Donna J. Haraway, *Manifeste des espèces compagnes*, Flammarion/Climats 2018

› Emanuele Coccia, *La vie des plantes*, éd Payot et Rivages, 2016

› Emanuele Coccia, *La vie sensible*, éd Payot et Rivages, 2018

› Emanuel Coccia, *Métamorphoses*, éd Payot et Rivages, 2020

› Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant*, éd Actes Sud, 2020

› Baptiste Morizot, *Les diplomates, cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, éd Wildproject, 2016

› Vinciane Despret, *Habiter en oiseau*, éd Actes Sud, 2019

› Natasja Martin, *Croise aux fauves*, éd Gallimard, 2019

› Carla Hustak et Natasha Myers, *Le ravissement de Darwin, le langage des plantes*, éd La découverte, 2020

› Anna Lowenhaupt Tsing, *Le champignon de la fin de monde*, La découverte, 2017

› Hugué Raffles, *Insectopédie*, éd Wildproject, 2016

→ Anthropologie inversée (et nouvelle éthique à adopter)

› Ailton Krenak (postface de Edouardo Viveiros de Castro), *Idées pour retarder la fin du monde*; éd Dehors ; 2020.

› Déborah Bird Rose, *Le rêve du chien sauvage, amour et extinction*, éd La découverte, 2020

› Déborah Bird Rose, *Vers des humanités écologiques*, éd Wildproject, 2019

→ Pensées transversales

Isabelles Stengers, *Résister au désastre*, éd Wilproject, 2019

→ Éco féminisme et Théorie Queer

Jeanne Burgat Goutal, *Être écoféministe, Théories et pratiques*, éd L'échappée, 2020

› Beatriz Preciado, *Testo Junkie, Sexe drogue et biopolitique*, éd Grasset, 2008

› Paul B. Preciado, *Je suis un monstre qui vous parle, Rapport pour une académie de psychanalystes*, éd Grasset, 2020

› Paul B. Preciado, *Un appartement sur Uranus*, éd Grasset, 2019

→ Accès aux autres étants (autres vivants)

› Val Plumwood, *Réanimer la nature*, éd PUF, 2020

› Davi Kopenawa et Bruce Albert, *La chute du ciel*, éd Plon, 2010

› Corine Sombrun, *Journal d'une apprentie chamane*, éd Albin Michel, 2002

› Corine Sombrun, *Les tribulation d'une chamane à Paris*, éd Albin Michel, 2007

› Corine Sombrun, *Mon initiation chez les chamanes, une parisienne en Mongolie*, éd Albin Michel, 2004

› Charles Stépanoff, *Voyager dans l'invisible, technique chamaniques de l'imagination*, éd La découverte, 2019

→ Art

Paul Ardenne, *Un art écologique*, éd Le bord de l'eau, 2018

Stage et/ou projet professionnel

UE3 | PROJET
AN2 | obligatoire

Le **stage et/ou le projet** permettent à l'étudiant.e d'acquérir une expérience dans un milieu professionnel ayant un rapport avec l'enseignement qui lui est dispensé dans le cadre de l'ENSP.

L'étudiant.e doit accomplir un stage obligatoire **d'une durée d'un mois minimum** dans un contexte professionnel qui peut être une association, entreprise ou une institution culturelle. Le stage doit être effectué à partir de la fin de la 1ère année ou au cours de la 2e année, en dehors des heures d'enseignement.

À la place du stage, un.e étudiant.e qui serait engagé.e dans un projet à dimension collective, ayant donné lieu à des réalisations effectives dans un contexte professionnel (l'organisation d'expositions, une édition, etc..) et qui a nécessité un investissement mesurable pourra faire valoir cette expérience, en accord avec son coordinateur et la direction des études.

→ La proposition concernant l'orientation générale et le contenu du stage/projet ainsi que le lieu d'accueil du stagiaire sont à l'initiative de l'étudiant.e.

→ **La proposition doit être validée par la direction pédagogique et le coordinateur de l'année 2, en amont de toute démarche.**

La convention avec l'organisme d'accueil est ensuite rédigée par l'administration une fois les deux étapes précédentes accomplies. Chaque stage fait l'objet d'une convention spécifique et fait partie intégrante du parcours de l'étudiant.e. Il peut se dérouler en France ou à l'étranger.

→ L'évaluation portera sur la rédaction **d'un rapport de stage/de projet** de l'étudiant.e et fera l'objet d'**une restitution orale collective**. La forme du rapport de stage peut être libre, mais doit permettre de mesurer les missions menées, les difficultés et les acquis.

Le rapport précisera *a minima* une description des missions du stage et de la structure d'accueil, les adéquations avec la pratique de l'étudiant.e et la confrontation avec les attentes.

Ce stage est **obligatoire** pour le passage en année supérieure.

ARC Présentation

ENSEIGNANT.E.S, INTERVENANT.E.S, LIBRE

UE4 | APPROCHES CRITIQUES

AN2

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE4 (soit 2 crédits au semestre 7 et 2 crédits au semestre 8)

Format | présentiel

PRÉSENTATION

Cet atelier de recherche et de création est un espace de travail plastique et critique pour les étudiant.e.s de 2e et 3e année. Construits selon un format ouvert de une, deux ou trois journées, ils sont un temps de discussion au sujet du travail en cours, qu'il s'agisse de projets collectifs ou du travail mené par chaque étudiant.e.

Des invité.e.s (artistes, théoriciens, écrivains, etc.) interviennent dans le courant des ateliers afin d'apporter la singularité de leur regard au processus de recherche et de création.

Au cours de l'année, les étudiant.e.s d'Année 2 doivent proposer **deux présentations collectives de leurs travaux**.

Entretiens individuels

COLLÈGE DES ENSEIGNANT.E.S

UE4 | APPROCHES CRITIQUES

AN2 | séance individuelle

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE4 (soit 2 crédits au semestre 7 et 2 crédits au semestre 8)

Format | présentiel ou distanciel

PRÉSENTATION

L'entretien individuel d'un.e enseignant.e avec un.e étudiant.e à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.

ÉVALUATION

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant.e au terme de l'entretien.

Chaque étudiant.e doit prendre quatre **rendez-vous individuels (deux par semestre)** avec au minimum deux enseignants différents.

Caroline Bernard, Nicolas Giraud, Tadashi Ono, Paul Pouvreau, Gilles Saussier, Muriel Toulemonde et Fabien Vallos.

L'étudiant.e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Vérifier le degré d'assimilation des connaissances ; déterminer avec chaque étudiant.e la méthodologie et les références du projet photographique ; dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

CONTENU&MÉTHODE

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard des résultats déjà obtenus et des intentions énoncées. La situation d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant.e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

Bilans

COLLÈGE DES ENSEIGNANT.E.S

UE4 | APPROCHES CRITIQUES

AN2 | Un bilan à chaque fin de semestre

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE4 (soit 6 crédits au semestre 7 et 6 crédits au semestre 8)

Format | présentiel

Le bilan est une évaluation semestrielle et collective de l'ensemble du travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Lors de cette récapitulation et vérification des acquis, la pluralité des interlocuteur.trice.s favorise un travail critique à la fois d'analyse et d'appréciation des potentialités ainsi que des orientations discernables dans le travail présenté par l'étudiant.e.

CONTENU

L'étudiant.e doit présenter les exercices réalisés pendant le semestre écoulé ainsi que des travaux récents témoignant d'une première orientation d'un travail personnel. L'étudiant.e procède d'abord à la présentation formelle du travail réalisé avant de répondre ensuite aux questions qui lui sont posées.

ÉVALUATION

Les critères d'évaluation, transversaux pour les 3 années, sont :

- La progressivité par rapport aux enseignements
- L'assiduité de l'étudiant.e
- Son engagement au sein de l'école.

Les attendus propres à la 2e année sont

les suivants : savoir situer son travail dans le contexte historique et les champs photographiques et artistiques contemporains. L'amorce d'un travail sur un projet de recherche artistique, doit se dessiner. Des choix sont effectués sur la mise en espace, les tirages et les formats. La capacité à formuler les pistes de recherche, à penser l'image par rapport à l'espace (d'exposition, éditorial, numérique ou performatif) et enfin la cohérence entre projet et qualité des moyens techniques mis en œuvre sont spécifiquement pris en compte.

Le bilan du second semestre conditionne le passage en troisième année.

Il s'agit de présenter un travail permettant de dégager **le projet de recherche artistique qui sera développé l'année suivante**. Une rigueur est attendue dans la réalisation photographique (la dimension technique est acquise).

La qualité est au rendez-vous dans les réalisations présentées.

3^e Année

Tableau des crédits

Semestres **9 et 10**

Coordinatrice **Caroline Bernard**

Coordinateur du mémoire **Fabien Vallos**

Coordinatrice du diplôme **Muriel Toulemonde**

Semestre 9

UE 1 | méthodologie de la recherche

UE 2 | mise en forme du projet personnel plastique

Semestre 10

Soutenance mémoire

Passage du diplôme

UE	ENSEIGNEMENTS	RÉFÉRENTS	ECTS S9	ECTS S10
UE1	Méthodologie de la recherche et du mémoire → Recherche documentaire → Atelier de mise en page du mémoire → Entretiens individuels		10	
UE1	→ Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles 1 projet au choix Séminaire et laboratoire de recherche et de création 1 séminaire au choix			
UE1	→ ARC Présentation → Entretiens individuels	Collège des enseignant.e.s	6	
UE1	→ Approches professionnelles → WORKSHOP (au choix) → Conférences, journées d'étude, colloques		4	
UE2	Bilans	Collège des enseignants et des responsables d'ateliers	10	
×	Diplôme 1. Soutenance du mémoire		×	5
×	Diplôme 2. Soutenance du projet artistique		×	25
	TOTAL PAR SEMESTRE		30	30

Méthodologie de la recherche et du mémoire

UE1

AN3 | séances collectives et individuelles

Nombre d'heures | variables

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 crédits au semestre 9 et au semestre 10)

Format | présentiel et distanciel

En troisième année, l'étudiant.e chercheur.cheuse est invité.e à développer et formaliser ses propres recherches en :

- présentant son travail (dans le cadre des séminaires, des ARC et des projets, des expositions et des invitations) ;
- prenant en charge les modalités de sa présentation (contributions aux laboratoires de recherche, publication d'articles, publication de portfolios, réalisation d'expositions, etc.) ;
- achevant la rédaction de son mémoire et à en faire une présentation lors d'une soutenance publique.

LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE POUR LE MÉMOIRE

(3h), à la Bibliothèque

Marie Viguié, bibliothécaire

et Fabien Velasquez, assistant bibliothécaire

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les ressources documentaires de la bibliothèque et la méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre du mémoire
- Présentation des mémoires des années précédentes

CONTENU

- Présentation des ressources documentaires papiers et numériques présentes à la bibliothèque.
- Méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire de niveau Master : veille documentaire, sélection de sites Internet et de références documentaires spécialisées, élaboration de la bibliographie, notes de bas de pages, citations.

ATELIER DE MISE EN PAGE ET ÉDITION DU MÉMOIRE

(3h)

Lionel Genre – demi-groupe, salle infographie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mise en page et édition du mémoire de niveau Master.

CONTENU

Les étudiant.e.s ont commencé l'écriture du mémoire à cette période de l'année et la séance propose un accompagnement plus personnalisé.

- Récapitulatif des techniques d'importation de textes longs vers un logiciel PAO, de mise en forme, de gestion des sections, de la pagination, des styles, des tables de matières.
- Techniques d'optimisation d'impression

SÉANCES INDIVIDUELLES AVEC LE-LA DIRECTEUR-TRICE DE MÉMOIRE

Dans la perspective du rendu de son mémoire, l'étudiant.e prend des rendez-vous réguliers et constructifs avec son directeur.trice de mémoire. Chaque rendez-vous doit être impérativement préparé en amont. Si des éléments sont transmis, il convient de laisser un temps nécessaire à leur lecture. L'étudiant.e peut également se rapprocher d'autres enseignants de l'École selon la direction de ses recherches.

Les enseignant.es directeurs.trices de mémoire ont chacun.e leur méthode de suivi des travaux des étudiant.e.s. Certaines séances pourront être collectives, par petits groupes.

UNE SOUTENANCE ORALE BLANCHE

est organisée en amont de la soutenance définitive.

CALENDRIER

RENDU DES MÉMOIRES | le 14 décembre 2020

SOUTENANCES | du 12 au 15 janvier 2021

Les étudiant.e.s seront invité.e.s à une **présentation - discussion, des recherches des doctorants inscrits dans cadre du [doctorat de pratique et de théorie de la création ENSP-AMU](#), coordonnée par Lila Neutre.**

Projets de recherche collective pratiques professionnelles

UN OU DEUX RÉFÉRENTS PAR PROJET

UE1 | PROJET

AN3 | optionnel par groupe - avec AN2

Nombre d'heures | variable selon le projet

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 crédits au semestre 9)

Format | présentiel et distanciel

1 PROJET AU CHOIX

Afin de se familiariser avec les pratiques professionnelles et les projets de recherche qui impliquent un travail en groupe, sur un temps long, en vue d'une production (exposition, publication) ou une présentation, les étudiant.e.s de 2e année doivent **participer à au moins un des projets proposés.**

Les projets se construisent souvent en lien avec des intervenant.e.s et en association avec des partenaires culturelles. Ils portent souvent un enjeu fort de la photographie et de la création contemporaine. **Il est donc demandé un investissement et une implication importants à l'étudiant.e afin qu'il/elle participe en co-construisant également le projet.**

Le choix du projet s'effectue par l'étudiant.e en début d'année scolaire, **après une présentation des enjeux et des contenus de chacun**, ainsi que des modalités de sélection des candidat.e.s s'il y en a (texte, images, motivation, etc.), le nombre de participants au projet est limité, pour permettre l'efficacité et la réalisation concrète.

Le déroulé, le calendrier et l'organisation des séances de travail sont définis en début d'année, chaque projet ayant sa temporalité propre.

Chaque référent.e propose les modalités d'**évaluation** du projet, le suivi et l'engagement de l'étudiant.e dans le projet demeurant les critères principaux.

Séminaire et laboratoire de recherche et de création

1 SÉMINAIRE DE RECHERCHE AU CHOIX PARMIS LES 3 SUIVANTS

UE1 | PROJET

AN3 | optionnel par groupe - avec AN2

Nombre d'heures | 30h réparties sur l'année

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 crédits au semestre 9)

Format | présentiel et distanciel

1 | SÉMINAIRE DU LABORATOIRE FIG FIGURE IMAGE GRAMMAIRE COORDONNÉ PAR FABIEN VALLOS

PRÉSENTATION

Le séminaire 2020-2021 portera sur les conséquences des séminaires deux années précédentes, à savoir sur les conséquences de toute production d'image sur le monde, ce que nous avons nommé une *biomimésis*. à cela s'ajoutera une interprétation des concepts de l'image synéidétique et asynéidétique (comme conscience de l'état du monde après prélèvement).

Le colloque organisé à l'ENSP au cours de l'année portera sur **les conditions des images**. Les étudiant.e.s du séminaire sont fortement impliqué.e.s dans son organisation.

DÉROULÉ

- construction du séminaire.
- rédaction d'un texte.
- le texte est commenté lors des séances ou sur le drive.
- publication du texte commenté.

ÉVALUATION

Engagement et participation active de l'étudiant.e

BIBLIOGRAPHIE

Sera donnée au fur et à mesure du séminaire

2 | SÉMINAIRE DU LABORATOIRE PROSPECTIVES DE L'IMAGE (PI) COORDONNÉ PAR CAROLINE BERNARD

PRÉSENTATION

Le séminaire de recherche est consacré à la prospective des images, à savoir la façon dont leurs fabrications et leurs usages dessinent nos mondes contemporains et ses futurs. Aujourd'hui, les images sont un outil de mesure et de modélisation des activités humaines aussi bien dans des applications civiles ou militaires. Elles permettent de nouvelles descriptions du monde à partir desquelles on peut par exemple, imaginer de nouvelles géographies. Ce séminaire revient sur la relation parfois tendancieuse que l'image entretient avec l'algorithme et la machine (par exemple: surveillance de masse, modélisation de pandémie, et décisions politiques subséquentes).

Les contributions des étudiant.e.s ainsi que celles des invité.e.s pourront être programmées dans le cadre du projet radio de l'ENSP.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approche réflexive et conceptuelle
- Méthodologies de la recherche
- Production de contenus audio.

CONTENU & MÉTHODE

Le séminaire est partagé entre les contributions de C.Bernard et celles des étudiants.

Alternant séances de travail collectives, ressources virtuelles (podcasts), discussions individuelles, et travail en autonomie pour l'étudiant.e.

L'échange de documentation est régulier entre les participants.

ÉVALUATION

Évaluation des contributions et de la participation

BIBLIOGRAPHIE

- › Vagelis Athanassopoulos, *Quand le discours se fait geste, regards croisés sur le conférence-performance*, Les Presses du réel, collection Figures, Paris, 2018
- › Yann Beauvais, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), *Monter Sample, l'échantillon généralisé*, éditions Centre Pompidou, Scratch Projection, Paris, 2000
- › Dominique Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, éditions du Seuil et La République des Idées, octobre 2015
- › Christa Blümlinger, *Cinéma de seconde main: Esthétique du emploi dans l'art du film et des nouveaux médias*, Klincksieck, Paris, 2013
- › Jean-Louis Boissier, *La Relation comme forme, l'interactivité en art*, MAMCO, Genève, 2004
- › Elie During, *Faux Raccords, la coexistence des images*, Actes Sud, Villa Arson, Nice, 2010,
- › Olivier Ertzscheid, *L'appétit des géants: Pouvoir des algorithmes, ambitions des plateformes*, C&F Éditions, Caen, 2017
- › Nelson Goodman, *Manières de faire des mondes*, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1992
- › Annette Michelson, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), *Hollis Frampton, l'Écliptique du savoir, film photographie vidéo*, traduction Jean-François Cornu, Centre Georges Pompidou, Paris, 1999
- › Paul Virilio, *La Machine de Vision*, éditions Galilée, Paris, 1988

3 | ATELIER DE RECHERCHE ET DE CRÉATION DU LABORATOIRE LA CELLULE COORDONNÉ PAR YANNICK VERNET & CHERCHEURS ET CHERCHEUSES ASSOCIÉ.E.S

au Fablab et certaines séances en virtuel

PRÉSENTATION

Atelier de Recherche et de Création (ARC)
L'image, cet autre vivant.
Adossement pédagogique de l'unité de Recherche La Cellule.

Quelles relations le vivant tisse-t-il avec les images ? Comment le vivant est-il travaillé pour le rendre image ou objet de contemplation ? Quelle sont les actions que l'image peut avoir sur le vivant et inversement, comment le vivant peut-il agir sur l'image ? Quelles-sont les processus d'apparition/disparition de l'image à l'œuvre dans le vivant ? D'apparition/disparition du vivant dans l'image ? Comment l'action du vivant sur l'image et inversement permet-il de créer des situations sociales ? Comment, des pratiques individuelles ou collectives, de fragmentation ou d'agrégation, permettent-elles au vivant d'engendrer une écologie des images ? En quoi l'instrumentation technique relative aux images est-elle en capacité de créer une médiation entre nous et les autres vivants ? Autant de questions - et tellement d'autres - que nous traiterons dans le cadre de cet atelier de recherche et de création.
Inter, trans, multi, pluri et intradisciplinaire c'est aussi et avant tout dans une démarche indisciplinaire - pour reprendre les paroles de l'artiste SMITH - que nous souhaitons inscrire les activités déployées dans cet ARC.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objet de cet ARC est d'explorer le monde du vivant par les images et le monde des images par le vivant. Pour ce faire, nous tiendrons compte de la spécificité de la recherche telle qu'elle se développe dans les écoles d'art.

CONTENU & MÉTHODE

L'ARC s'organise autour de plusieurs rencontres dans l'année qui prendront diverses formes : workshops ; commentaires collectifs de textes et d'œuvres plastiques ; échanges d'expériences ; rencontres ; observations et sessions en extérieur ; etc. Certains événements se tiendront à distance.

Les membres du comité scientifique de l'unité de recherche La cellule seront des interlocuteurs.trices privilégié.e.s pour cet ARC et interviendront de diverses manières pour accompagner les étudiant.e.s.

→ Marie-Sarah Adenis, designer et biologiste ; enseignante à l'ENSCI et l'ENSAD

→ Emanuele Coccia, philosophe, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales

→ Luce Lebart, historienne de la photographie, commissaire d'exposition et correspondante française pour la collection Archive of Modern Conflict

→ Perig Pitrou, anthropologue au CNRS au sein du Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France. Responsable du programme *Anthropologie de la vie*

→ Marine Riguët, docteure en littérature et humanité numérique, maîtresse de Conférences à l'université de Reims-Champagne-Ardenne ;

→ Denis Savoie, astronome, spécialisé en histoire des sciences, chercheur associé au Syrte, Observatoire de Paris ; conseiller scientifique à Universcience

→ SMITH, philosophe et artiste ;

Pour information; en plus de deux workshops déjà programmés (en novembre 2020 sur la fabrication d'images à partir d'organismes vivants et en mars 2021 sur les images immatérielles, mentales et sans objet) dix séances sont prévues dans l'année. Elles prendront diverses formes comme : séance en camargue avec une danseuse pour ressentir sensiblement sa place dans son environnement ; lecture nocturne du cosmos ; atelier sur la mise en récit du vivant ; séance autour du chamanisme (normalement avec une chamane), etc.

Toutes les étapes de cet ARC seront documentées. L'ARC sera construit autour de plusieurs projets de création, pour lesquels nous réfléchirons collectivement à des formes d'aboutissement dans différentes manifestations : exposition; édition; etc

ÉVALUATION

Évaluation des contributions et de la participation. La motivation et la curiosité de la part des étudiant.e.s sont indispensables au

bon déroulement de cet ARC.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

→ Autre approche des sciences

> Clifford D. Conner, *Histoire populaire des sciences*, éd L'échappée, 2011

> Paul Feyerabend, *Contre la méthode, Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, éd du Seuil, 1979

→ Connaissances de peuples racines / indigènes / aborigènes / autochtones

> Philippe Descola, *Les lances du crépuscule, Relations Jivaros, Haute-Amazone*, éd Plon, 1993

> Sabah Rahmani, *Paroles indigènes, plaidoyer pour la terre*, éd Actes Sud, 2019

→ Savoirs indigènes

> Sylvie Crossman et Jean-Pierre Barou, *Enquêtes sur les savoirs indigènes* ; éd Gallimard/folio ; 2005

→ Une nouvelles façon d'être au monde / Se reconnecter au vivant (et aux autres vivants) / Habiter la Terre différemment / Une nouvelle façon d'être au monde

> Philippe Descola, *La composition des mondes*, éd Flammarion, 2017

> Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, éd Gallimard, 2005

> Philippe Descola, *L'écologie des autres, L'anthropologie et la question de la nature*, éd Quæ, 2011

> Philippe Descola et Tim Ingold, *Être au monde, Quelle expérience commune ?*, éd Presse universitaire de Lyon, 2014

> Bruno Latour, *Face à Gaïa, Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, éd La Découverte, 2015

> Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes, Essai d'anthropologie symétrique*, éd La Découverte, 1997

> Donna J. Haraway, *Vivre avec le trouble*, éd Les éditions des mondes à faire, 2020

> Donna J. Haraway, *Manifeste des espèces compagnes*, Flammarion/Climats 2018

> Emanuele Coccia, *La vie des plantes*, éd Payot et Rivages, 2016

> Emanuele Coccia, *La vie sensible*, éd Payot et Rivages, 2018

> Emanuel Coccia, *Métamorphoses*, éd Payot et Rivages, 2020

> Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant*, éd Actes Sud, 2020

> Baptiste Morizot, *Les diplomates, cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, éd

Les éditions des mondes à faire, 2020

› Donna J. Haraway, *Manifeste des espèces compagnes*, Flammarion/Climats 2018

› Emanuele Coccia, *La vie des plantes*, éd Payot et Rivages, 2016

› Emanuele Coccia, *La vie sensible*, éd Payot et Rivages, 2018

› Emanuel Coccia, *Métamorphoses*, éd Payot et Rivages, 2020

› Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant*, éd Actes Sud, 2020

› Baptiste Morizot, *Les diplomates, cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, éd Wildproject, 2016

› Vinciane Despret, *Habiter en oiseau*, éd Actes Sud, 2019

› Natasja Martin, *Croise aux fauves*, éd Gallimard, 2019

› Carla Hustak et Natasha Myers, *Le ravissement de Darwin, le langage des plantes*, éd La découverte, 2020

› Anna Lowenhaupt Tsing, *Le champignon de la fin de monde*, La découverte, 2017

› Hugué Raffles, *Insectopédie*, éd Wildproject, 2016

→ Anthropologie inversée (et nouvelle éthique à adopter)

› Ailton Krenak (postface de Edouardo Viveiros de Castro), *Idées pour retarder la fin du monde*; éd Dehors ; 2020.

› Déborah Bird Rose, *Le rêve du chien sauvage, amour et extinction*, éd La découverte, 2020

› Déborah Bird Rose, *Vers des humanités écologiques*, éd Wildproject, 2019

→ Pensées transversales

Isabelles Stengers, *Résister au désastre*, éd Wilproject, 2019

→ Éco féminisme et Théorie Queer

Jeanne Burgat Goutal, *Être écoféministe, Théories et pratiques*, éd L'échappée, 2020

› Beatriz Preciado, *Testo Junkie, Sexe drogue et biopolitique*, éd Grasset, 2008

› Paul B. Preciado, *Je suis un monstre qui vous parle, Rapport pour une académie de psychanalystes*, éd Grasset, 2020

› Paul B. Preciado, *Un appartement sur Uranus*, éd Grasset, 2019

→ Accès aux autres étants (autres vivants)

› Val Plumwood, *Réanimer la nature*, éd PUF, 2020

› Davi Kopenawa et Bruce Albert, *La chute du ciel*, éd Plon, 2010

› Corine Sombrun, *Journal d'une apprentie chamane*, éd Albin Michel, 2002

› Corine Sombrun, *Les tribulation d'une chamane à Paris*, éd Albin Michel, 2007

› Corine Sombrun, *Mon initiation chez les chamanes, une parisienne en Mongolie*, éd Albin Michel, 2004

› Charles Stépanoff, *Voyager dans l'invisible, technique chamaniques de l'imagination*, éd La découverte, 2019

→ Art

Paul Ardenne, *Un art écologique*, éd Le bord de l'eau, 2018

ARC Présentation

ENSEIGNANT.E.S, INTERVENANT.E.S, LIBRE

UE1

AN3

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 6 crédits au semestre 9)

Format | présentiel

PRÉSENTATION

Cet atelier de recherche et de création est un espace de travail plastique et critique pour les étudiant.e.s de 2e et 3e année. Construits selon un format ouvert de une, deux ou trois journées, ils sont un temps de discussion au sujet du travail en cours, qu'il s'agisse de projets collectifs ou du travail mené par chaque étudiant.e.

Des invité.e.s (artistes, théoriciens, écrivains, etc.) interviennent dans le courant des ateliers afin d'apporter la singularité de leur regard au processus de recherche et de création.

Au cours de l'année, les étudiant.e.s d'Année 2 doivent proposer **deux présentations collectives de leurs travaux**.

Entretiens individuels

COLLÈGE DES ENSEIGNANT.E.S

UE1

AN3 | séance individuelle

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 6 crédits au semestre 9)

Format | présentiel ou distanciel

PRÉSENTATION

L'entretien individuel d'un.e enseignant.e avec un.e étudiant.e à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.

ÉVALUATION

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant.e au terme de l'entretien.

Chaque étudiant.e doit prendre quatre **rendez-vous individuels (deux par semestre)** avec au minimum deux enseignants différents.

Caroline Bernard, Nicolas Giraud, Tadashi Ono, Paul Pouvreau, Gilles Saussier, Muriel Toulemonde et Fabien Vallos.

L'étudiant.e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Vérifier le degré d'assimilation des connaissances ; déterminer avec chaque étudiant.e la méthodologie et les références du projet photographique ; dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

CONTENU&MÉTHODE

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard des résultats déjà obtenus et des intentions énoncées. La situation d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant.e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

Approches professionnelles

ENSEIGNANT.E.S, INTERVENANT.E.S

UE1

AN3 | conférences et ateliers

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE1 (soit 4 crédits au semestre 9)

Format | présentiel ou distanciel

ATELIERS ET RENCONTRES AVEC DES ARTISTES, PROFESSIONNEL.LE.S DE L'ART, DE LA CULTURE ET DE L'IMAGE

1 journée par mois

Conférences et ateliers pratiques.

OBJECTIFS

Préparer les étudiant.e.s à leur future insertion professionnelle et à une bonne connaissance de l'écosystème de l'art

CONTENU

Ce cycle vise à préparer les étudiant.e.s aux conditions concrètes de l'après-école et à l'exercice de l'activité d'artiste. Il s'agit également de les sensibiliser aux différents métiers de l'image.

Dans cette perspective, les étudiant.e.s seront accompagné.e.s dans la réalisation de cas pratiques - réaliser un dossier d'artiste pour candidater à une résidence, répondre à une commande photographique, participer à une exposition et à un catalogue, travailler avec un commissaire d'exposition, etc. - et bénéficieront de rencontres et de discussions avec des professionnel.le.s.

STRATÉGIES DIGITALES

Yannick Vernet

AN3 - classe entière - 6 heures
enseignement obligatoire
présentiel ou virtuel, si nécessaire

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce cours permet aux étudiant.e.s d'élaborer leur propre stratégie multicanal pour diffuser, communiquer et valoriser leur travail sur le web et les médias sociaux.

CONTENU & MÉTHODE

2 axes sont proposés à la réflexion dans le cadre de ce workshop :

→ Exploration | Utilisant les outils du design de service, les étudiant.e.s seront amenés à concevoir une stratégie numérique qui valorisera leur travail dans une logique « usagers ».

→ Idéation

> Concevoir un site web « orienté usagers »

> Intégrer le projet de site web dans une démarche globale et multicanal en s'appuyant sur les outils du web (web service)

ÉVALUATION

Présence et engagement de l'étudiant.e

CRÉATION DE SITE INTERNET

Intervenant | Sébastien Claude,
Accompagné de BenoIt Martinez

AN3 - classe entière
nombre d'heures | 2 jours en présentiel (12h)
par demi-groupe (salle infographie) et 6h en
virtuel

BIOGRAPHIE DE L'INTERVENANT

Le travail de Sébastien Claude s'oriente sur une communication globale aux entreprises.

Créateur d'identités visuelles, de graphismes multimédias et facilitateur de développement de projets, il apporte cohérence et impact à la communication de ses clients. Il intervient depuis plusieurs années à l'ENSP, accompagne les participants aux développements de leur identité sur le web, à la diffusion et à la visibilité de leurs portfolios.

Formation › Diplômé de l'école des Beaux Arts /
option Communication

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Création d'un site (ou reprise d'un site existant)
- Réflexion sur la monstration de photographies(ou vidéos) en ligne
- Élaboration d'une interface optimisée.

CONTENU & MÉTHODE

Journée 1

- Découverte de l'environnement web
- Introduction aux langages du web
- Présentation de différents CMS disponibles
- L'acquisition d'un nom de domaine et d'un serveur
- Transformer WordPress en portfolio

Journée 2

- Présentation des fonctionnalités et des extensions de WordPress
- Application des fonctionnalités en autonomie en lien avec son projet de site
- Création de séries via des page WordPress en accompagnement tutoré

Journée 3 en entretien individuel

- Identité et personnalisation de son site en accompagnement tutoré
- Diffusion du site web et optimisation de son

référencement

→ Adaptation du site selon les enjeux de diffusion

→ Restitution en groupe des sites créés lors de la formation

ÉVALUATION

Participation de l'étudiant.e, réalisation finale du site.

Workshops

UE1

AN3 | 2 sessions par an

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4 crédits au semestre 9)

Format | présentiel ou distanciel

Le workshop est une séquence de travail et de production intensif, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles.

Le workshop a une durée courte et un nombre limité de participant.e.s. Il demande une implication forte de l'étudiant.e.

Lors de chaque semestre, une semaine banalisée est dédiée aux workshops. Les propositions sont données aux étudiant.es au minimum 15 jours en amont de la tenue du workshop (sur inscription). Le nombre de places étant limité, certains workshops nécessitent des pré-requis ou une sélection préalable opérée par son/sa référent.e pédagogique.

L'évaluation porte sur l'engagement et la participation de l'étudiant.e.

Une restitution est généralement organisée le dernier jour du workshop.

CALENDRIER 2020-2021

→ semaine du 2 novembre 2020
inscription avant le 22 octobre 2020

→ semaine du 15 mars 2021
inscription avant le : 1er mars 2021.

Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires

INTERVENANT.E.S

UE1

AN3

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4 crédits au semestre 9)

Format | présentiel et/ou distanciel

Tout au long de l'année, sont organisés des conférences à l'ENSP dans l'auditorium. Ces invitations faites à des artistes, professionnel.le.s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant.e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou présentielle), de discussions, de rencontres ouvertes au public, certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en petits groupes permettant d'approfondir les échanges (sur inscription préalable).

Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant.e.s et la participation y est obligatoire.

→ En 2020-2021, **Jean-Christophe Bailly** présentera ses recherches en lien avec son ouvrage *L'Imagement* puis dans le cadre d'un séminaire de travail plus restreint, des échanges auront lieu avec les étudiant.e.s par petits groupes. Les étudiant.e.s pourront présenter leurs travaux artistiques et leurs recherches dans le cadre d'entretiens individuels (sur inscription).

→ En 2020-2021, un séminaire avec **Georges Didi-Huberman**, philosophe et historien de l'art, sera organisé au second semestre (sous réserve).

Les séminaires ayant une jauge réduite, ils seront accessibles sur inscription préalable.

Bilans

COLLÈGE DES ENSEIGNANT.E.S

UE2

AN3

Nombre de crédits | cet enseignement fait partie de l'UE2 (soit 10 crédits au semestre 9)

Format | présentiel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les bilans de 3e année constituent des moments de finalisation intermédiaire importants.

CONTENU

Chaque étudiant.e doit soumettre au regard et à l'appréciation des participant.e.s au bilan les œuvres réalisées, accompagnées éventuellement d'une documentation sur des projets antérieurs, et les projets de développement ultérieur.

ÉVALUATION

Les critères d'évaluation, transversaux pour les 3 années, sont :

- La progressivité par rapport aux enseignements
- L'assiduité de l'étudiant.e
- Son engagement au sein de l'école.

Les critères propres à la 3e année sont véritablement liés au projet de recherche artistique de l'étudiant.e. En effet, le terrain de son travail de diplôme doit être bien identifié et il existe assez de matière pour le préciser.

Le projet de recherche artistique est à ce stade suffisamment dense et varié pour constituer la matière du diplôme. La qualité des réalisations et de leur mise en espace, la pertinence formelle et conceptuelle du projet ainsi que la justesse de la présentation (orale et formelle) sont spécifiquement pris en compte.

Le second bilan (avril 2021) conditionne la diplomabilité de l'étudiant.e.

Elle résulte de la décision des enseignants sur la base de critères d'évaluation du diplôme.

Ces critères d'évaluation sont :

- La présentation formelle et critique des travaux
- L'évaluation des phases de la recherche et de la production
- L'inscription culturelle du travail (pertinence des références et diversité des connaissances)
- La qualité des réalisations.

Diplôme

AN3

Nombre de crédits

Soutenance de mémoire | 5 crédits

Soutenance du projet artistique | 25 crédits

DIPLÔME 1 SOUTENANCE DU MÉMOIRE DEVANT UN JURY

DURÉE DE LA SOUTENANCE

environ 30 minutes

Le jury de soutenance du mémoire comprend les responsables de la direction du mémoire et une personnalité extérieure qualifiée, membre du jury de diplôme.

OBJECTIF

Évaluer le mémoire en vue de l'obtention du grade de Master.

CONTENU

Au cours de la soutenance du mémoire, qui a lieu au mois de janvier, l'étudiant.e présente au jury les enjeux de sa recherche, à savoir l'originalité de son sujet de recherche et son inscription dans les champs de la critique et de la création contemporaine.

ÉVALUATION

L'évaluation portera sur les attendus du mémoire :

- singularité et originalité de la réflexion (pertinence du sujet et des enjeux de la recherche)
- singularité de la méthode de recherche (présentation de l'argument, établissement du corpus, sélection des grands interprétants, processus argumentatif et constitution d'une bibliographie)
- singularité du processus critique de l'étudiant-chercheur (du travail de référence au travail bibliographique à la capacité à inscrire

un projet de recherche dans l'histoire moderne et contemporaine des formes et de la théorie).

Sera aussi prise en compte, lors de l'oral de soutenance, la capacité de l'étudiant.e à transmettre les enjeux de sa recherche et à dialoguer avec le jury.

À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit qui est communiqué aux membres du jury de diplôme.

LANGUE UTILISÉE POUR LA SOUTENANCE

Français

DIPLÔME 2

SOUTENANCE DU PROJET ARTISTIQUE, ENTRETIEN AVEC UN JURY

DURÉE DU PASSAGE DEVANT JURY

environ 40 minutes

Le jury de diplôme comprend un professeur.e de l'ENSP et quatre personnalités qualifiées extérieures.

Le diplôme est l'aboutissement de trois années passées à l'ENSP. L'étudiant.e doit présenter un projet personnel, le soutenir et le défendre devant le jury. L'étudiant doit avoir obtenu au préalable 150 crédits sur trois années.

Le jury du diplôme attend que le projet ainsi que sa présentation soient marqués par la justesse et la cohérence, et que l'une et l'autre soient, en particulier, perceptibles dans le rapport que la forme entretient avec son contenu.

Le jury évalue le travail en fonction d'une grille d'évaluation communiquée par le Ministère de la Culture et comportant quatre registres d'appréciation distincts :

- Présentation des travaux (formelle et critique)
- Origine et évolution du projet (évaluation des phases de la recherche et de la production)
- Inscription culturelle du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- Qualité des réalisations

L'obtention du diplôme suppose que soit attribuée une note d'au moins 10/20.

Les mentions sont attribuées à partir de 14/20, les félicitations à partir de 16/20.

Les notes ne sont pas communiquées aux candidats, qui peuvent cependant les obtenir postérieurement au passage du diplôme en formulant leur demande par écrit auprès de la directrice de l'ENSP.

LANGUE UTILISÉE POUR LA SOUTENANCE
Français.

Recherche

L'ENSP, en tant qu'école d'art, est inscrite dans le processus de Bologne et à ce titre elle doit imaginer une « recherche » qui lui est propre : celle d'une école d'art et celle d'une spécialisation unique pour la photographie et les images.

L'École nationale supérieure de la photographie est en mesure de proposer à la fois un cycle Master et un doctorat.

3.1 Le cycle Master

L'école se développe sur trois années correspondant à un Master. Au terme de ces trois années, à l'issue d'une soutenance de mémoire et d'une soutenance de projet artistique, un diplôme spécifique à l'ENSP est délivré, conférant le grade de Master. Pour les étudiant.e.s de 2^e (M1) et 3^e année (M2), il s'agit de confirmer leurs savoir-faire techniques et de développer à la fois un projet de recherche (mémoire) et un projet personnel artistique.

Nous fondons les critères d'acquisition du niveau Master à partir de trois données :

- la capacité à énoncer un sujet de recherche singulier ;
- la capacité de produire un processus analytique ;
- la capacité à s'inscrire à la fois dans une « masse critique » et dans le contemporain.

3.2 Le Centre de Recherche Art & Image (CRAI)

Dans la perspective du développement et de la structuration de ses activités de recherche, l'ENSP a ouvert en septembre 2015 un centre de recherche et de création intitulé le CRAI : Centre de Recherche Art & Image

Les enjeux du CRAI sont de :

- coordonner l'ensemble des activités de recherche dans l'école et faciliter l'ensemble du travail des enseignants artistes chercheurs ;
- rendre public l'ensemble des activités de recherche de l'école tant pour les artistes enseignants chercheurs que pour les étudiants chercheurs.

Le rôle primordial d'une unité de recherche est précisément dans sa capacité à rendre public les travaux des chercheurs (étudiant.e.s, enseignant.e.s et intervenant.e.s) ;

- organiser des espaces de travail et de rencontres pour penser la question propre à cette unité de recherche, les relations entre art et images.

FONCTIONNEMENT, STRUCTURES & DISPOSITIFS

Le CRAI est à la fois une structure technique de fonctionnement pour faciliter le travail des chercheurs et une structure de publication qui défend et promeut la diffusion publique des travaux des chercheurs de l'école.

Le CRAI en tant qu'unité de recherche rassemble les artistes enseignants chercheurs et propose pour une durée de 3 à 4 ans un programme de recherche spécifique.

Le CRAI accueille des projets impliqués dans le programme de recherche.

Pour l'ouverture de l'unité de recherche en septembre 2015, l'école propose 2 laboratoires. Le CRAI en tant qu'unité de recherche propose techniquement aux étudiants-chercheurs, ce que nous nommons un laboratoire comme plateforme pour rassembler l'ensemble des outils indispensables de la recherche (bibliographies, textes, index, etc.).

Le CRAI en tant qu'unité de recherche dispose des éléments suivants en vue de rendre public l'ensemble des activités de recherche de l'école :

- Le carnet de recherche [Le carnet de recherche](#)
Il permet d'informer d'une actualité, d'adresser une lettre d'information et surtout de publier l'ensemble des éléments de recherche nécessaires : actes de colloques, de journées d'études, vidéos de conférences, portfolios, articles de chercheurs, articles réalisés à partir des mémoires des étudiants, bibliographie, corpus, index, etc.
Rédacteur en chef | Fabien Vallos
Rédacteurs | L'ensemble des enseignants et des étudiants chercheurs
- La collection CRAIE L'école s'est dotée dès 2015 d'une structure éditoriale, ENSP éditions, pour la publication de la revue et pour la création dès l'automne d'une collection de petits ouvrages imprimés par l'ENSP et le centre de recherche. Cette collection se nomme CRAIE.
- La revue Inframince La [revue Inframince](#) est une revue semestrielle (co-édition ENSP-Filigranes).
Rédaction | Nicolas Giraud et le comité de rédaction de l'ENSP
- Les expositions L'école dispose d'un espace d'exposition et développe des partenariats réguliers avec divers centres d'art et musées.
- Les projets Des projets ponctuels sont menés par les enseignants dans le cadre des ateliers de recherche et de création (ARC), des projets de recherche collective et des séminaires, et peuvent donner lieu à des expositions, conférences, interventions d'artistes ou de chercheurs invités.

PROGRAMME DE RECHERCHE ET LABORATOIRES

L'ENSP a décidé de développer un programme de recherche sur plusieurs années, débuté en 2016, intitulé « [Visibilité des images](#) », qui inclut trois programmes :

→ [Les images opératoires](#) | dir. Caroline Bernard

→ [Figure, image, grammaire \(FIG\)](#) | dir. Fabien Vallos

et depuis 2020 :

→ La cellule : dir. Yannick Vernet

3.3 Le Doctorat de création

LE TROISIÈME CYCLE ENSP-AMU

Depuis 2013, dans le cadre de sa politique de développement de la création et de la recherche autour de la photographie et des images en général, l'École nationale supérieure de la photographie propose **un doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique »**. Cette discipline de thèse transdisciplinaire est offerte conjointement par l'ENSP et l'École doctorale 354 « Langues, Lettres et Arts » au sein du Collège doctoral d'Aix-Marseille Université (AMU).

Doublement encadrés par un.e artiste et un.e universitaire, les doctorants inscrits dans la discipline doivent satisfaire une double exigence artistique et académique. Pendant les trois années de thèse, ils s'impliquent dans une recherche bilatérale qui donnera lieu à la production et la soutenance d'un travail artistique problématisant une recherche aboutie et d'un travail écrit développant une réflexion problématisée en rapport avec leur pratique artistique. Pour ce faire, ils sont accueillis au sein des espaces de travail et de création de l'ENSP et de l'une des huit unités de recherche de l'École doctorale 354.

Les doctorants, autonomes dans la conduite de leur recherche, sont en contact régulier avec leurs co-directeurs. Ils s'impliquent dans leurs activités de recherche et, à travers eux, dans celles développées par les unités de recherche qui l'accueillent. Au sein de l'ENSP, l'encadrement doctoral comprend quatre jours de séminaire obligatoire par trimestre ainsi qu'un accompagnement personnalisé prenant la forme de rendez-vous individuels avec l'artiste enseignant qui codirige la thèse.

LE SÉMINAIRE DOCTORAL

Le séminaire doctoral a pour ambition de mettre en relation et de fédérer un réseau d'artistes et de penseurs qui interrogent les enjeux de la recherche création, dans le champ de la photographie et des images en général. Son organisation est le fruit du travail collectif des doctorants et doctorantes de l'École d'Arles, toutes années confondues, accompagnés de leur coordinatrice au sein du programme doctoral. Le groupe de travail ainsi constitué se réunit tous les mois et demi.

Les invité.e.s du séminaire sont des praticien.ne.s et non-praticien.ne.s, des universitaires et des chercheurs indépendants, des doctorant.e.es ou des professionnel.le.s du monde de l'art, sans distinction. Depuis son lancement en 2017, les doctorants ont eu l'occasion de présenter leurs travaux à des personnalités aux expériences et compétences variées telles que Arnaud Claass, Marielle Macé (2021), Max Pinckers, Arno Gisinger, Véra Léon (rentrée 2020), Nathalie Voarino, Alexis Guillier, etc. À leur manière, tous participent aux réflexions sur les façons dont peuvent s'articuler pratique et théorie dans le contexte de la recherche avec l'art.

Il n'y a pas de thématique imposée et le séminaire se nourrit et s'échafaude très largement au contact des recherches, des expériences et des intérêts des doctorant.e.s. Quelles que soient les disciplines ou les champs convoqués, le séminaire est un espace d'échanges et de débats au sein duquel la pratique artistique est conçue comme un moyen spécifique de production de connaissances.

Le séminaire est ouvert à l'ensemble des étudiant.e.s de master et de doctorat. Cependant, dans le contexte sanitaire lié à l'épidémie de la COVID-19, les doctorant.e.s sont prioritaires si la jauge maximale des espaces de travail devait être atteinte. Le séminaire doctoral se tient à l'ENSP, en présentiel, mais transitera en distanciel si nécessaire.

LES MODALITÉS DE RECRUTEMENT

L'inscription au doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique » n'est pas de droit : tout candidat doit présenter un dossier qui est évalué successivement par l'équipe doctorale de l'ENSP et un comité de sélection constitué d'universitaires habilités à diriger des recherches (HDR) et de personnalités du monde littéraire et/ou artistique.

Ce doctorat s'adresse à des artistes titulaires d'un diplôme de Master 2 (ou conférant grade de Master 2) depuis plus de deux ans, sans limite d'âge. Le projet doit placer au premier plan le travail de création artistique et une attention particulière est portée aux candidats justifiant d'un parcours artistique reconnu, en France et/ou à l'étranger. En postulant, ils et elles manifestent leur désir d'articuler leur pratique photographique à une réflexion théorique et épistémologique.

L'ÉQUIPE DES DOCTORANT.E.S 2020-2021

- Camille Ayme (ENSP - Centre Norbert Elias)
- Nina Ferrer-Gleize (ENSP - Centre interdisciplinaire d'étude des littératures d'Aix-Marseille)
- Corentin Laplanche-Tsutsui (ENSP - Centre Norbert Elias)
- Alejandro León-Cannock (ENSP - Laboratoire d'étude en sciences des arts)
- Lola Reboud (ENSP - Laboratoire d'étude en sciences des arts)
- Fanny Terno (ENSP - Laboratoire d'étude en sciences des arts)
- Sergio Valenzuela-Escobedo (ENSP - Laboratoire d'étude en sciences des arts)

L'[ensemble des travaux des doctorant.e.s](#) est à découvrir sur le site Internet de l'ENSP.

RENSEIGNEMENTS

Laurence Canaux ou **Lila Neutre** pour l'ENSP
doctorat@ensp-arles.fr

Catherine Para pour AMU
ed354@univ-amu.fr

International

L'ouverture à l'international constitue une dimension essentielle de l'enseignement de l'ENSP et de son rayonnement.

L'établissement s'inscrit dans un vaste réseau de partenaires académiques, culturels et artistiques en Europe et dans le monde dédiés à la photographie et à l'image.

L'ENSP développe des programmes d'enseignement et de recherche en coopération avec des partenaires privilégiés tels que la Head Genève, l'Uqam à Montréal (Laboratoire PI, Au-delà des Images Opératoires) ou encore l'Université de Córdoba en Argentine (programme Innov'art).

L'ENSP développe une politique de mobilité internationale entrante et sortante pour tous favorisant le développement des compétences, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques ainsi que l'ouverture interculturelle.

4.1 Mobilité internationale des étudiant.e.s

Les étudiant.e.s de l'ENSP ont la possibilité d'effectuer une mobilité internationale au cours de leur cursus sur des temps courts de type workshops ou voyages d'études, et/ou sur des temps longs sous la forme d'un semestre d'études, de stages, ou encore de projets personnels (sous conditions). Ils ont lieu dès la deuxième année et en année de césure (sous conditions). Ils ne sont pas obligatoires mais fortement encouragés dans une perspective de formation et de professionnalisation.

Le séjour ou le stage d'études à l'étranger

Accessible en deuxième année, Il se déroule au premier semestre (semestre 7) pour une durée de 3 à 5 mois, en Europe dans le cadre du programme Erasmus + ou hors Europe au sein d'une école ou université partenaire de l'ENSP. Il donne lieu à l'obtention de crédits ECTS reconnus et intégrés au cursus de l'étudiant.e via un contrat d'études individuel.

La mobilité à l'étranger peut également s'effectuer sous la forme d'un stage long encadré, auprès d'un artiste ou dans une structure culturelle par exemple.

L'ENSP accueille chaque année de la même façon des étudiant.e.s issus de ses écoles partenaires en mobilité entrante au semestre 7 intégrés en deuxième année.

En année de césure, le séjour d'études est possible dans certains établissements partenaires sur la base d'un séjour "free mover" qui ne ne donne pas lieu à la délivrance de crédits ni de reconnaissance académique. Il engage néanmoins l'étudiant.e à suivre un programme de cours et figure dans le supplément au diplôme et certificat de césure.

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour effectuer une mobilité internationale, les étudiant.e.s doivent candidater auprès du service des relations internationales qui coordonne les dispositifs et partenariats. La candidature de l'étudiant.e repose sur l'élaboration d'un projet individuel qui **doit être validé par l'équipe enseignante et la direction de l'établissement**. Le dossier de candidature est préparé tout au long de l'année qui précède le départ en mobilité. Il est constitué d'un dossier artistique en français et anglais ainsi que de pièces administratives destinées à instruire les demandes de bourses de mobilité internationale.

SOUTIENS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Il existe plusieurs dispositifs de soutien financier à la mobilité internationale, qui constituent une aide forfaitaire au déplacement et frais de séjour de l'étudiant.e.

Ces aides représentent un soutien et ne sauraient prendre en charge la totalité des coûts engendrés par une mobilité internationale. Ces bourses spécifiques sont cumulables avec la bourse du CROUS.

Chaque dispositif a ses propres critères d'éligibilité (destination, types de séjour, critères sociaux, âge etc.).

Les étudiant.e.s doivent se rapprocher du service RI pour être aiguillés en fonction de leur situation individuelle et constituer leurs dossiers. Les montants des bourses sont communiqués en début d'année de façon indicative et confirmés en fin d'année scolaire, avant le départ en mobilité, après validation des demandes par les organismes afférents.

Les principaux dispositifs :

- Bourse Erasmus + ;
- Bourse PRAME de la Région Sud ;
- Bourse de l'Office Franco-allemand de la Jeunesse ;
- Bourse du Ministère de la Culture

Concernant la Bourse Erasmus +, l'ENSP a effectué une demande de renouvellement de charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) applicable sur la période 2021-2027. Les résultats seront connus mi-octobre 2020.

CALENDRIER 2020-2021

mi-novembre 2020 | Réunion d'information obligatoire
fin Janvier 2021 | Date limite de rendu des dossiers de candidature pour la mobilité

mi-février 2021 | Pré-validation des projets de césure (à l'issue du bilan du 1^{er} semestre)

mi-mai 2021 | Validation des projets de césure (à l'issue du bilan du 2^{ème} semestre)

mi-juin 2021 | Réunion d'information administrative avant le départ en année de césure

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

Programme Erasmus +

- Aalto University - School of Art, Design and Architecture, Helsinki (Finlande) ;
- HGB - Academy of Visual Arts - Leipzig (Allemagne) ;
- Institute of Art, Design and Technology, Dublin (Irlande) ;
- École Supérieure des Arts de l'Image Le 75 - Bruxelles (Belgique) ;
- La Cambre - École nationale des arts visuels, Bruxelles (Belgique) ;
- Academy of Fine Arts and Design in Bratislava (AFAD) Bratislava (Slovaquie) ;

→ Fachhochschule Dortmund. University of Applied Sciences and Arts - Dortmund (Allemagne) ;

Hors programme Erasmus +

→ HEAD - Haute école d'art et de design, Genève (Suisse) ;
→ Royal College of Art, Londres, UK

Hors Europe, des conventions bilatérales avec des établissements universitaires :

→ Kyoto University of Art and Design (KUAD) Japon ;
→ Université du Québec à Montréal (UQAM), Québec (Canada)

et non universitaires :

→ Rodchenko School Moscou Russie ;
→ Shanghai Institute of Visual Arts Chine

L'ENSP a de nombreux partenariats institutionnels historiques qu'elle peut activer en fonction des projets individuels des étudiants.

Pour toute demande, se rapprocher du bureau des relations internationales :

Gwendoline ALLAIN | responsable du développement international et de la professionnalisation

Laurence CANAUX | assistante pédagogique international & recherche

4.2 Programme international de résidence, de recherche et de création

ENSP international residency program

Ce programme, d'une durée d'une année académique est ouvert aux jeunes photographes étrangers souhaitant poursuivre en France et à l'ENSP une résidence de recherche et de perfectionnement après une formation artistique et photographique initiale dans leur pays d'origine.

Les participants, en plus d'un accompagnement spécifique individuel, suivent un séminaire collectif et ont accès aux autres enseignements théoriques de l'ENSP et aux ressources communes (bibliothèque, prêt de matériel, laboratoires, etc.).

Les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas d'accueillir convenablement dès la rentrée 2021 de nouveaux participant.e.s au Programme international de résidence. Un nouveau programme de mentorat est envisagé pour l'année 2021/2022.

Gwendoline ALLAIN | responsable du développement international et de la professionnalisation

Laurence CANAUX | assistante pédagogique international & recherche

Gilles SAUSSIÉ | Coordinateur pédagogique

Vie étudiante

5.1 Représentant.e.s étudiant.e.s

Chaque promotion choisit, pour la durée de l'année académique, deux représentant.e.s et deux suppléant.e.s qui ont un rôle consultatif auprès de la direction de l'école.

Les étudiant.e.s sont également représentés au sein du Conseil d'Administration et de la Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CRPVE). Les élections ont lieu en début d'année scolaire.

→ **9 novembre 2020** | Dépôt et affichage des candidatures
→ **19 novembre 2020** | Scrutin pour les 2 instances (CA et CRPVE)

Association des étudiant.e.s

Le bureau de l'association des étudiant.e.s (AEENSP) est renouvelé chaque année. Il est un centre d'initiative pour divers types de manifestations : Journée Porte Ouverte, Ventes publiques de photographies, Exposition WIP (Work In Progress) présentent chaque année une sélection de travaux des étudiant.e.s., événements ponctuels liés au calendrier des manifestations de la Culture.

Contact | aeensp@ensp-arles.fr

Site internet | www.aeensp-arles.com

Facebook | AE Ensp

Instagram | aeensp

Bourses

La bourse d'enseignement supérieur s'adresse aux étudiant.e.s confronté.e.s à des difficultés matérielles ne leur permettant pas d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures. Pour une 1^{ère} inscription les étudiants doivent **être âgés de moins de 28 ans**. Les revenus ainsi que les charges de la famille sont pris en compte pour déterminer le taux de la bourse fixé en application d'un barème national. La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant (DSE), par voie électronique, en se connectant au portail numérique www.etudiant.gouv.fr, rubrique « messervices.etudiant.gouv.fr ».

Assurances

Chaque étudiant.e est tenu.e de contracter une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile à l'intérieur de l'établissement ou lors d'un déplacement en France ou à l'étranger (voyage d'étude, stage programmé par l'école...).

Santé

La sécurité sociale ou assurance maladie rembourse 70% d'une consultation médicale si un médecin traitant a été déclaré en amont. Afin de couvrir les 30% restant de vos frais de santé, il est fortement conseillé de choisir une complémentaire santé (ou mutuelle) auprès de l'organisme de votre choix (payant) ou auprès de la CMU-C qui est une protection complémentaire de santé gratuite (pour conditions se renseigner sur le site www.ameli.fr)

ADRESSES UTILES À ARLES

- Centre hospitalier Joseph Imbert – Quartier Fourchon :
04 90 49 29 29
- Urgences dentaire : 0892 56 67 66
- Permanence médicale généraliste 7/7 jours : 11, Avenue de Stalingrad.
04 90 52 36 65
- Maison Départementale de la solidarité : 11, Rue Romain Rolland – 13200 Arles, qui propose
> des consultations en gynécologie les Mercredi après-midi de

14h à 16h, contactez le 04 13 31 78 63
> des Dépistages MST (anonyme et gratuit) tous les jeudis de 15h30 à 18h, sur rdv au 04 90 18 21 57).
→ En cas de symptômes COVID 19 - Samu : 15
→ Pompiers : 18 ou 112

Restauration

Un restaurant universitaire, situé à 10 minutes à pied de l'ENSP, dans l'espace Chiavary, Boulevard Emile Zola est accessible aux étudiants de 11h30 à 13h45 du lundi au vendredi du 1^{er} septembre au 30 Juin. La vente de cartes a lieu au 12 boulevard Emile Zola les lundis et jeudis de 12h30 à 13h30.

Le tarif du ticket pour l'année 2020-2021 est de 3,30 € sur présentation de la carte d'étudiant, certificat de scolarité et notification de bourse pour les étudiants boursiers.

Sport et culture

Les étudiant.e.s qui souhaitent pratiquer un sport pendant leurs études peuvent s'adresser :

→ à l'Office des sports de la ville d'Arles - Stade Fournier, Rue Ferdinand de Lesseps ou sur [le site Internet dédié](#)

→ à la Maison de la Vie Associative - Boulevard des Lices - ou sur [le site Internet dédié](#)

L'ensemble des informations sur la vie culturelle de la ville se trouve sur [le site de la ville](#).

Adresses Vie étudiante

→ La gare routière : Avenue Paulin-Talabot - 13200 Arles (à la sortie de la gare SNCF).

→ La boutique des transports (renseignements et ventes titres de transport) - 24, boulevard Clémenceau ou sur [le site Internet dédié](#)

→ Le bureau de la vie étudiante : pour l'aide à l'insertion des étudiants dans la ville, la recherche de logements, d'emploi ou petits jobs, l'aide aux projets pour les associations d'étudiants... - Espace Van Gogh, 2^{ème} étage, Place Félix-Rey 04 90 49 37 42 ou sur [le site Internet dédié](#).

→ CAF point d'accueil , 1, Rue Jean Giono - sur RDV
[Site Internet](#)

Et après

Au terme des trois années qu'ils passent à l'ENSP, la plupart des étudiant.e.s optent pour l'entrée dans la vie active. Les connaissances acquises pendant leur cursus arlésien permettent aux jeunes diplômé.e.s de trouver des emplois dans les très nombreux métiers requérant des compétences en matière d'images fixes ou animées.

Cela ne signifie pas qu'ils ou elles renoncent pour autant à poursuivre la maturation d'un travail personnel, laquelle débouche, pour certains, sur une reconnaissance, nécessairement progressive, par les milieux artistiques et professionnels.

L'École leur reste alors ouverte pendant encore 3 années supplémentaires à l'issue de leur diplôme afin de les accompagner dans cette nouvelle vie. Ils/elles peuvent ainsi bénéficier des équipements et conseils des équipes pour des projets précis, motivés, sur demande auprès de la direction. L'École met en place des partenariats avec différentes institutions permettant aux diplômé.e.s d'obtenir des Bourses pour soutenir financièrement des projets en cours ou en développement. L'École effectue également une veille des appels à projets, candidature ou concours qui pourraient permettre à ces jeunes diplômé.e.s de faire connaître leur travail.

En 2020, avec le soutien de Neuflyze OBC, l'ENSP réalise une plateforme en ligne, bilingue présentant les diplômé.e.s de l'ENSP des 5 dernières promotions. Cet espace donne une visibilité à leur travail de l'image, tout médium confondu.

Compte tenu des orientations professionnelles qui sont les leurs, d'autres étudiant.e.s souhaitent s'engager dans une formation complémentaire. Lorsque tel est le cas, les

institutions d'accueil les plus fréquemment choisies sont les sections postdiplôme des écoles supérieures d'art, le Studio national des arts contemporains du Fresnoy et depuis la rentrée 2013, le doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique » en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille (cf page 128). Les métiers, emplois et professions accessibles aux diplômés de l'école relèvent, pour l'essentiel, du secteur artistique (création, diffusion, production, médiation), du journalisme et des médias, de l'enseignement et de la recherche (lycées, universités, écoles d'art), du graphisme, de l'infographie, de l'édition, de la conservation et de la restauration (médiathèques, photothèques, musées, secteur privé) ainsi que de la direction artistique des institutions culturelles (centres d'art, écoles d'art, musées).

AAENSP

En juillet 2012, à l'occasion des 30 ans de l'ENSP, a été créée l'Association des anciens étudiants de l'ENSP (AAENSP) qui a pour vocation de valoriser et de soutenir les anciens étudiants de l'ENSP et d'accompagner l'insertion professionnelle des nouveaux diplômés.

Contact | aaensp@alumni.ensp-arles.fr

Site | www.aaensp.org

Facebook | AaEnsp

Formation professionnelle continue

Depuis 2007, l'ENSP propose une offre complète de formation continue aux professionnels des métiers de l'image et de la communication, aux artistes ainsi qu'aux passionnés de photographie.

La programmation pédagogique s'organise autour d'un apprentissage précis et complet des pratiques de la photographie contemporaine, combinant rigueur technique et réflexion théorique, conformément à ce qui, depuis son origine, caractérise l'ENSP.

Annuellement, 40 modules courts de formation sont proposés dans les champs de la prise de vue, du traitement numérique et de la diffusion.

Un cycle long, « Les fondamentaux d'une pratique photographique à visée professionnelle », ,

ainsi que 2 formations certifiantes permettent de développer sur plusieurs mois des aspects précis du métier comme la gestion d'une commande photographique numérique ou encore le développement et la diffusion d'un projet photographique d'auteur.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

L'ENSP, en tant que centre d'examen et de validation, ouvre une autre voie d'acquisition du diplôme (homologué au grade de master) par le biais de la validation des acquis de l'expérience. Ce dispositif permet aux candidats de faire valider les acquis de leur expérience professionnelle ou bénévole en vue de l'obtention du diplôme de l'ENSP sous réserve de répondre préalablement aux conditions de recevabilité. Le candidat peut par la suite bénéficier d'un accompagnement méthodologique afin de préparer le passage en jury de VAE.

L'équipe de la formation continue de l'ENSP accompagne chacun à construire conjointement les parcours de formation et de professionnalisation.

Site internet | www.ensp-formation.com

